

TABLE DES SIGLES

ARCC	Archivist Responding to Climate Change
ASHRAE	American Society of Heating, Refrigerating and Air Conditioning Engineers
CCAP	Climate Change Adaptation Plan
CIA	Conseil international des Archives
CIBB	Comité International du Bouclier Bleu
COP	Conference of Parties
EPA	Environmental Protection Agency
EO	Executive Order
EPEAT	Electronic Product Environmental Assessment Tool
ESPC	Energy Savings Performance Contract
FEMA	Federal Emergency Management Agency
GIEC	Groupe d'experts Intergouvernementaux sur l'Evolution du Climat
GSA	General Services Administration
ICCATF	Interagency Climate Change Adaptation Task Force
ICCROM	International Center for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property
ICOM	International Council of Museums
ICOMOS	International Council on Monuments and Sites
IFLA	International Federation of Library Associations and Institutions
LEED	Leadership in Energy and Environmental Design
MPLP	More Product, Less Process
NARA	National Archives and Records Administration
NASA	National Aeronautics and Space Administration
NOAA	National Oceanic and Atmospheric Administration
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SAA	Society of American Archivists
SIAF	Service interministériel des Archives de France
SPP	Sustainability Performance Plan
UICN	International Union for Conservation of Nature
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

SOMMAIRE

TABLE DES SIGLES	11
INTRODUCTION	15
<i>PARTIE I – Les archivistes face au changement climatique et au développement durable ..</i>	23
I – L’émergence des préoccupations (1970-2000)	23
II – Le développement des réflexions (2000-2010)	35
III – Les enjeux actuels (depuis 2010)	48
BIBLIOGRAPHIE.....	61
I – Changement climatique et développement durable.....	61
II – Changement climatique et patrimoine culturel	62
III – Bibliothèques, musées, changement climatique et développement durable	62
IV – Archives, changement climatique et développement durable	64
ETAT DES SOURCES	66
I – Sources légales et réglementaires	66
II – Sources en ligne.....	67
<i>PARTIE II – La National Archives and Records Administration (NARA) : une institution archivistique aux objectifs durables et résilients.....</i>	69
I – Quelle place pour les questions climatiques, durables et environnementales ?.....	70
II – Quelles actions ?	82
III – Quel bilan ?	96
CONCLUSION	107
ANNEXES	111
Annexe 1 : Schéma de synthèse des collaborations à mettre en œuvre	111
Annexe 2 : Carte d’implantation des installations de la NARA.....	112
Annexe 3 : Photographies de réalisations de la NARA à Archives II.....	113
Annexe 4 : Graphiques des accomplissements de la NARA.....	114

INTRODUCTION

« This is the single most powerful thing your profession can do... How do you document and preserve for future generations this critical moment in the history of our local communities, our states, our nation, and the whole world ? »

Cette citation nous vient d'Anthony Leiserowitz, directeur du Projet de communication sur le changement climatique de l'Université de Yale, aux États-Unis. Elle est reprise par l'archiviste Casey Davis lors de son intervention à la Mid-Atlantic Regional Archives Conference, à Boston, en 2015, intitulée « Preserving Our Future : Understanding and Acting on the Implications of Climate Change on the Archival Profession »¹. Casey Davis est directrice adjointe aux archives de Boston et est l'une des pionnières du Projet ARCC (*Archivists Responding to Climate Change*), un regroupement d'archivistes américains œuvrant pour la prise de conscience du danger climatique au sein de la profession archivistique². Au cours de son intervention, elle souhaite mettre en lumière l'impact potentiel que peut avoir le changement climatique sur le monde archivistique, mais aussi la réponse que ce dernier peut avoir face à l'un des plus grands défis que l'humanité va avoir à affronter dans les prochaines décennies. La citation d'Anthony Leiserowitz qu'elle reprend en guise de conclusion à son intervention est intéressante à plus d'un titre. D'une part, elle émet l'idée que les fonds d'archives peuvent être utilisés et valorisés pour sensibiliser le public sur le changement climatique, mais aussi pour apporter des données précieuses aux chercheurs. D'autre part, elle interroge sur la question du « comment ? », du « how ? ». Comment conserver des fonds précieux face aux dérèglements climatiques contemporains ? Comment adapter les archives pour améliorer leur résilience et mitiger l'impact néfaste du changement climatique ? Comment atténuer la contribution actuelle des archives au dérèglement du climat ? Ce sont là les questions qui vont être au cœur de ce présent travail de recherche.

Avant toute chose, il semble nécessaire d'apporter quelques éléments de définition et de contexte concernant les deux expressions autour desquelles la présente étude va graviter : « changement climatique » et « développement durable ».

¹ Casey Davis, *Preserving Our Future : Understanding and Acting on the Implications of Climate Change on the Archival Profession*, [en ligne], <http://www.slideshare.net/caseyedavis/climate-change-caseydavis> (consulté le 31 janvier 2018).

² Projet ARCC (*Archivist Responding to Climate Change*), *Ressources en ligne*, [en ligne], disponible sur <https://projectarcc.org/> (consulté le 2 février 2018). Le Projet ARCC met à disposition, sur son site internet, un ensemble de ressources liées au changement climatique, à destination des archivistes de tout pays.

Depuis les années 1960-1970, les préoccupations autour de la question du changement climatique n'ont cessé de croître au sein de la communauté internationale. Ce terme est assez difficile à définir dans la mesure où les principaux acteurs et spécialistes ne sont pas d'accord entre eux. Le Groupe d'experts Intergouvernementaux sur l'Évolution du Climat (GIEC) utilise ce mot pour qualifier tout changement de climat dans le temps, qu'il soit d'origine naturelle ou humaine³. De son côté, l'Organisation des Nations Unies (ONU) emploie ce terme pour qualifier un changement de climat résultant directement ou indirectement des activités de l'homme⁴. Quelle que soit la définition qu'on lui donne, le changement climatique est une réalité indéniable aujourd'hui selon la majeure partie de la communauté scientifique internationale. L'homme, par ses actions (industrielles, agricoles...), change l'air ; ces changements agissent sur l'atmosphère et donc sur le climat mondial. Robert Kandel, spécialiste du réchauffement climatique, insiste bien là-dessus dans son ouvrage⁵. Parmi les facteurs accroissant le phénomène, Kandel en relève plusieurs : la croissance de la population, la déforestation et l'extension des surfaces consacrées à l'agriculture, l'augmentation des élevages, le grossissement des métropoles et des zones industrielles...⁶ Pour le GIEC, l'ensemble de ces facteurs impacte l'écosystème mondial et risque d'entraîner de terribles conséquences à termes : réchauffement global des terres, mers et airs, assèchement des terres, augmentation des épisodes cycloniques, élévation du niveau de la mer, invasion de terres humides et cultivables par l'eau salée...⁷ Le changement climatique et ses impacts font ainsi peser une menace sérieuse sur l'ensemble de la planète et sur l'ensemble des populations.

Les dangers du changement climatique sont tels que les responsables politiques internationaux se sont progressivement emparés de la question. Le GIEC, déjà évoqué précédemment, a été créé par l'ONU en 1988 en vue de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et économiques sur le changement climatique, afin de donner des clés de compréhension et des stratégies de parade efficaces aux décideurs du monde entier⁸. Depuis lors, le GIEC a établi cinq rapports, utilisés par les autorités politiques internationales lors des grands sommets pour le climat, les COP (*Conference of Parties*), organisés annuellement depuis plus de deux décennies.

Rapport-gratuit.com 
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

³ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Changements climatiques 2014 – Rapport de synthèse*, 2014, 180 p.

⁴ Organisation des Nations Unies, *Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques*, 1992, 25 p.

⁵ Robert Kandel, *Le réchauffement climatique*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, 127 p., p. 5-8.

⁶ *Ibid.*

⁷ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *op. cit.*

⁸ *Ibid.*

Les principaux sommets à retenir sont le Sommet de la Terre à Rio en 1992⁹, la COP de Kyoto en 1997¹⁰, la COP de Copenhague en 2009¹¹ et la COP 21 à Paris en 2015¹². Ces sommets sont l'occasion pour les gouvernants du monde entier de trouver des modalités d'action pour réduire l'impact de l'homme sur la planète : progressivement, l'idée que la lutte contre le changement climatique nécessite une coordination internationale progresse. Néanmoins, ces conférences sont aussi des occasions de montrer au monde les énormes divergences des décideurs sur le sujet. La question climatique est un enjeu diplomatique majeur entre les pays occidentaux, entre les pays occidentaux et les pays en développement, et demeure un point de friction politique à l'intérieur même des États. Jean-Frédéric Morin et Amandine Orsini, spécialistes de la politique de l'environnement, insistent sur ces aspects¹³. Aujourd'hui plus que jamais, la lutte contre le changement climatique constitue un enjeu mondial majeur, face auquel la communauté internationale apparaît divisée.

Parallèlement à la prise de conscience grandissante d'un changement climatique mondial, un autre terme est apparu, fréquemment associé au précédent, celui de « développement durable ». Si Sylvie Brunel remarque que le terme apparaît pour la première fois en 1980 dans un document produit par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), c'est le rapport Brundtland qui lui donne ses lettres de noblesse¹⁴. En 1982, l'ONU commande un rapport sur l'écodéveloppement et crée à cette fin une commission. En 1987, cette commission rend son rapport, connu sous le nom de « Rapport Brundtland ». Pour la première fois, une définition du développement durable est donnée : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »¹⁵. Ce rapport est aussi marquant parce qu'il associe pour la première fois officiellement les termes « d'environnement » et de « développement ». Il met en avant la nécessité d'adopter des modes de production plus respectueux de l'environnement¹⁶.

⁹ La Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est signée à Rio en 1992. Son objectif est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre en prenant en compte la responsabilité différenciée des pays industrialisés et des pays en développement.

¹⁰ A Kyoto, un accord est pris sur un protocole prévoyant une réduction moyenne de 5,2 % des émissions de gaz à effet de serre dans les pays industrialisés d'ici 2012. Les pays en développement sont exemptés de tout engagement.

¹¹ L'accord signé à Copenhague met en avant la nécessité de limiter le réchauffement planétaire à deux degrés Celsius par rapport à l'ère industrielle. Juridiquement non contraignant, cet accord est vu comme un échec, et ce sommet marque un frein dans la coopération internationale en matière de climat.

¹² En 2015, cent quatre-vingt-quinze pays signent un accord, contraignant cette fois, pour lutter contre le changement climatique : ce sont les Accords de Paris sur le climat. L'objectif est de contenir la hausse des températures en deçà de deux degrés Celsius et de s'efforcer de la limiter à 1,5 degré.

¹³ Jean-Frédéric Morin, Amandine Orsini, *Politique internationale de l'environnement*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, 296 p.

¹⁴ Sylvie Brunel, *Le développement durable*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, 128 p., p. 43-46.

¹⁵ Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Rapport Brundtland : Notre futur commun*, 1987, 349 p.

¹⁶ Sylvie Brunel, *op. cit.*, p. 43-46.

Aujourd'hui, la définition du développement durable communément admise est celle présentée par Sylvie Brunel dans son ouvrage : « un développement respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, qui garantit l'efficacité économique sans perdre de vue les finalités sociales »¹⁷. Cette définition met en exergue les trois piliers sur lesquels repose le concept, les trois « E » : Economie, Équité et Environnement¹⁸. Une action s'inscrit dans la logique de développement durable lorsqu'elle parvient à concilier ces trois aspects. Dans les faits, les champs d'action du développement durable sont difficilement définissables. Il englobe toutes les questions qui touchent de près ou de loin au devenir de l'humanité et de son milieu de vie dans le domaine environnemental (biodiversité, énergies renouvelables...), économique (agriculture durable, commerce équitable...) et social (lutte contre la pauvreté, accès à l'éducation...). Comme le dit très bien Sylvie Brunel dans son ouvrage, le développement durable est un concept « glouton »¹⁹. Lorsqu'on regarde le dernier *Rapport sur les objectifs de développement durable* de l'ONU, avec ses dix-sept objectifs très variés (de l'élimination de la pauvreté à la construction d'infrastructures résilientes, en passant par l'égalité des sexes), on se rend bien compte de cet aspect très « englobant »²⁰. L'ensemble des chercheurs s'accordent sur la difficulté de mettre en place des actions à la fois respectueuses de l'environnement, socialement justes et économiquement efficaces.

Tout comme le changement climatique, le développement durable a été au centre de nombreux sommets internationaux depuis les années 1990. Parmi les plus importants, il convient de retenir le Sommet mondial de la Terre à Rio en 1992²¹, le Sommet du Millénaire à New York en 2000²² et le Sommet de la Terre « Rio plus 20 » à Rio en 2012²³. Si la notion de développement durable est officiellement adoptée comme fondement de la coopération internationale au Sommet de Rio en 1992, il a fallu quelque temps avant que la communauté internationale s'accorde sur les actions à mener, avec, là encore, de grandes divergences entre les pays occidentaux et les pays dits en développement. Comme l'explique Sylvie Brunel, les orientations écologiques prises par le développement durable inquiètent les pays en développement, qui voient là une tactique des pays occidentaux pour freiner

¹⁷ Sylvie Brunel, *op. cit.*, p. 74-75.

¹⁸ Le terme d'équité est davantage présent dans la littérature anglophone. Dans la littérature francophone, on lui préfère le terme de « social ».

¹⁹ Sylvie Brunel, *op. cit.*, p. 76.

²⁰ Organisation des Nations Unies, *Rapport sur les objectifs de développement durable*, 2017, 64 p.

²¹ La notion de développement durable est officiellement adoptée comme fondement de la coopération internationale au Sommet de Rio. Il jette les bases des grandes problématiques qui marquent aujourd'hui les politiques publiques et les politiques privées en matière de développement durable.

²² Lors de ce sommet, les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont adoptés.

²³ Les cent quatre-vingt-treize pays réunis adoptent une déclaration, « L'avenir que nous voulons », qui conduit à terme à l'établissement des Objectifs du Développement Durable (ODD).

leur croissance économique en plein essor²⁴. Progressivement, au tournant des années 2000-2010, tous les pays du monde s'accordent pour adopter une croissance verte²⁵. Les pays du Sud y voient une opportunité de capter des financements internationaux, tandis que les pays du Nord y voient un gisement d'emplois potentiels alors que les effets de la crise économique se font encore sentir.

Dans leurs ouvrages respectifs, Sylvie Brunel et Robert Kandel font état des interconnexions permanentes entre les notions de « changement climatique » et de « développement durable »²⁶. Sylvie Brunel explique que les questions liées au climat occupent une place centrale dans le concept du développement durable depuis le début des réflexions et qu'aucun autre de ses domaines ne mobilise autant de publications, de déclarations et d'actions²⁷. Cela est tel que le pilier environnemental prend bien souvent le pas sur le pilier économique et sur le pilier social. De son côté, le GIEC estime que le changement climatique constitue une menace pour le développement durable dans la mesure où il aggrave des dangers pesant déjà sur les systèmes sociaux et naturels existant, notamment sur les populations les plus démunies²⁸. Le comité considère également que le développement durable représente une modalité d'action pour lutter contre le réchauffement climatique : aller vers un développement plus écologique, c'est réduire l'impact de l'homme sur son environnement et donc, par incidence, c'est limiter l'extension du changement climatique. L'ONU, dans son dernier *Rapport sur les Objectifs du Développement Durable*, considère quant à elle la lutte contre le changement climatique comme l'un des objectifs en matière de développement durable²⁹. Les deux notions sont souvent pensées de manière parallèle l'une à l'autre. Dire que le changement climatique est une menace pour le développement durable est vrai ; tout comme dire que le développement durable est l'une des réponses au changement climatique. Aujourd'hui, les deux notions sont des phénomènes mondiaux : ils ne peuvent ainsi que se recouper, s'interconnecter.

Dans cette logique, il convient de définir les termes d'atténuation et d'adaptation. Le GIEC définit l'atténuation comme l'action de réduire ou de stabiliser le changement climatique³⁰. A contrario, l'adaptation est définie comme l'action permettant de limiter l'impact négatif du changement climatique et de maximiser ses effets bénéfiques³¹. Les actions d'atténuation sont prises pour lutter directement contre le changement climatique alors que les actions d'adaptation sont menées pour

²⁴ Sylvie Brunel, *op. cit.*, p. 49.

²⁵ *Ibid.*, p.54.

²⁶ Sylvie Brunel, *op. cit.*, p. 92. ; Robert Kandel, *op. cit.*, p. 117.

²⁷ Sylvie Brunel, *op. cit.*, p. 82.

²⁸ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *op. cit.*

²⁹ Organisation des Nations Unies, *Rapport sur les objectifs de développement durable*, *op. cit.*

³⁰ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *op. cit.*

³¹ *Ibid.*



lutter contre ses conséquences. Le GIEC insiste sur la complémentarité entre ces deux stratégies, qui permettent de maîtriser et de réduire les risques liés au changement climatique. Sylvie Brunel, comme d'autres chercheurs, soutient que les actions prises dans le cadre du développement durable sont des actions d'atténuation au changement climatique³². Cela insiste encore une fois sur le lien entre les deux notions et sur l'idée que les deux combats doivent être menés de front.

Cette longue présentation et mise en contexte des notions de « changement climatique » et de « développement durable » était nécessaire avant d'inclure le milieu archivistique dans la réflexion. Ce sont deux problématiques mondiales, qui touchent toutes les populations et tous les secteurs de la société : à ce titre, les services d'archives et les archivistes sont donc eux aussi concernés. Pourtant, comme a pu l'écrire Eira Tansey, spécialiste de la question archives-changement climatique, les discussions autour des impacts du changement climatique sont insuffisantes dans la profession aujourd'hui³³. Heidi Abbey, spécialiste de la question archives-développement durable, tire la même conclusion concernant la place du développement durable dans les réflexions des archivistes³⁴. Les deux chercheuses pointent du doigt un aspect essentiel : à l'heure actuelle, la recherche en archivistique ne s'est pas encore pleinement penchée sur le sujet du changement climatique et du développement durable. Eira Tansey considère le changement climatique comme l'un des plus grands défis auxquels les services d'archives vont être confrontés dans les décennies à venir³⁵. En effet, celui-ci accroît des phénomènes susceptibles de toucher les bâtiments d'archives et les collections qu'ils renferment (sécheresse, inondations, hausse des températures...). Eira Tansey estime qu'il y a là un « challenge climatique » auquel les archivistes doivent répondre car il en va du bon respect de leur mission originelle de conservation des documents. Heidi Abbey affirme quant à elle que la notion même de « développement durable » est intimement liée à la profession d'archiviste³⁶. L'archiviste doit conserver des documents sur un temps long, de façon à les transmettre aux générations futures. On retrouve là la même référence aux « générations futures » que dans la définition originelle du développement durable donnée par le rapport Brundtland en 1987. Devant l'importance que ces questions peuvent être amenées à prendre dans les années à venir, il nous a ainsi semblé pertinent de mener un travail de recherche sur ce sujet.

³² Sylvie Brunel, *op. cit.*, p. 110.

³³ Eira Tansey « Archival Adaptation to Climate Change », *Sustainability : Science, Practice, & Policy*, 2015, 12 p., p. 1.

³⁴ Heidi Abbey, « The Green Archivist : a Primer for Adopting Affordable, Environmentally Sustainable, and Socially Responsible Archival Management Practices », *Archival Issues*, n° 34, 2012, p. 91-115, p. 1.

³⁵ Eira Tansey, *art. cit.*, p. 1.

³⁶ Heidi Abbey, *art. cit.*, p. 2.

La dernière décennie montre un accroissement progressif de la production scientifique sur le sujet, même si celle-ci demeure encore éparse. Il semble aujourd'hui nécessaire d'en faire la synthèse, de façon à constater ce qui a été pensé autour des termes « archives », « changement climatique » et « développement durable ». Quand la recherche en archivistique s'est-elle intéressée au changement climatique et au développement durable ? Quelles ont été et quelles sont les grandes orientations actuelles de la recherche ? Quels en sont les principaux enseignements ? La première partie de ce travail de recherche se propose de répondre à ces questions en faisant un état des lieux des connaissances scientifiques disponibles. Ce travail n'ayant jamais été réalisé auparavant, nous estimons qu'il est nécessaire de le faire afin de servir de base à de futurs travaux par la suite. Pour cela, les ouvrages et les articles produits par les chercheurs en archivistique, mais aussi en bibliothéconomie et en muséologie, seront largement exploités.

Dans le second temps de ce travail de recherche, il sera question de se pencher sur le cas de l'institution archivistique fédérale des États-Unis : la National Archives and Records Administration (NARA). La littérature disponible sur le sujet « archives, changement climatique et développement durable » est largement influencée par les chercheurs américains. Il nous a donc semblé pertinent de porter notre attention sur le cas des archives fédérales américaines, d'autant plus qu'elles affichent une volonté solide de s'adapter au changement climatique et de mettre en œuvre des pratiques plus durables. Le but de cette étude est de définir de quelle manière la NARA s'empare concrètement de ces deux problématiques et y répond. Nous allons nous intéresser à la politique de l'agence sur le sujet, aux actions qu'elle met en place en matière de développement durable et d'adaptation au changement climatique, ainsi qu'au bilan que l'on peut tirer de ses différentes initiatives.

L'intérêt d'étudier une structure comme la NARA est de montrer si les préconisations des chercheurs en matière de développement durable et de changement climatique sont directement applicables ou non à l'échelle d'une institution et de ses installations. Afin de mener à bien cette étude, nous avons principalement exploité les *Strategic Sustainability Performance Plans* (2010-2016)³⁷ et les *Climate Change Adaptation Plans* (2012, 2014-2015)³⁸ de l'agence, mis en ligne sur son site. La NARA planifie les actions à mener en matière d'adaptation au changement climatique et en faveur du développement durable dans ces deux plans : ils constituent donc de précieuses sources d'informations et les matériaux principaux de ce travail.

Rapport-gratuit.com 
LE NUMÉRO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

³⁷ National Archives and Records Administration, *2010-2016 Strategic Sustainability Performance Plan*, [en ligne], disponible sur <https://www.archives.gov/files/about/plans-reports/sustainability/> (consulté le 2 février 2018).

³⁸ National Archives and Records Administration, *2012, 2014 and 2015 Climate Change Adaptation Plan*, [en ligne], disponible sur <https://www.archives.gov/files/about/plans-reports/sustainability/> (consulté le 2 février 2018).

PARTIE I – Les archivistes face au changement climatique et au développement durable

Au cours de cette première partie, nous souhaitons montrer la manière dont les chercheurs se sont progressivement intéressés aux thématiques « changement climatique » et « développement durable » pour les archives. Après avoir présenté le contexte dans lequel la recherche a émergé, nous mettrons en avant les principaux axes de celle-ci jusqu'à présent, avant de porter l'attention sur les enjeux d'aujourd'hui. Cet état des connaissances souhaite avant tout montrer quelles réflexions, quelles préconisations, ont pu apporter les archivistes sur ces deux notions.

I – L'émergence des préoccupations (1970-2000)

En introduction, nous avons eu l'occasion de présenter brièvement les notions de changement climatique et de développement durable et de montrer qu'elles se conjuguent au niveau mondial. Qu'en est-il plus particulièrement pour le domaine du patrimoine ? Le changement climatique représente une menace pour le patrimonial international. Que ce soient les sites historiques et archéologiques, les monuments, les musées, les bibliothèques et, bien évidemment, les archives, tous sont concernés par le changement climatique. Néanmoins, tous n'en ont pas pris conscience en même temps et tous n'ont pas apporté les mêmes réflexions, les mêmes idées, les mêmes actions.

A – La prise de conscience du « danger climatique » par les institutions responsables du patrimoine

Comme le rappelle le Conseil International des Archives (CIA) en 1993, les archives font partie intégrante du patrimoine mondial :

« Soit on considère que les archives sont directement un élément du patrimoine culturel, soit on considère que les archives conservent des documents essentiels pour la protection du patrimoine culturel. Dans les deux cas, qui ne sont pas des visions opposées mais complémentaires, le patrimoine ne peut pas se penser sans les archives »³⁹

³⁹ Conseil international des Archives, *Les archives et les archivistes au service de la protection du patrimoine culturel et naturel*, Paris, 1993, 93 p., p. 20.

Selon l'Organisation des Nations unies pour la science, l'éducation et la culture (UNESCO), le patrimoine mondial est l'ensemble des biens culturels et naturels présentant un intérêt pour l'héritage commun de l'humanité⁴⁰. Ce patrimoine mondial inclut les monuments, les sites d'intérêt historique et archéologique, mais aussi les biens conservés dans les institutions de conservation comme les bibliothèques, les musées et les archives.

Le changement climatique étant un phénomène mondial, il est amené à avoir un impact sur ce patrimoine mondial dans les années et dans les décennies à venir. Des chercheurs comme Ben Marzeion et Anders Levermann⁴¹ ou encore comme Anny Caznave⁴² s'inquiètent des incidences que les aléas climatiques peuvent avoir sur le patrimoine et plus particulièrement de la menace que représente l'élévation du niveau de la mer. En effet, d'ici 2100, le GIEC estime qu'une grande partie des côtes du monde (75 %) souffrira d'une élévation du niveau de la mer⁴³. Or, comme le rappellent Marzeion et Levermann, de nombreux sites du patrimoine culturel et naturel se trouvent à proximité des côtes et devraient donc être affectés par cette montée des eaux d'ici un siècle : entre 6 % et 19 %, selon les prévisions du GIEC⁴⁴. Anny Caznave précise que les principaux pays concernés par ce phénomène seront la Chine, l'Inde, le Japon et les États-Unis⁴⁵. Les trois chercheurs sont unanimes sur le fait que les professionnels du patrimoine, en tant que garant d'un héritage, ont un rôle capital à jouer dans cette lutte contre le changement climatique et qu'ils doivent mener les efforts nécessaires.

La prise de conscience des menaces climatiques pesant sur le patrimoine culturel et naturel mondial n'est pas récente. En 1972, à une époque où la communauté internationale commence à s'ouvrir à la thématique environnementale, l'UNESCO adopte sa *Convention relative à la protection du patrimoine culturel et naturel mondial*⁴⁶. Son but est de doter l'institution internationale d'un cadre de travail approprié pour conserver le patrimoine commun dans « l'intérêt des générations actuelles et à venir »⁴⁷. Cette convention a établi un certain nombre de critères de protection pour les sites de valeur archéologique, architecturale, historique et environnementale. Dans les quatre dernières décennies, l'UNESCO s'est mobilisée avec un certain nombre d'acteurs pour s'attaquer au défi

⁴⁰ UNESCO, *Changement climatique et patrimoine mondial*, Paris, 2009, 81 p., p. 5.

⁴¹ Ben Marzeion, Anders Levermann, « Loss of Cultural World Heritage and Currently Inhabited Places to Sea-Level Rise », *Environmental Research Letters*, n° 9, 2014, 8 p.

⁴² Anny Caznave, « Anthropogenic Global Warming Threatens World Cultural Heritage », *Environmental Research Letters*, n° 9, 2014, 4 p.

⁴³ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *op. cit.*

⁴⁴ Ben Marzeion, Anders Levermann, art. cit., p. 1.

⁴⁵ Anny Caznave, art. cit., p. 2.

⁴⁶ UNESCO, *Changement climatique et patrimoine mondial*, Paris, 2009, 81 p., p. 5.

⁴⁷ *Ibid.* On retrouve là l'expression « des générations actuelles et à venir », qui est une part essentielle de la définition originelle du développement durable telle que la définit le Rapport Brundtland en 1987.

climatique rencontré par le patrimoine mondial. Sa coopération, notamment avec le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et avec le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), a conduit à l'adoption d'un rapport sur la *Prévision et la gestion des effets du changement climatique sur le patrimoine mondial* en 2007⁴⁸. Il est suivi par un *Document d'orientation sur l'impact du changement climatique sur les biens du patrimoine* en 2008⁴⁹ et par un guide pratique sur *l'Adaptation des sites du patrimoine mondial face au changement climatique* en 2014⁵⁰. Aujourd'hui, l'UNESCO et d'autres organisations internationales de protection du patrimoine sont en première ligne de la gestion des impacts du changement climatique sur le patrimoine mondial.

Certains pays, conscients de la menace climatique, ont également cherché à définir la vulnérabilité de leur patrimoine et à mettre en place des réponses adaptées. C'est le cas de la Grande-Bretagne. En 2002, le Center for Sustainable Heritage est mandaté par l'English Heritage⁵¹ pour mener une étude sur le changement climatique et l'environnement historique en Grande-Bretagne, incluant les bâtiments historiques, les vestiges archéologiques et les parcs naturels⁵². Cette étude est menée à bien par May Cassar, spécialiste britannique du « *sustainable heritage* »⁵³. Même si ce travail ne concerne pas directement les institutions de conservation comme les archives, l'étude est mise en avant par des structures comme la NARA ou la Society of American Archivists (SAA). Celles-ci considèrent qu'un tel travail devrait être mené au sein de chaque pays pour les archives, de façon à déceler leurs vulnérabilités face au changement climatique et à mettre en avant des réponses adaptées.

Malgré cette progressive prise de conscience de la menace climatique qui pèse sur le patrimoine, les professionnels des archives, des bibliothèques et des musées ne se sont penchés sur la question que plus tardivement comparativement aux professionnels s'occupant de la conservation des monuments et des sites archéologiques et naturels. Eira Tansey et les autres chercheurs ayant travaillé sur le sujet considèrent les archives, les bibliothèques et les musées comme un ensemble cohérent dans la mesure où ces trois institutions présentent une mission commune de protection d'un patrimoine culturel et une organisation assez proche⁵⁴. Comment expliquer leur retard ?

⁴⁸ UNESCO, *Prévision et gestion des effets du changement climatique sur le patrimoine mondial*, Paris, 2006, 43 p.

⁴⁹ UNESCO, *Document d'orientation sur l'impact du changement climatique sur les biens du patrimoine*, Paris, 2008, 21 p.

⁵⁰ UNESCO, *Adaptation des sites du patrimoine mondial face au changement climatique*, Paris, 2014, 90 p.

⁵¹ L'English Heritage est un organisme public chargé de la gestion du patrimoine britannique.

⁵² May Cassar, *Climate Change and the Historic Environment*, London, University College, 2015, 104 p.

⁵³ En anglais, le terme de « sustainable development » est très peu utilisé pour évoquer le développement durable. On lui préfère très souvent le simple terme de « sustainable », qui se traduit par « durable ».

⁵⁴ Eira Tansey, art. cit., p. 2.

Eira Tansey toujours apporte un élément de réponse à cette question. Selon elle, la prise de conscience précoce du danger climatique par certaines branches du patrimoine culturel est avant tout liée à des considérations géographiques. Les monuments et les sites archéologiques et naturels sont davantage dépendants de leur localisation géographique (et des menaces qui vont avec) que ne peuvent l'être les archives, les bibliothèques et les musées⁵⁵. Nous disions précédemment que l'élévation du niveau de la mer est susceptible de constituer une terrible menace pour le patrimoine. Les archives, les bibliothèques et les musées, en ultime recours à cette montée des eaux ou à toute autre catastrophe naturelle, peuvent toujours délocaliser leurs collections ailleurs, dans un endroit hors de danger. La délocalisation est une option beaucoup moins envisageable pour les monuments et les sites archéologiques. Les professionnels en charge de leur conservation, qu'ils aient été confrontés par le passé ou qu'ils soient confrontés dans l'avenir aux aléas provoqués par le changement climatique, doivent penser à des solutions d'adaptation, d'atténuation, afin de ne pas voir tout un pan du patrimoine mondial disparaître. Geoff O'Brien, Phil O'Keefe, Janak Jayawickrama et Rohit Jigyasu insistent particulièrement sur cette nécessité d'accroître la résilience du patrimoine culturel menacé par le changement climatique⁵⁶. La participation de longue date de l'ICOMOS aux programmes de travail de l'UNESCO sur l'adaptation du patrimoine mondial au changement climatique vient renforcer un peu plus cette idée⁵⁷.

Bien que la prise de conscience des organisations internationales de protection du patrimoine soit relativement précoce, certains chercheurs, comme Anthony Veerkamp, estiment qu'il reste encore beaucoup de travail à faire⁵⁸. Il insiste notamment sur la nécessité d'accroître les moyens financiers et les actions concrètes dans les territoires à risques climatiques, souvent également fragiles sur le plan économique et sur le plan social. Membres à part entière des institutions patrimoniales, les bibliothèques, les musées et les archives prennent conscience plus tardivement des conséquences que le changement climatique peut avoir sur l'exercice de leur mission. Ce « retard » est néanmoins tout relatif pour les professionnels des bibliothèques et des musées, qui s'intéressent peu à peu aux questions climatiques et environnementales au début des années 1990.

⁵⁵ Eira Tansey, art. cit., p. 3.

⁵⁶ Geoff O'Brien, Phil O'Keefe, Janak Jayawickrama et Rohit Jigyasu, « Developing a Model for Building Resilience to Climate Risks for Cultural Heritage », *Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development*, n° 5, 2015, p. 99-114.

⁵⁷ UNESCO, *Changement climatique et patrimoine mondial*, Paris, 2009, 81 p., p. 5.

⁵⁸ Anthony Veerkamp, « Preservation in a Changing Climate : Time to Pick up the Tab », *Forum Journal*, n° 29, 2015, p. 9-18.

B – L'intérêt des bibliothèques et des musées pour le développement durable et le changement climatique

Au sein du trio d'institutions de conservation que sont les archives, les bibliothèques et les musées, le changement climatique et les thématiques qui lui sont rattachées ne sont pas traités de la même manière que pour d'autres secteurs du patrimoine culturel, comme nous venons de l'expliquer. Avec l'émergence des préoccupations environnementales mondiales dans les années 1990, des professionnels de ces trois institutions prennent conscience que les installations dont ils ont la charge et les pratiques qui sont les leurs peuvent avoir une influence sur leur environnement. Ils vont alors chercher à développer des réflexions de façon à limiter cet impact. Pour cela, ils vont surtout chercher à mettre en application les principes du développement durable. Comme l'expliquent Tansey⁵⁹ et Abbey⁶⁰, les professionnels et les chercheurs des bibliothèques et des musées ont été les premiers à se pencher sur la question et à mener des recherches. Ici, il va être question de s'intéresser à cette littérature produite. Puisque celle-ci se révèle relativement conséquente, il n'est pas question de mener un inventaire complet des publications car il ne s'agit pas du propos de ce travail. Au contraire, nous allons mettre l'accent sur l'émergence des mouvements de recherche sur le développement durable et sur le changement climatique pour les bibliothèques et pour les musées, et mettre en lumière les grandes tendances, les grandes idées et les principales publications qui ont constitué les jalons importants de la recherche jusqu'à présent.

Les premiers intérêts pour la question écologique apparaissent dans la littérature des bibliothèques dans les années 1990. Le tout premier article dédié à « l'éco-bibliothèque » est probablement celui de James et de Suzanne LaRue, *The Green Librarian*, publié à l'automne 1991⁶¹. Il s'agit d'un manifeste à destination des bibliothécaires qui souhaitent adopter des pratiques responsables de l'environnement, aussi bien dans leur vie privée que dans leur vie professionnelle. Par la suite, la littérature prônant des bibliothèques plus responsables de leur environnement continue de proliférer et devient de plus en plus importante dans les années 2000, tout en mettant davantage l'accent sur le développement durable. Même si les chercheurs américains sont les plus nombreux à travailler sur le sujet, la France n'est pas en reste pour autant. En 2008, une étude très intéressante concernant la Bibliothèque nationale de France (BnF) et son rapport au développement durable est

⁵⁹ Eira Tansey, art. cit., p. 1.

⁶⁰ Heidi Abbey, art. cit., p. 1.

⁶¹ James Larue, Suzanne Larue, « The Green Librarian », *Wilson Library Bulletin*, n° 65, 1991, p. 27.

menée par Valérie Vesque-Jeancard⁶². Elle met en avant les efforts déployés par la BnF pour adopter les idées du développement durable pour ses bâtiments, pour ses procédures et pour les actions de ses employés : elle insiste fortement sur l'importance de penser la question durable de manière globale⁶³. Dans leur article de 2010, Maria Jankowska et James Marcum mettent eux aussi l'accent sur la nécessité de mener une stratégie globale en matière de développement durable pour les bibliothèques, pour toutes leurs activités : processus de collecte, communication, exploitation des installations, numérisation...⁶⁴. L'article d'Alain Jacquesson publié en 2006 s'articule d'ailleurs autour de cette relation entre numérisation et développement durable dans les bibliothèques. L'idée est que l'outil numérique permet de jouer sur deux des trois piliers du développement durable : le pilier écologique et le pilier social, en facilitant l'accès aux collections à un plus grand nombre⁶⁵. A partir de la décennie 2000, les chercheurs pensent le développement durable pour les bibliothèques de façon globale. Notons d'ailleurs que le terme de « bibliothèque verte », utilisé pour qualifier les bibliothèques qui agissent en faveur de l'environnement et mettent en application les principes durables, se répand progressivement dans la recherche anglophone à partir de 2003 avec Bill Brown⁶⁶ et surtout avec Monika Antonelli en 2008, qui souhaite retracer le mouvement américain des « Green Libraries »⁶⁷.

Il faut attendre la fin des années 2000 pour voir apparaître les premiers ouvrages sur ces bibliothèques vertes. Deux travaux doivent être mis en avant tout particulièrement pour leur apport à la recherche. D'une part, l'ouvrage de Sam Mulford et de Ned Himmel, *How Green is my Library ?*, de 2009⁶⁸. Destiné aux bibliothécaires professionnels, il constitue une introduction générale aux termes communément utilisés dans la littérature sur le développement durable comme « énergie alternative » ou « empreinte écologique ». Il propose surtout deux checklists utilisables par les professionnels : une première pour évaluer à quel point leur installation et leurs pratiques pèsent sur l'environnement, une seconde d'actions à mener pour aller vers une bibliothèque plus respectueuse de l'environnement. D'autre part, il convient de remarquer l'ouvrage de Kathryn Miller : *Public Libraries Going Green*⁶⁹. Ce livre cible plus spécifiquement les bibliothèques publiques et insiste tout particulièrement sur le

⁶² Valérie Vesque-Jeancard, « Le développement durable appliqué à une bibliothèque : la BnF », *International Preservation News*, n° 44, 2008, p. 21-23.

⁶³ *Ibid.*, p.23.

⁶⁴ Maria Jankowska, James Marcum, « Sustainability Challenge for Academic Libraries : Planning for the Future », *College & Research Libraries*, n° 71, 2010, p. 160-170, p. 167.

⁶⁵ Alain Jacquesson, « Bibliothèques numériques, logiciels libres et développement durable », *ARBIDO*, n° 1, 2006, p. 35-36.

⁶⁶ Bill Brown, « The New Green Standard », *Library Journal*, n° 128, 2003, p. 61-63.

⁶⁷ Monika Antonelli, « The Green Library Movement : An Overview of Green Library Literature and Actions from 1979 to the Future of Green Libraries », *Electronic Green Journal*, n° 27, 2008, p. 1-11.

⁶⁸ Sam Mc Bane Mulford, Ned Himmel, *How Green Is My Library ?*, Santa Barbara, Libraries Unlimited, 2009, 176 p.

⁶⁹ Kathryn Miller, *Public Libraries Going Green*, Chicago, American Library Association, 2010, 103 p.

rôle que doivent tenir les bibliothécaires auprès de leur public en matière d'éducation à la protection de l'environnement. Pour Kathryn Miller, les bibliothèques doivent commencer par montrer l'exemple (« *we should lead by exemple* »)⁷⁰ : c'est-à-dire faire de la bibliothèque un espace sain et mettre en place des pratiques respectueuses de l'environnement. En 2013, George Aulisio revient assez largement sur cette œuvre de sensibilisation et sur la nécessité de la mener conjointement avec d'autres acteurs (universités, musées...) ⁷¹. Ces publications et celles qui ont suivies depuis (notamment celle d'Ashley Jones en 2014)⁷² répondent à une demande de la profession d'avoir des solutions concrètes à mettre en place.

Avec l'accroissement des catastrophes naturelles associées au changement climatique dans les années 2000, les bibliothécaires ont également été amenés à réfléchir aux moyens de protéger leurs avoirs. Aux États-Unis, les ouragans Katrina et Rita, qui dévastent une partie de la Floride et de la Louisiane en 2005, ont été un déclic : de nombreuses bibliothèques, non-préparées ou très peu, subissent d'importantes destructions⁷³. Nous pouvons citer ici les travaux de Randy Silverman⁷⁴. Il met en avant la nécessité pour les bibliothécaires de préparer leurs installations et leurs collections face à une éventuelle catastrophe d'origine naturelle, notamment par la création de plans d'urgence. A partir du milieu des années 2000, la notion de résilience au changement climatique émerge petit à petit.

Pour conclure sur les bibliothèques, il nous semble opportun de mentionner l'ouvrage de Mandy Henk, publié en 2013⁷⁵. Elle est la première à faire véritablement la liaison entre les thématiques de « changement climatique » et de « développement durable » pour les bibliothèques. Jusqu'alors, l'idée d'aller vers des bibliothèques plus écologiques est surtout pensée selon un point de vue environnemental : les bibliothèques ont une empreinte sur l'environnement, il faut donc veiller à réduire cette empreinte. Mandy Henk ne remet pas en cause cela, elle ne fait que mettre en relation cette volonté d'aller vers plus de développement durable avec la nécessité de lutter contre le changement climatique : aller vers des bibliothèques plus durables, c'est atténuer leur contribution aux perturbations du climat et en même temps les rendre plus résilientes. Le développement durable et la lutte contre le changement climatique sont pensés conjointement.

⁷⁰ Kathryn Miller, *op. cit.*, p. 82.

⁷¹ George Aulisio, « Green Libraries Are More Than Just Buildings », *Electronic Green Journal*, n° 35, 2013, p. 1-10.

⁷² Ashley Jones, « Sustainability in Library Preservation », *Technical Services Quarterly*, n° 31, 2014, p. 31-43.

⁷³ Tom Diamond, « The Impact of Hurricanes Katrina and Rita on Three Louisiana Academic Libraries : a Response from Library Administrators and Staff », *Library Leadership & Management*, n° 20, 2006, p. 192-200.

⁷⁴ Randy Silverman, « Toward a National Disaster Response Protocol », *Libraries & the Cultural Record*, n° 41, 2006, p. 497-511.

⁷⁵ Mandy Henk, *Ecology, Economy, Equity : The Path to a Carbon-Neutral Library*, Chicago, American Library Association, 2014, 160 p.

Les bibliothécaires n'ont pas été les seuls à entretenir des préoccupations écologiques et à penser leurs missions à l'aune du développement durable : il y a également les personnels des musées. Là encore, la littérature disponible se révèle particulièrement riche. A l'instar des bibliothèques, les premiers écrits pour les musées apparaissent dans les années 1990. Il convient notamment de citer les travaux de Tereza Scheiner en 1997⁷⁶ et ceux de Douglas Worts en 1998⁷⁷. Les deux auteurs défendent l'idée que les professionnels des musées doivent incorporer les réflexions autour du développement durable dans l'identité, dans les missions et dans les pratiques de leurs institutions. Dans les années 2000, d'autres publications d'importance voient le jour comme celle de Glenn Sutter et de Douglas Worts en 2005⁷⁸, et comme celle de Sarah Brophy et d'Elisabeth Wylie en 2006⁷⁹. Ces deux publications contribuent significativement à développer les recherches sur le développement durable parmi les professionnels des musées⁸⁰. Elles sont les premières à introduire l'idée de pratiques responsables à incorporer dans les opérations quotidiennes des musées. Comme c'est le cas pour les bibliothèques, les recherches sont essentiellement américano-centrées. Néanmoins, cela n'empêche pas la question de trouver un certain écho ailleurs, comme en France, peut-être même de façon plus marquée que pour les bibliothèques. En France, la décennie 2000 marque l'émergence de plusieurs travaux, comme ceux de Marc Casteignau en 2004⁸¹, ou comme ceux de Nicolas Ponson et de Jérôme Caviglia en 2006⁸². Ces derniers mettent en avant les interactions évidentes qu'il y a entre la notion de développement durable et la mission même des musées : protéger des collections sur le long terme, de façon « durable »⁸³. Ils proposent également des exemples d'actions à mettre en place.

Il faut attendre 2008 pour avoir un premier ouvrage sur les musées et le développement durable. Il s'agit du livre de Sarah Brophy et d'Elisabeth Wylie : *The Green Museum* [...] ⁸⁴. Notons qu'il s'agit de la première fois que le terme de « *Green Museum* » est utilisé. Ce livre, comme celui de

⁷⁶ Tereza Scheiner, « Ethics and the Environment : Museum Ethics and the Environment : In Search of a Common Virtue », *Museum Ethics : Theory and Practice*, 1997, p. 178-186.

⁷⁷ Douglas Worts, « On Museums, Culture and Sustainable Development », *Museums and Sustainable Communities*, 1998, p. 21-27.

⁷⁸ Glenn Sutter, Douglas Worts, « Negotiating a Sustainable Path : Museums and Societal Therapy », Calgary, *Looking Reality in the Eye : Museums and Social Responsibility*, 2005, p. 202.

⁷⁹ Sarah Brophy, Elisabeth Wylie, « It's Easy Being Green : Museums and the Green Movement », *Museum News*, 2006, p. 38-45.

⁸⁰ Heidi Abbey, art. cit., p. 8.

⁸¹ Marc Casteignau, « Ecomusées, musées de société et développement durable – Des valeurs partagées de longue date », *Musées et collections publiques de France*, n° 243, 2004, p. 43-48.

⁸² Nicolas Ponson, Jérôme Caviglia, « Patrimoines et développement durable : quelle place et quel rôle pour les musées ? », *Musées et collections publiques de France*, n° 247, 2006, p. 56-59.

⁸³ *Ibid.*, p. 59.

⁸⁴ Sarah Brophy, Elisabeth Wylie, *The Green Museum : A Primer on Environmental Practice*, AltaMira Press, 2008, 224 p.

Sam Mulford et de Ned Himmel pour les bibliothèques⁸⁵, propose une introduction aux pratiques écologiques et durables, à destination des professionnels. L'ouvrage traite des concepts gravitant autour du développement durable, des manières pour mesurer l'impact d'un musée et de ses opérations sur l'environnement, mais aussi du rôle des musées comme éducateur à la protection de l'environnement et au développement durable. Il contient aussi un ensemble de ressources, de fiches, pour donner aux professionnels des idées d'initiatives à mettre en place. Aujourd'hui, même si d'autres ouvrages sont parus sur le sujet, notamment celui de Rachel Madan⁸⁶, les travaux de Brophy et de Wylie demeurent la référence. En France, l'ouvrage de Serge Chaumier et d'Aude Porcedda – *Musée et développement durable*, publié en 2011 – se révèle très intéressant⁸⁷. Fruit d'une collaboration entre des muséologues français et québécois, l'ouvrage compile plusieurs études de cas de musées à travers le monde et aborde des questions attenantes au développement durable : choix d'architecture et de design au moment de la construction ou de la rénovation des musées, conception des expositions, sensibilisation des publics... Ces ouvrages ont tous pour objectif d'amener les professionnels des musées vers le développement durable.

A l'instar des bibliothécaires, les muséologues se sont progressivement intéressés à la question du changement climatique. Les récentes études de Fiona Cameron et de Brett Neilson⁸⁸ ainsi que de Jennifer Newell, Robin Libby et Kirsten Wehner⁸⁹ sont à mettre en avant. Ces ouvrages s'intéressent principalement à la place que peuvent occuper les musées dans la lutte contre le changement climatique : les actions qu'ils peuvent mettre en place à leur échelle, le rôle d'éducateur du public, la capacité à solliciter les chercheurs sur le climat pour mener des recherches... Comme c'est le cas pour les bibliothèques, les musées développent aussi des plans de réponse aux catastrophes naturelles depuis plusieurs années déjà⁹⁰. Pour autant, la question de l'adaptation au changement climatique, de l'amélioration de la résilience des musées, est encore peu présente dans la recherche. Le lien entre développement durable et lutte contre le changement climatique n'est également pas établi.

Il est intéressant d'observer que la recherche pour les bibliothèques et pour les musées a suivi une trajectoire plus ou moins similaire sur les questions relatives au développement durable et au changement climatique. Les écrits émergent dans les années 1990 et se développent fortement au

⁸⁵ Sam Mc Bane Mulford, Ned Himmel, *op. cit.*

⁸⁶ Rachel Madan, *Sustainable Museums : Strategies for the 21st Century*, London, MuseumsEtc, 2011, 384 p.

⁸⁷ Serge Chaumier, Aude Porcedda, *Musées et développement durable*, Paris, La Documentation française, 2011, 336 p.

⁸⁸ Fiona Cameron, Brett Neilson, *Climate Change and Museum Futures*, London, Routledge, 2014, 300 p.

⁸⁹ Jennifer Newell, Robin Libby, Kirsten Wehner, *Curating the Future : Museums, Communities and Climate Change*, London, Routledge, 2017, 298 p.

⁹⁰ Eira Tansey, art. cit., p. 1.

cours de la décennie 2000, pour arriver à maturité au tournant des années 2010, avec la parution des premiers ouvrages sur le sujet. Si les chercheurs mettent en avant la nécessité pour leur institution de réduire leur impact sur l'environnement, le changement climatique est rarement cité. Celui-ci trouve de plus en plus d'écho dans la littérature professionnelle au milieu de la décennie 2000, alors que les premières catastrophes climatiques directement affiliées au changement climatique touchent des institutions en charge de la conservation de patrimoine culturel. Chronologiquement, les recherches portant sur le développement durable sont donc plus anciennes que celles sur le changement climatique. Eira Tansey met en avant la richesse globale des recherches menées par les chercheurs des bibliothèques et des musées pour l'atténuation du changement climatique par l'adoption de pratiques plus responsables de l'environnement, en phase avec le développement durable⁹¹. En revanche, elle déplore que l'adaptation au changement climatique fasse l'objet de peu de réflexions et qu'elle soit insuffisamment pensée conjointement avec le développement durable. Toujours est-il que les bibliothèques et les musées sont en avance sur les archives sur les questions de développement durable et de lutte contre le changement climatique. Les archivistes travaillant sur ces thématiques s'accordent sur ce point et sur le fait que la riche littérature disponible pour les bibliothèques et les musées doit être utilisée par les chercheurs et par les professionnels des archives.

C – Les premiers travaux de recherche



Heidi Abbey⁹² et Eira Tansey⁹³ – dont les travaux respectifs sur l'adoption de pratiques respectueuses du développement durable et sur l'adaptation au changement climatique au sein de la profession archivistique constituent les travaux les plus aboutis à ce jour – insistent toutes les deux sur le retard de la recherche en archivistique sur ces domaines. Aucune d'entre elles n'est en capacité d'avancer une explication à cela. Jusqu'à présent, nous nous sommes intéressés à l'émergence des préoccupations autour du changement climatique et de l'intérêt pour le développement durable, dans un premier temps pour le patrimoine culturel et naturel dans son ensemble, puis pour les bibliothèques et les musées. Un tel état des lieux était nécessaire pour montrer dans quel contexte s'inscrit la recherche en archivistique. Les premières recherches pour les bibliothèques et pour les musées commencent dans les années 1990. Qu'en est-il pour la recherche en archivistique ? A quand remontent les premiers travaux ?

⁹¹ Eira Tansey, art. cit., p. 2.

⁹² Heidi Abbey, art. cit., p. 1.

⁹³ Eira Tansey, art. cit., p. 1.

La recherche en archivistique en vient à s'intéresser aux préoccupations environnementales en se penchant dans un premier temps sur les sources d'archives en elles-mêmes, sur les sources dites « environnementales ». C'est par ce biais que la question de l'environnement infiltre la recherche : quelles sont les sources d'archives susceptibles d'être utiles aux chercheurs de l'environnement ? Quelle valorisation doit en être faite par les archivistes ? Ces questions ont été traitées par plusieurs chercheurs dès les années 1970. Il n'est pas question ici de se montrer exhaustif. Il est néanmoins pertinent de s'y intéresser puisque ce sont ces travaux qui ont contribué à développer les idées et le vocabulaire autour du changement climatique et du développement durable dans les recherches. Parmi les premiers chercheurs à distinguer, nous pouvons citer Armelle Catchpole. Dans son article de 1978, elle défend l'idée selon laquelle les archives constituent des ressources comme les autres pour les scientifiques de l'environnement⁹⁴. Pour elle, les archives sont utiles pour recréer un environnement passé et pour être en mesure de le comparer avec l'environnement du présent. Au cours des années 1990, avec les préoccupations grandissantes autour de la menace climatique, les recherches sur les sources environnementales se développent. Les travaux de Candace Leowen, une archiviste canadienne, sont révélateurs du contexte et des recherches d'alors. En 1992, elle publie un article dans la revue canadienne *Archivaria*⁹⁵. D'une part, elle s'inscrit dans le courant de pensée d'alors, qui est à la reconnaissance de l'impact de l'homme sur le changement climatique. D'autre part, elle soutient l'idée que les archives peuvent être utiles aux chercheurs de l'environnement pour développer des solutions aux problèmes environnementaux contemporains ; les archives sont perçues comme une source d'informations utiles pour apporter des clés de réponses aux crises du présent⁹⁶. Cette vision assez novatrice de l'utilisation des archives est renforcée par la publication de l'article de Todd Welch dans la revue *The American Archivist* en 1999 : « Green Archivism [...] »⁹⁷. Le chercheur américain se fait l'écho de l'intérêt croissant de la profession pour les sources environnementales et cherche à sensibiliser les archivistes sur le fait que les préoccupations autour de l'environnement promettent d'être un enjeu crucial pour la profession dans le futur⁹⁸. Selon Heidi Abbey, les recherches sur les sources environnementales – et plus spécifiquement encore les travaux de Welch, qui est le premier à populariser le terme de « *Green Archivism* » - ont contribué à l'entrée progressive de la thématique environnementale dans la recherche en archivistique.

⁹⁴ Armelle Catchpole, « Archives and the Environmental Scientist », *Archivaria*, n° 6, 1978, p. 113-136.

⁹⁵ Candace Leowen, « From Human Neglect to Planetary Survival : New Approaches to the Appraisal of Environmental Records », *Archivaria*, n° 33, 1992, p. 87-103.

⁹⁶ Candace Leowen, art. cit., p. 5.

⁹⁷ Todd Welch, « Green Archivism : The Archival Response to Environmental Research », *The American Archivist*, n° 62, 1999, p. 74-94.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 89-90.

Dans la littérature archivistique, l'une des toutes premières références aux préoccupations environnementales et à l'idée que les archives ont un impact sur l'environnement nous vient de deux publications de Sandra Rowoldt dans les années 1990 : « The Greening of Archive Buildings : [...] » en 1993⁹⁹ et « Going Archivally Green [...] » en 1998¹⁰⁰. Dans ces articles, l'archiviste sud-africaine porte l'attention sur le cas particulier des centres d'archives d'Afrique du Sud et sur le contexte qui les accompagne : un climat chaud avec une forte humidité. Du fait de ces spécificités, les archives sud-africaines doivent mettre en place de puissants systèmes de climatisation dans leurs magasins d'archives de façon à conserver leurs collections dans les meilleures conditions possibles. Or, ces systèmes sont coûteux, énergivores et particulièrement polluants selon Sandra Rowoldt : elle cherche donc une alternative pour assurer un environnement de conservation plus écologique¹⁰¹. Elle base son approche sur le modèle mis en place aux archives de Cologne dans les années 1970, dit « modèle de Cologne »¹⁰². Celui-ci repose sur l'utilisation de moyens architecturaux (moyens passifs) pour maintenir une température constante et des conditions environnementales satisfaisantes à l'intérieur d'un magasin d'archives, plutôt que sur l'utilisation de systèmes de climatisation et de ventilation artificiels (moyens actifs)¹⁰³. Même si les réflexions de Sandra Rowoldt ne mentionnent pas directement le changement climatique ou le développement durable, elles n'en demeurent pas moins intéressantes. Elle pointe du doigt l'impact négatif que peuvent avoir les bâtiments d'archives sur leur environnement, tout en apportant des éléments de réponse pour un élément caractéristique de la profession : les magasins d'archives. Sandra Rowoldt pose avant l'heure des considérations d'économie d'énergie, de pollution... qui sont à l'ordre du jour par la suite.

En dehors des publications citées précédemment, les travaux relatifs au développement durable et au changement climatique, même dans un sens plus large, n'apparaissent pas avant les années 2000. La littérature archivistique disponible se révèle bien maigre et les deux notions, pourtant popularisées par les premiers grands sommets internationaux, peinent à susciter des travaux de recherche au sein de la communauté archivistique. Cela ne veut pas dire pour autant que les archivistes ne se sont pas emparés de la question et n'ont pas lancé des actions ou des initiatives ponctuelles mais, en l'absence de documentation formelle, il est difficile de déterminer leur étendue.

⁹⁹ Sandra Rowoldt, « The Greening of Archive Buildings : Natural Air-Conditioning in the Southern African Context », *Janus : Archival Review*, n° 2, 1993, p. 36-41.

¹⁰⁰ Sandra Rowoldt, « Going Archivally Green : Implications of Doing it Naturally in Southern African Archives and Libraries », *South African Journal of Library and Information Science*, n° 66, 1998, p. 144-147.

¹⁰¹ Sandra Rowoldt, « The Greening of Archive Buildings [...] », art. cit., p. 36.

¹⁰² Sandra Rowoldt, « Going Archivally Green [...] », art. cit., p. 144.

¹⁰³ *Ibid.*

II – Le développement des réflexions (2000-2010)

A l'aube du nouveau millénaire, les premières pierres sont posées mais presque tout reste à faire et à écrire autour de l'axe de recherche archives-changement climatique-développement durable. Les chercheurs font commencer le mouvement des « *Green Libraries* » et des « *Green Museums* » dans les années 1990. Concernant le mouvement des « *Green Archives* », celui-ci débute plus tard, dans la décennie 2000, décennie qui voit se multiplier les publications sur le sujet, principalement autour de la question du développement durable et autour de la nécessité de réduire l'impact environnemental des services d'archives. La littérature demeure encore modeste à l'heure qu'il est, mais plusieurs axes de recherche se dessinent tout de même : maîtriser de façon écologique l'environnement des magasins d'archives, réduire l'empreinte environnementale des bâtiments d'archives et aller vers des pratiques archivistiques, plus écologiques, plus durables. Nous allons tâcher de présenter au mieux ces trois principaux axes ici. Concernant plus spécifiquement la réduction de l'empreinte environnementale des bâtiments et des magasins d'archives, de nombreux travaux connexes pourraient être cités pour les contributions qu'ils apportent. Le choix a été fait de se focaliser uniquement sur les publications qui articulent pleinement leurs réflexions autour du développement durable à proprement parlé, qui s'inscrivent véritablement dans ce courant.

A – Maîtriser de façon écologique l'environnement des magasins d'archives

L'archiviste américaine Heidi Abbey rappelle la mission fondamentale de l'archiviste : conserver des documents sur le temps long et les rendre consultables par les générations futures. Pour cela, le professionnel des archives doit maintenir les magasins d'archives, les endroits où sont stockés les documents, dans un environnement favorable en termes de lumière, d'humidité, de température... Dans plusieurs pays, des guides sont publiés concernant les normes de construction et d'aménagement à suivre pour les bâtiments d'archives. Ces guides contiennent des informations utiles sur les magasins et sur les règles à mettre en place afin d'assurer une conservation satisfaisante des documents sur le long terme : agencement des rayonnages, taux d'exposition à la lumière, seuil de température et d'humidité à respecter pour tel ou tel type de documents... En France, depuis 2007, le Service interministériel des Archives de France (SIAF) met en ligne et actualise un guide à suivre : *Règles de base pour la construction et l'aménagement d'un bâtiment d'archives*¹⁰⁴. Aux États-Unis,

¹⁰⁴ Direction des Archives de France, *Règles de base pour la construction et l'aménagement d'un bâtiment d'archives*, Paris, 2009, 26 p.

ce sont les archivistes Michele Pacifico et Thomas Wilsted qui ont réalisé un tel travail en 2009, pour le compte de la SAA¹⁰⁵. Afin de garantir la conservation optimale des documents, les archivistes ont recours à des systèmes artificiels de chauffage, de ventilation et de climatisation. Or, ces systèmes peuvent se révéler coûteux, énergivores et particulièrement polluants, du fait de leurs composants ou du fait des composés chimiques qu'ils sont susceptibles de relâcher dans l'air. Dans les années 2000, des chercheurs se focalisent sur cette question du contrôle de l'environnement des magasins d'archives et cherchent des alternatives capables d'allier la bonne conservation des documents et les préoccupations environnementales.

Comme nous avons pu l'évoquer précédemment, Sandra Rowoldt, archiviste sud-africaine, a publié deux articles sur le sujet dans les années 1990¹⁰⁶. En s'intéressant aux archives de son pays, elle souhaite montrer l'impact négatif que peuvent avoir les systèmes de climatisation et de ventilation des magasins sur l'environnement. Selon elle, ces systèmes sont efficaces mais ils coûtent cher (à installer et à entretenir), ils consomment beaucoup trop d'énergie et, surtout, ils polluent¹⁰⁷. En d'autres termes, ils ne sont pas durables, d'où la nécessité de trouver une alternative. Dans cette optique, l'archiviste s'interroge sur la portabilité du modèle de Cologne en Afrique du Sud. Dans son article de 1998, elle s'intéresse ainsi à plusieurs services d'archives qui ont tenté d'adapter ce modèle : les archives de Cologne, mais aussi les archives de Maastricht, les archives de Jérusalem et les archives de l'université de Stellenbosch en Afrique du Sud. Pour elle, le modèle de Cologne peut être une réussite, à condition qu'il soit correctement adapté aux spécificités locales : le climat, l'orientation du soleil, les vents, les matériaux, la végétation¹⁰⁸... Sandra Rowoldt pointe du doigt quelque chose de fréquemment repris dans les études sur le développement durable et sur l'adaptation au changement climatique : la nécessité de prendre en compte les conditions locales. Dans le cas où celles-ci ne sont pas compatibles avec une application des principes du modèle de Cologne, elle estime possible la mise en place d'un système hybride, avec le maintien d'un système de climatisation artificiel. Toujours dans cette idée d'adaptation aux conditions locales, elle souligne une dernière chose très importante : un modèle, aussi bon soit-il, ne peut jamais être pleinement applicable partout. Il peut avoir une trame directrice, mais il doit toujours être adapté.

¹⁰⁵ Michele Pacifico, Thomas Wilsted, *Archival and Special Collections Facilities : Guidelines for Archivists, Librarians, Architects, and Engineers*, Society of American Archivists, 2009, 204 p.

¹⁰⁶ Sandra Rowoldt, « The Greening of Archive Buildings [...] », art. cit. ; « Going Archivaly Green [...] », art. cit.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 1.

¹⁰⁸ Sandra Rowoldt, « Going Archivaly Green [...] », art. cit., p. 5.

Il faut attendre près de dix ans après la dernière publication de Sandra Rowoldt pour voir apparaître un premier travail sur le sujet dans la littérature archivistique américaine. Il s'agit de l'article de Travis Puller, publié en 2008 : « How Archives can Go Green Responsibly [...] »¹⁰⁹. Si l'archiviste américain s'accorde avec l'archiviste sud-africaine sur l'aspect coûteux, énergivore et polluant des systèmes de contrôle environnemental utilisés dans les magasins d'archives, il diverge en revanche quant à la solution à apporter. Il ne prône pas nécessairement le remplacement des systèmes artificiels par un modèle plus « passif » comme celui de Cologne. Au contraire, pour lui, la solution est d'améliorer ces systèmes afin de les rendre plus respectueux de l'environnement¹¹⁰. Plutôt que de remplacer ce qui se fait actuellement, il est dans l'idée de l'améliorer. Il insiste aussi sur l'importance d'améliorer l'enveloppe des magasins, notamment en renforçant leur isolation, afin de limiter les pertes de chaleur et d'énergie et donc de moins solliciter les systèmes artificiels¹¹¹. S'ils ne sont pas d'accord sur la méthode à mettre en place, Puller et Rowoldt s'accordent néanmoins sur la nécessité de prendre en compte la situation locale. Concernant le climat local, l'Américain met en avant une idée intéressante : préparer des plans d'adaptation pour les magasins d'archives en cas de fortes variations des conditions climatiques, notamment induites par le changement climatique¹¹². Puller est donc à la fois dans une logique d'atténuation (en limitant l'impact des systèmes de contrôle des magasins d'archives sur l'environnement) et d'adaptation au changement climatique (en adaptant les systèmes des magasins en cas de changement), ce qui est assez novateur à l'époque de son article. Dernier élément intéressant mis en avant par l'Américain : le coût de mise en place d'un nouveau système. En effet, qui dit systèmes plus performants, dit aussi systèmes plus coûteux. Mettre en place des systèmes plus écologiques pour le contrôle environnemental d'un magasin d'archives a un coût, un coût qui peut se révéler non négligeable et rédhibitoire pour les structures d'archives modestes.

Du côté de la France, Pierre Diaz Pédrégat, directeur d'une agence d'étude spécialisée dans la conservation préventive de biens culturels, publie un ouvrage intéressant pour le compte de la Direction des Archives de France en 2009 : *Climat dans les magasins d'archives* [...] ¹¹³. Cette oeuvre, pensée comme un manuel à suivre pour les archivistes, consacre quelques pages à l'importance de penser le contrôle environnemental des magasins d'archives à l'aune du développement durable et de

¹⁰⁹ Travis Puller, « How Archives can Go Green Responsibly : Using Alternative Methods for Climate Control in Archives », *The Newsletter of the SAA Preservation Section*, n° 23, 2008, p. 7-9.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 7.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 8.

¹¹² *Ibid.*, p. 9.

¹¹³ Pierre Diaz Pédrégat, *Climat des magasins d'archives : objectifs, moyens, méthodes. Petit manuel de climatologie appliquée à la conception des bâtiments d'archives*, Direction des Archives de France, Paris, 2009, 159 p.

la protection de l'environnement¹¹⁴. Selon Diaz Pédrégál, il est tout à fait envisageable de mettre en place des solutions architecturales et des solutions techniques pour permettre la bonne conservation des fonds d'archives, tout en réduisant de manière sensible les consommations d'énergie par rapport aux systèmes artificiels existants. Le Français se situe ainsi en quelque sorte à la croisée des réflexions portées par Rowoldt et par Puller : pour assurer le contrôle environnemental d'un magasin d'archives de façon respectueuse de l'environnement et des principes du développement durable, il faut lier à la fois des conceptions architecturales (passif) et des conceptions techniques (actif). En d'autres termes, il faut allier les systèmes artificiels actuels, éventuellement perfectionnés, avec des considérations architecturales (design particulier des pièces, des bâtiments...) pour permettre une stabilisation saine des températures, de l'humidité et de l'air au sein d'un magasin d'archives. Toujours selon l'auteur : « *les méthodes de la construction préventive des collections sont en parfaite synergie avec les exigences de la protection de l'environnement* »¹¹⁵. Selon lui, les archivistes peuvent ainsi très bien trouver des solutions qui soient compatibles avec leur mission de conservation des documents et avec un nécessaire respect de leur environnement. Diaz Pédrégál insiste sur une dernière considération intéressante : améliorer les conditions de conservation des documents d'archives dans une optique de protection de l'environnement, c'est aussi créer des conditions de travail meilleures pour le personnel à l'oeuvre dans les magasins (dimension sociale du développement durable)¹¹⁶. Un contrôle plus écologique de l'environnement de conservation des magasins est ainsi profitable à la fois pour le personnel et pour l'environnement en général.

Plus récemment, il est important de citer l'article de Michele Pacifico et de Rebecca Ellis, paru en 2016 : « Achieving Competing Goals [...] »¹¹⁷. Si l'article reprend dans les grandes lignes les principales réflexions des études précédentes, en insistant plus spécifiquement sur les considérations de chaleur et d'économie d'énergie, il est surtout rendu intéressant par la personne qui en est l'auteur. Michele Pacifico est une archiviste américaine de renom spécialisée dans les systèmes de stockage et de préservation des archives, responsable d'un certain nombre de programmes pour la NARA. Présidente du comité technique de la SAA depuis plus de vingt ans, elle est également membre d'un groupe d'experts sur les bâtiments et sur l'environnement des archives au sein du CIA. Le fait qu'une archiviste d'influence et de renom au sein du milieu archivistique nord-américain s'intéresse aux conditions de conservation des magasins d'archives et à limiter leur impact sur l'environnement est

¹¹⁴ Pierre Diaz Pédrégál, *op. cit.*, p. 102-103.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 103.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Michele Pacifico, Rebecca Ellis, « Achieving Competing Goals : Cold Storage and Energy Efficiency », *Papyrus : Journal of International Association of Museum Facility Administrators*, n° 16, 2016, p. 27-29.

significatif de la progression du sujet dans la recherche. Aujourd'hui, Michele Pacifico est l'une des archivistes les plus actives sur le thème du développement durable aux États-Unis. Elle est notamment l'instigatrice du thème de la réunion annuelle de la SAA de 2016 : « *Sustainable Archives : Strategies for our Future* ». Les recherches de Michel Pacifico, responsable à la SAA et au CIA, et celles de Pierre Diaz Pédregal pour le compte de la Direction des Archives de France, sont révélatrices de l'intérêt grandissant de certaines institutions archivistiques pour le sujet.

Penser un contrôle des conditions de conservation des magasins d'archives qui soit plus respectueux de l'environnement constitue un des principaux axes de la recherche en archivistique sur le développement durable. Dans les travaux qui ont vu le jour jusqu'à présent, ressort une idée générale : il est tout à fait possible et envisageable de penser ce contrôle d'une manière qui soit à la fois respectueuse de l'environnement au sens large et de la mission de conservation des archivistes. Pour cela, il semble impératif d'allier des considérations à la fois architecturales et techniques. Mettre en place un environnement de conservation écologique et durable est profitable à la fois aux documents conservés et aux professionnels des magasins. Pourtant, du fait de leur agencement, certains services d'archives ne disposent que d'une marge de manœuvre limitée pour adapter leurs magasins. C'est pourquoi il est important de les mettre aux normes dès leur construction¹¹⁸. Problème : cela coûte plus cher à concevoir et à installer qu'un système traditionnel, ce qui peut rebuter certains décideurs. Penser la conservation des documents d'une façon durable va de pair avec le fait de penser un bâtiment d'archives respectueux de l'environnement¹¹⁹.

B – Réduire l'empreinte environnementale des bâtiments d'archives

Les bâtiments d'archives, à l'instar des bibliothèques et des musées, sont présentés comme des « *environmental consumers* », des « consommateurs environnementaux » par Heidi Abbey¹²⁰. Derrière cette expression, il faut comprendre que les bâtiments d'archives ont un impact sur leur environnement du fait de leur fonctionnement et de leurs activités. Bien évidemment, cela n'est pas quelque chose de spécifique à ces institutions, tous les bâtiments ont une empreinte, plus ou moins forte, sur l'environnement. Néanmoins, les bâtiments d'archives sont des lieux où s'exercent des missions de conservation d'un patrimoine culturel propres à la profession archivistique. Missions qui peuvent entraîner une pollution bien spécifique, comme c'est le cas avec les magasins d'archives.

¹¹⁸ Sandra Rowoldt, « Going Archivally Green [...] », art. cit., p. 5.

¹¹⁹ Heidi Abbey, art. cit., p. 19.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 12.



Parallèlement et conjointement aux études menées sur ces derniers, se développent des travaux relatifs aux bâtiments d'archives dans leur ensemble. Certains archivistes prennent conscience qu'un bâtiment d'archives peut avoir un impact sur son environnement et cherchent à fournir des éléments de réflexions, pour mitiger cet impact sur l'environnement, mais aussi pour rendre les bâtiments d'archives plus écologiques et plus en phase avec les principes du développement durable et ses trois piliers (économique, environnemental et social). Pour les chercheurs, il est question de montrer que les bâtiments d'archives sont capables de trouver un juste équilibre entre la protection des collections dont ils ont la responsabilité et l'utilisation de manière efficiente des ressources environnementales, fiscales et humaines dont ils disposent¹²¹.

Le premier article d'importance à paraître est celui de l'archiviste britannique Tim Harris, président de la Section « Archives locales, municipales et territoriales » du CIA. C'est dans la revue de l'organisation qu'il publie son article en 2005 : « [...] Sustainable Archives Buildings »¹²². Il émet des suggestions en lien avec le développement durable pour les bâtiments d'archives de par le monde. Il s'appuie sur une définition large du développement durable, synonyme d'une réduction de l'impact sur l'environnement, socialement responsable et économiquement viable. Pour Tim Harris, au moment de la conception des bâtiments, les archivistes doivent s'inscrire dans cette conception et penser leur impact sur l'environnement, sur les personnes et sur l'économie sur le long terme¹²³. L'article se révèle particulièrement intéressant car il propose une première trame à suivre pour les archivistes souhaitant aller vers des bâtiments d'archives plus durables. Il aborde une question fondamentale : est-il préférable de construire de nouveaux bâtiments ou de rénover les anciens ? Tim Harris estime que les deux sont possibles, à condition que les bâtiments demeurent flexibles pour s'adapter aux changements futurs par la suite¹²⁴. Concernant les bâtiments anciens, il prend en exemple le cas des archives de Rotterdam, situées dans l'ancien bâtiment des postes depuis 1995. Au moment de leur installation, le bâtiment a été repensé selon les principes du développement durable : favorisation de l'éclairage naturel et des énergies renouvelables, utilisation de matériaux à faible émission, installation de panneaux solaires¹²⁵... Pour l'archiviste, les réussites des actions menées sur ce site démontrent qu'il est tout à fait possible de rendre un ancien bâtiment « durable ». Concernant la construction de bâtiments d'archives *ex-nihilo*, l'auteur suggère de veiller à un certain nombre de

¹²¹ Heidi Abbey, art. cit., p. 12.

¹²² Tim Harris, « Building for the future : Sustainable Archive Buildings », *Comma*, n°1, 2005, p. 9-15.

¹²³ *Ibid.*, p. 9.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 11.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 11-12.

points : se renseigner sur la réglementation en vigueur autour des bâtiments¹²⁶ ; réaliser des études pour déterminer un lieu d'implantation qui s'inscrive au mieux dans un contexte local¹²⁷ ; mener des audits pour mesurer les disponibilités des ressources et les impacts potentiels du bâtiment sur son environnement ; utiliser autant que possible des matériaux locaux pour la construction... Pour être durable, un bâtiment d'archives doit s'inscrire dans son environnement. L'auteur a conscience que tous les bâtiments d'archives ne peuvent pas être pensés durablement ; même si les solutions existent, les finances ne suivent pas nécessairement. Encore une fois, on retrouve l'argument financier, fréquent dans la littérature sur le sujet.

L'année 2008 a vu la publication de deux études majeures concernant la nécessité d'aller vers des bâtiments d'archives plus respectueux de l'environnement.

Aux États-Unis, l'archiviste Sarah Kim publie un article dans la revue américaine *The Primary Source* : « Green Archives : [...] »¹²⁸. D'emblée, elle pointe du doigt une idée forte : aller vers des constructions plus écologiques, plus durables, c'est répondre en partie à la menace du changement climatique en atténuant l'impact des bâtiments d'archives sur celui-ci. Elle établit clairement le lien entre développement durable et changement climatique, ce qu'il faut noter. Au-delà de ce postulat, l'archiviste américaine entend, à l'instar de Tim Harris, apporter des éléments de réflexion sur la façon de penser des bâtiments d'archives respectueux de l'environnement. Dans un tableau, elle identifie des méthodes présentées comme écologiques et dresse la liste de leurs avantages et de leurs inconvénients¹²⁹. Par exemple, concernant l'utilisation de la lumière naturelle au maximum, si cela se révèle avantageux en termes d'économie d'énergie, Sarah Kim explique qu'il peut être dangereux d'exposer trop longtemps les archives à la lumière. Les exemples de solutions sont nombreux, tout comme leurs avantages, mais une limite revient plus souvent que les autres : les coûts élevés d'installation¹³⁰. Pour cette raison, la chercheuse a conscience que les constructions vertes ne peuvent pas se limiter à l'emploi de technologies et de méthodes coûteuses. Comme Sandra Rowoldt, l'Américaine souhaite donner une plus grande place aux considérations architecturales (passives)¹³¹. Dans cette optique, elle met en avant deux idées. La première est que les archivistes doivent collaborer activement avec les professionnels du bâtiment (architectes et ingénieurs, entre autres) pour leur faire

¹²⁶ Tim Harris, art. cit., p. 9-10. A titre d'exemple, en Europe, à partir du 1^{er} janvier 2006, les bâtiments d'archives de plus de 1000 m² doivent fournir un certificat de performance énergétique.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 13.

¹²⁸ Sarah Kim, « Green Archives : Applications of Green Construction to Archival Facilities », *The Primary Source*, n° 28, 2008, 8 p.

¹²⁹ Sarah Kim, art. cit., p. 3-4.

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ Sandra Rowoldt, art. cit.

part de leurs besoins en termes de pratiques archivistiques et ainsi construire un bâtiment qui réponde au mieux à ces besoins, tout en étant écologique¹³². La seconde idée est que les archivistes doivent s'efforcer de collaborer, de dialoguer, de partager leurs expériences car un bâtiment d'archives respectueux de l'environnement ne peut pas se penser à l'échelle d'un seul individu : il doit l'être collectivement¹³³.

En 2008 toujours, France Saïe-Belaïsch, architecte rattachée au SIAF, publie un article dans la revue *Comma* : « Green Archives Buildings [...] »¹³⁴. Selon elle, les magasins d'archives représentent entre 60 % et 70 % de la surface des bâtiments d'archives en France. Penser un bâtiment d'archives respectueux de l'environnement, c'est donc avant tout penser ses magasins de façon durable¹³⁵. En mettant en avant cette réalité et en reprenant des idées déjà évoquées dans la partie précédente, France Saïe-Belaïsch fait le lien entre les recherches portant sur les bâtiments et les recherches portant sur le contrôle environnemental des magasins¹³⁶. Tout comme Harris et Kim, l'architecte du SIAF admet que le développement durable peut se conjuguer avec la réutilisation de bâtiments anciens¹³⁷. Elle cite notamment le cas des archives municipales de Marseille, situées dans une ancienne manufacture, et le cas des archives municipales de Toulouse, situées dans un ancien réservoir d'eau. Concernant la construction de nouveaux bâtiments, l'architecte se penche sur la question énergétique. Selon elle, un bâtiment d'archives respectueux de l'environnement et durable doit à la fois chercher à réduire sa consommation d'énergie (passif) et à créer activement de l'énergie (positif)¹³⁸. Cela passe par la mise en place de panneaux solaires par exemple. Concernant les arrangements intérieurs, Saïe-Belaïsch souligne l'importance de prendre en compte les nouvelles pièces nécessaires pour accueillir le matériel informatique comme les ordinateurs ou les serveurs, notamment parce que ce matériel entraîne de forts dégagements de chaleur qu'il convient de canaliser. L'œil d'architecte de France Saïe-Belaïsch sur la question des bâtiments d'archives durables est intéressant car il n'est pas archivo-centré. Sa réflexion insiste sur la nécessaire collaboration à instaurer entre archivistes et architectes pour définir des normes pour des bâtiments d'archives durables et écologiques.

La littérature sur les bâtiments d'archives durables se développe depuis le milieu des années 2000. Les chercheurs souhaitent susciter la réaction des archivistes pour que ceux-ci œuvrent vers

¹³² Sarah Kim, art. cit., p. 5.

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ France Saïe-Belaïsch, « Green Archives Buildings : Archive Buildings and Sustainable Development », *Comma*, n°2, 2008, p. 133-138.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 133.

¹³⁶ Cf. Partie I-II-B.

¹³⁷ France Saïe-Belaïsch, art. cit., p. 3-4.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 5.

des bâtiments d'archives plus respectueux de l'environnement et plus durables. La lecture des travaux nous permet de faire émerger les grandes caractéristiques d'un bâtiment d'archives durable : un bâtiment d'archives qui concilie des méthodes architecturales (agencement particulier des pièces, toits verts, matériaux réutilisables...), et techniques (commandes d'éclairage automatique, système de gestion des eaux usées...) pour réduire son impact sur l'environnement (réduction de la consommation énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de la consommation d'eau, réduction et recyclage des déchets...), de façon économiquement viable et socialement juste. En effet, les chercheurs sont unanimes pour affirmer qu'un bâtiment d'archives durable a non seulement des impacts positifs sur son environnement, mais aussi des avantages économiques et sociaux. Économiques, parce que les méthodes durables, si elles sont onéreuses à mettre en place, contribuent à faire diminuer le coût d'exploitation d'un bâtiment par la suite ; par la baisse générale de ses consommations (eau, électricité, gaz...) et par la mise en place de procédés comme le recyclage. Sociaux, parce qu'un bâtiment d'archives durable est synonyme de bonnes conditions de vie pour les personnes qui le fréquentent, que ce soient les archivistes ou le public. Certains services d'archives tentent de prendre un virage durable depuis deux décennies maintenant. En France, le bâtiment des archives départementales des Yvelines est le premier bâtiment d'archives français construit sans système d'air conditionné. Aux États-Unis, la NARA, s'efforce de réduire l'empreinte environnementale de ses bâtiments et en fait un des piliers de sa politique générale¹³⁹. Néanmoins, comme a pu le mettre en valeur l'américaine Sarah Kim, penser un bâtiment d'archives durable ne peut pas se faire sans la participation active des archivistes.

C – Aller vers des pratiques archivistiques plus « vertes »

A partir des années 2010, principalement dans la sphère anglophone, certains chercheurs commencent à s'intéresser aux pratiques des archivistes sous l'angle du développement durable. Ces derniers souhaitent pousser la réflexion au-delà des simples bâtiments et réfléchir à un ensemble de bonnes pratiques, durables, adaptées à la science archivistique. Nous allons aborder ici assez longuement le travail d'Heidi Abbey, déjà cité à plusieurs reprises, car il s'agit probablement de l'étude la plus aboutie sur le sujet. Nous discuterons également d'autres travaux gravitant autour de l'idée de rendre « durables » les pratiques archivistiques, notamment ceux de Mark Wolfe.

¹³⁹ Kevin Anderson, Donald Overfelt, « US National Archives and Records Administration : Sustainability and Beyond », *Papyrus : Journal of International Association of Museum Facility Administrators*, n° 13, 2013, p. 14-16.

En 2012, l'archiviste américaine Heidi Abbey publie un article novateur pour la recherche en archivistique sur le développement durable : « The Green Archivist [...] »¹⁴⁰. Son travail se structure en deux parties, tout aussi intéressante l'une que l'autre.

Dans la première, elle dresse un état des recherches et des publications disponibles sur le sujet du développement durable dans le champ des sciences des bibliothèques et des musées¹⁴¹. Elle insiste particulièrement sur l'avance de ces deux sciences sur la science archivistique sur cette thématique. Heidi Abbey met en lumière la richesse de la littérature disponible et son importance pour la compréhension du développement durable, aussi bien dans la théorie que dans la pratique. A juste titre, l'archiviste américaine estime que cette abondante littérature sur les bibliothèques et sur les musées « verts » peut être réappropriée par les archivistes¹⁴². C'est en cela que son travail d'état des lieux se révèle précieux : il donne des clés de compréhension sur le sujet du développement durable aux archivistes.

Dans la deuxième partie de son travail, l'archiviste propose quelque chose de tout à fait inédit jusqu'alors : un guide, une trame de travail à suivre par les archivistes qui seraient désireux d'aller vers plus de développement durable dans leurs institutions¹⁴³. Le guide qu'elle propose se développe sur cinq étapes et s'inspire de la littérature disponible pour les bibliothèques et pour les musées :

- **Evaluer.** Les archivistes doivent commencer par évaluer à quel point leur service est un « *environmental consumer* ». Cela passe notamment par la réalisation d'audits divers, destinés à apporter des données concrètes (consommation énergétique, consommation en eau, émissions de gaz à effet de serre...) sur lesquelles les archivistes peuvent s'appuyer.
- **Créer et innover.** Les archivistes doivent développer une stratégie avec des objectifs précis à atteindre. Dans un tableau, Heidi Abbey présente plusieurs exemples d'objectifs possibles (réaliser des expositions écologiques, sensibiliser le public, gérer durablement les collections...) et les stratégies à mettre en œuvre pour les accomplir. L'archiviste précise que bon nombre de ces actions nécessitent avant tout un changement de mentalité, davantage que la mise en œuvre de techniques ou de technologies coûteuses¹⁴⁴.

¹⁴⁰ Heidi Abbey, « The Green Archivist : a Primer for Adopting Affordable, Environmentally Sustainable, and Socially Responsible Archival Management Practices », *Archival Issues*, n° 34, 2012, p. 91-115.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 93-101.

¹⁴² *Ibid.*, p. 101.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 106-110.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 108.

- **Collaborer.** Les archivistes doivent collaborer entre eux et avec un ensemble de professions (experts, techniciens, partenaires locaux, musées, universités, industries « vertes » locales...) pour mettre en œuvre les stratégies définies.
- **Eduquer.** Les archivistes doivent créer une culture du développement durable entre eux, mais aussi à destination du public.
- **Réévaluer.** Les archivistes doivent évaluer leurs initiatives et vérifier que les actions menées sont en accord avec le public, les contraintes budgétaires, les missions de conservation... Julia Martin et David Coleman¹⁴⁵, mais aussi Erik Moore¹⁴⁶, présentent les archives comme un écosystème où tout est lié. Heidi Abbey reprend cette idée à son compte pour montrer qu'aller vers le développement durable dans les archives, c'est prendre en compte de multiples critères, autres qu'environnementaux.

Heidi Abbey a conscience que ce guide n'est pas applicable dans chaque service d'archives et qu'une approche unique est impossible dans la mesure où chaque service a ses propres caractéristiques : missions, collections, équipes, ressources...¹⁴⁷ Pour elle, les maîtres-mots de l'application du développement durable dans les archives doivent être « flexibilité » et « adaptation ».

Dans la littérature archivistique disponible sur le développement durable, l'article d'Heidi Abbey occupe une place tout à fait singulière. Il fait le lien entre les trois institutions que sont les archives, les bibliothèques et les musées sur la question du développement durable et montre, qu'au-delà des spécificités propres à chacune, des réflexions communes peuvent être menées. L'article fait aussi le lien entre tous les axes de la recherche sur le développement durable. Pour la première fois, le contrôle environnemental des magasins, les bâtiments d'archives et les pratiques archivistiques sont traités au sein d'un même travail. Il s'agit là de quelque chose de particulièrement novateur car cela montre que le développement durable au sein d'un service d'archives doit se penser comme un tout.

Toujours en 2012, l'archiviste américain Mark Wolfe publie un article d'importance dans la revue *Archival Science* : « Beyond « Green Buildings » [...] »¹⁴⁸. Il défend l'idée que les archivistes doivent définir et développer des pratiques archivistiques durables, qui vont venir compléter ce qui est déjà mis en œuvre pour les bâtiments. Néanmoins, là où Heidi Abbey propose un guide à suivre

¹⁴⁵ Julia Martin, David Coleman, « Change the Metaphor : the Archive as an Ecosystem », *Models*, n° 7, 2002, 9 p.

¹⁴⁶ Erik Moore, « Birds of a Feather : Some Fundamentals on the Archives-Ecology Paradigm », *Archivaria*, n°63, 2007, p. 103-119.

¹⁴⁷ Heidi Abbey, art. cit., p. 110.

¹⁴⁸ Mark Wolfe, « Beyond « Green Buildings » : Exploring the Effects of Jevons' Paradox on the Sustainability of Archival Practices », *Archival Science*, n° 12, 2012, p. 35-50.

par les professionnels au quotidien, Mark Wolfe s'interroge plus en profondeur sur les missions mêmes des archivistes, sur la manière de rendre celles-ci plus durables¹⁴⁹. L'Américain fait graviter ses réflexions autour du paradoxe de Jevons, qu'il applique aux archives¹⁵⁰. Pour lui, nous sommes dans une période où les archives sont produites en abondance. L'avènement de l'informatique, au lieu de réduire la production de document papier, a entraîné son augmentation : c'est là le paradoxe de Jevons appliqué aux archives. Aujourd'hui, les archivistes doivent faire face à un nombre de documents toujours plus important, qu'ils ne sont pas en mesure de traiter pleinement. Pour Wolfe, la profession ne peut pas continuer dans ce sens et doit se questionner sur des pratiques durables. Il met ainsi en avant deux méthodes potentiellement intéressantes : la méthode « *More Product, Less Process* » et les *Postcustodial practices*.

La méthode « *More Product, Less Process* », ou méthode MPLP, est développée par Mark Greene et Dennis Meissner dans un article paru dans la revue *The American Archivist* en 2005¹⁵¹. Cette méthode naît d'un désir de repenser le problème du traitement des arriérés dans les services d'archives et de mieux satisfaire les besoins du public, qui souhaite avoir accès au plus grand nombre de collections. En réponse à ce problème, la méthode MPLP prône la réduction du nombre d'étapes dans le processus de traitement d'un fonds d'archives : respect des fonds et de l'ordre originel au sens le plus strict, pas de reclassement, description réduite au minimum, pas de reconditionnement systématique¹⁵²... Les travaux de Greene – membre actif et ancien président de la SAA – et de Meissner ont rencontré un certain succès dans la communauté archivistique américaine¹⁵³. La méthode MPLP a été appliquée par de nombreuses archives et bibliothèques, notamment par la Bibliothèque du Congrès. Pour Heidi Abbey, la méthode MPLP est une approche durable car elle permet un traitement plus rapide des archives et un alignement entre le travail de l'archiviste et les besoins des chercheurs¹⁵⁴.

Les *Postcustodial practices*, littéralement « pratiques post-gardiennes » en français, émergent quant à elles à la fin des années 1990. Dans un article paru dans *The American Archivist* en 1998, Linda Henry est l'une des premières à aborder cette notion¹⁵⁵. Partant du principe que, à l'heure de

¹⁴⁹ Mark Wolfe, art. cit., p. 35-36.

¹⁵⁰ Le paradoxe de Jevons énonce qu'au fur et à mesure que les améliorations techniques et technologiques augmentent l'efficacité avec laquelle une ressource est employée, la consommation totale de celle-ci peut augmenter au lieu de diminuer. A l'origine, il s'agit d'un phénomène identifié dans les sciences économiques.

¹⁵¹ Mark Greene, Dennis Meissner, « More Product, Less Process : Revamping Traditional Archival Processing », *The American Archivist*, n° 68, 2005, p. 208-263.

¹⁵² *Ibid.*, p. 209-210.

¹⁵³ Mark Greene, Dennis Meissner, « More Application While Less Appreciation : the Adopters and Antagonists of MPLP », *Journal of Archival Organization*, n° 8, 2010, p. 174-226.

¹⁵⁴ Heidi Abbey, art. cit., p. 103.

¹⁵⁵ Linda Henry, « Schellenberg in Cyberspace », *The American Archivist*, n° 61, 1998, p. 309-327.

l'explosion de la production documentaire, les archivistes ne sont plus en mesure de collecter et de conserver eux-mêmes l'ensemble des documents produits, les partisans des *Postcustodial practices* proposent que la conservation des archives revienne à leur créateur¹⁵⁶. Dans cette conception, les archives ne sont plus au cœur d'un référentiel centralisé et les archivistes se voient retirer le rôle de « gardien » des documents, au profit d'un rôle de supervision et de gestion.

Mark Wolfe ne prétend pas avoir résolu le problème de la gestion durable des fonds d'archives. Néanmoins, il estime que ces deux méthodes peuvent être des pistes de réflexion sérieuses pour les archivistes désireux de gérer plus efficacement les grandes collections contemporaines¹⁵⁷. Ces méthodes doivent être adaptées correctement, sans quoi elles pourraient conduire à l'effet inverse de celui recherché : une augmentation plutôt qu'une diminution dans l'utilisation des ressources physiques (dépôts d'archives), dans l'utilisation des ressources humaines (les archivistes qui gèrent et s'occupent des collections) et dans l'utilisation des ressources financières (le budget pour payer des espaces de conservation supplémentaires). C'est le paradoxe de Jevons appliqué aux archives. Wolf souhaite montrer que de mauvaises pratiques archivistiques peuvent avoir des impacts négatifs sur chacun des trois piliers du développement durable : l'environnement, l'individu et l'économie.

Heidi Abbey et Mark Wolfe ont ainsi la particularité de traiter la question du développement durable dans les archives sous deux angles. Celui de l'écologie, avec la volonté de limiter l'impact des services d'archives sur l'environnement, et celui de la durabilité, de la conservation des archives sur le long terme, de la viabilité même de la profession sur la durée. Tous deux insistent volontiers sur l'idée que penser le développement durable dans les archives va bien au-delà des seules normes architecturales ou des seuls moyens techniques et technologiques mis en place. Cela doit aussi passer par l'acquisition, par l'évaluation et par la recherche de pratiques à mettre en œuvre par les archivistes : comment penser la profession archivistique, ses missions et ses opérations, sur le temps long, de façon durable et écologique ? Les deux archivistes affichent l'ambition de susciter les recherches et les actions autour du développement durable dans la profession archivistique. En l'absence de publication de nouveaux travaux de recherche depuis, il est difficile de savoir l'impact qu'ont pu avoir ces deux études. Il paraît évident que des services d'archives réfléchissent à la façon de s'inscrire dans une logique de développement durable. Néanmoins, la littérature disponible ne permet pas d'en avoir ne serait-ce qu'un aperçu.

¹⁵⁶ Linda Henry, art. cit., p. 309-310.

¹⁵⁷ Mark Wolfe, art. cit., p. 49-50.

III – Les enjeux actuels (depuis 2010)

Depuis les années 2000, la recherche en archivistique s'est progressivement intéressée à la question du développement durable sur différents axes : le contrôle environnemental des magasins, les bâtiments d'archives et les pratiques des archivistes. Des travaux très pertinents ont vu le jour, mais le mouvement de recherche n'a pas encore atteint le même stade de maturité que pour les bibliothèques et les musées ; aucun ouvrage n'est encore venu parachever le mouvement notamment. Le rapport des archives au changement climatique n'est évoqué que très partiellement par certains chercheurs ayant travaillé sur le développement durable. Ce rapport se retrouve au cœur de plusieurs publications dans la décennie 2010. Parallèlement et conjointement à cet axe de recherche émergent, les archivistes travaillant sur ces thématiques pointent du doigt deux enjeux majeurs : la nécessité d'associer des logiques à la fois d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et la nécessité de susciter la coopération entre les archivistes et une pléiade d'acteurs.

A – Adapter les archives au risque climatique

L'archiviste américaine Eira Tansey, spécialiste de la question climatique pour les archives, l'affirme dans les premières lignes de son article publié en 2015 : à l'heure actuelle, les discussions autour du changement climatique sont insuffisantes au sein de la profession archivistique¹⁵⁸. Un rapide coup d'œil sur la littérature disponible ne permet que d'abonder dans ce sens. Les bibliothèques et les musées n'accusent pas autant de retard que les archives sur la question climatique, mais ils ont encore beaucoup de travail à réaliser eux-aussi, notamment en comparaison de tout ce qui a déjà été produit sur le développement durable¹⁵⁹. Toujours selon Tansey, ce retard des archives, des bibliothèques et des musées, par rapport à d'autres institutions en charge de patrimoine culturel, peut s'expliquer par le fait qu'ils soient moins directement concernés par les aléas climatiques. Même si la littérature archivistique paraît relativement parcimonieuse, nous verrons que quelques travaux et initiatives existent tout de même. A l'instar de l'article d'Abbey sur le développement durable, nous insisterons notamment sur les réflexions portées par Eira Tansey, dont les travaux sont sans équivalent aujourd'hui. En plus de porter l'attention sur le péril climatique pour les archives, elle réfléchit à la façon de les adapter.

¹⁵⁸ Eira Tansey, « Archival Adaptation to Climate Change », *Sustainability : Science, Practice, & Policy*, 2015, 12 p.

¹⁵⁹ Cf. Partie I-I-B.

Au début des années 2010, l'archiviste australien Matthew Gordon-Clarck publie deux articles : « To Take up Arms Against a Sea [...] » en 2010¹⁶⁰ et « Paradise Lost ? [...] » en 2012¹⁶¹. Dans ces deux articles, l'Australien s'intéresse au cas des archives des îles du Pacifique et des dangers climatiques qui les menacent. Pour lui, le changement climatique risque d'affecter fortement ces terres insulaires dans les années et dans les décennies à venir : augmentation du niveau de la mer, accroissement du risque d'érosion des terres, réduction des stocks d'eau potable, augmentation du risque d'événements météorologiques extrêmes¹⁶²... Selon les prévisions du GIEC, les archives de ces îles risquent notamment de se retrouver fortement impactées par l'élévation du niveau de la mer. Par leur situation à proximité immédiate des côtes, les archives des Îles Cook, des Fidji et du trio Kiribati-Nauru-Tuvalu sont ainsi principalement concernées.

Pour Gordon-Clarck, les archivistes ont un rôle à jouer dans la lutte contre ces conséquences du changement climatique et dans la sensibilisation des dirigeants politiques des îles¹⁶³. Concernant les archives menacées par la montée des eaux, le chercheur met en avant une solution pragmatique : la relocalisation¹⁶⁴. En dernier recours, il s'agit de la solution la plus « low coast » selon l'auteur ; notamment pour les îles qui disposent de moyens financiers limités. Encore une fois, comme souvent dans les études relatives au développement durable et au changement climatique dans les archives, la contrainte financière est mise en avant : s'adapter au changement climatique a un prix. Ici, les îles rattachées à de grandes puissances comme les Samoa (États-Unis) ou la Polynésie (France) sont susceptibles d'avoir plus de moyens que des îles indépendantes comme les Fidji ou le Vanuatu¹⁶⁵. L'article de Matthew Gordon-Clarck a ceci d'intéressant qu'il se focalise sur un cas particulier d'archives (celles des îles du Pacifique), confrontées à une menace bien particulière entraînée par le changement climatique (la montée des eaux) et qu'il propose une solution concrète pour y répondre (la relocalisation). Il s'agit de la seule étude de cas de la sorte dont nous disposons sur le sujet archives-changement climatique. Ces travaux sont révélateurs d'une idée développée par Tansey : les premiers à s'intéresser au changement climatique sont ceux qui sont directement concernés par les conséquences de celui-ci¹⁶⁶.

¹⁶⁰ Matthew Gordon-Clarck, « To Take up Arms Against a Sea of Troubles : Finding Safe Havens for the National Archives of Low-elevation Pacific Islands and Nations Threatened by Climate Change », *Archives & Manuscripts*, n° 31, 2010, p. 78-93.

¹⁶¹ Matthew Gordon-Clarck, « Paradise Lost ? Pacific Island Archives Threatened by Climate Change », *Archival Science*, n° 12, 2012, p. 51-67.

¹⁶² *Ibid.*, p. 53-57.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 62.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 65.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 57-62.

¹⁶⁶ Eira Tansey, art. cit, p. 3.

D'autres archivistes s'intéressent aux conséquences du changement climatique sur les archives, comme l'américaine Casey Davis. En 2015, elle fonde le Projet ARCC (*Archivists Responding to Climate Change*). Ses membres sont tous des archivistes (majoritairement américains), qui estiment que la profession archivistique doit prendre conscience des dangers du changement climatique et agir. Le collectif s'est notamment fixé quatre objectifs¹⁶⁷ :

1. Protéger les collections d'archives de l'impact du changement climatique.
2. Réduire l'empreinte écologique de la profession.
3. Collecter et valoriser les archives liées au changement climatique.
4. Sensibiliser le public aux enjeux climatiques.

Le site internet du projet propose un large assortiment de ressources liées au changement climatique : rapports du GIEC, rapports d'agences fédérales américaines, articles et rapports scientifiques, exemples de plans de prévention et de réponse aux sinistres... Une initiative comme le Projet ARCC montre que le changement climatique est de plus en plus perçu comme une menace par un nombre croissant d'archivistes, notamment aux États-Unis. On peut trouver une explication assez simple pour justifier l'intérêt du milieu archivistique américain pour la question. Le pays est particulièrement soumis aux catastrophes naturelles de façon générale (tempêtes, cyclones, raz-de-marée, tornades, sécheresse extrême...) et les institutions en charge de patrimoine ont été traumatisées par des désastres comme l'ouragan Katrina en 2005.

Certains archivistes prennent peu à peu conscience du risque climatique pour les archives. Pourtant, les réponses à apporter ne sont encore que faiblement déterminées. Comment améliorer la résistance des institutions archivistiques au changement climatique et protéger les fonds d'archives ? Seule l'archiviste Eira Tansey sort du lot avec son article « Archival Adaptation to Climate Change », paru en 2015. Elle pense son article comme un signal d'alarme nécessaire face à ce qu'elle considère comme l'un des plus grands défis auxquels les archives vont être confrontées : le changement climatique¹⁶⁸. Pour elle, il n'y a aucun doute à avoir quant aux nombreux dangers climatiques qui pèsent sur les archives, des dangers amenés à perturber les missions des archivistes et l'intégrité physique même des fonds d'archives conservés. Eira Tansey souhaite apporter des réflexions pour amener les services d'archives à penser leur adaptation à ce changement climatique, à améliorer leur résilience. Cela passe par une planification à la fois sur le moyen terme et sur le long terme.

¹⁶⁷ Projet ARCC (*Archivists responding to climate change*), *Ressources en ligne*, [en ligne], disponible sur <https://projectarcc.org/> (consulté le 2 février 2018).

¹⁶⁸ Eira Tansey, art. cit., p. 1-2.

Par planification à moyen terme, elle entend surtout la préparation d'un plan de prévention et de réponse aux désastres¹⁶⁹. Ce n'est pas une idée nouvelle dans la profession, mais l'archiviste souhaite étendre et développer son utilisation dans le cadre des réponses au changement climatique¹⁷⁰. Pour elle, ce plan doit se préparer en avance et prendre en compte l'intégralité du bâtiment : il faut chercher à sauver le conteneur et son contenu conjointement, plutôt que de chercher à sauver le contenu seul (les archives)¹⁷¹. L'ensemble des professionnels à l'œuvre dans un service d'archives doit être impliqué dans la réalisation et dans la mise en œuvre de ce plan, afin que chacun connaisse parfaitement son rôle avant, pendant et après le désastre. Pour Tansey, un tel plan doit s'accompagner de l'identification des archives vitales du service, les archives à mettre en sécurité en priorité : les documents relatifs au fonctionnement du service (acquisitions, dons, catalogues, inventaires), les collections dont la valeur est estimée importante pour la recherche et les collections fragiles¹⁷². Eira Tansey estime que la préparation de ces plans est essentielle, notamment pour les services d'archives vulnérables. Néanmoins, elle a conscience que la préparation de ce genre de plan prend du temps, de l'argent et du personnel, que chaque service n'est pas forcément en mesure de fournir.

L'Américaine met aussi en avant la nécessité pour les services d'archives de penser leur adaptation au changement climatique sur le long terme. Celui-ci est amené à avoir des répercussions pendant plusieurs décennies, au minimum. La mission première des archivistes étant de protéger les collections d'archives pour les générations à venir, ils se doivent d'avoir cette réflexion sur la viabilité et sur la durabilité de leurs actions dans le temps. Pour Tansey, cette adaptation sur le long terme est difficile à penser du fait du manque de données et d'informations disponibles pour aider les archivistes à apprécier dans quelle mesure leur service est vulnérable. Sans données sur lesquelles s'appuyer, il est plus difficile de mettre en œuvre des mesures qui soient efficaces et pérennes. Lorsque la vulnérabilité d'un site est avérée et que celle-ci est critique, Tansey propose deux actions fortes : la relocalisation ou la numérisation massive de fonds pour réduire les dépôts physiques¹⁷³. L'Américaine n'a pas pour prétention de fournir un guide directement réutilisable par les archivistes. De ses propres mots, l'adaptation au changement climatique ne peut qu'être spécifique à chaque service dans la mesure où chacun à ses propres particularités : collections, localisation, ancienneté, zone climatique, finances disponibles, nombre d'archivistes...

¹⁶⁹ Eira Tansey, art. cit., p. 7.

¹⁷⁰ Adrienne Muir, Sarah Shenton, « If the Worst Happens [...] », *Library Management*, n°23, 2002, p. 115-123. ; Craig Passley, « Determining Differences Between Archival [...] », *Collection Management*, n° 38, 2013, p. 267-300.

¹⁷¹ Eira Tansey, art. cit., p. 7.

¹⁷² *Ibid.*

¹⁷³ Eira Tansey, art. cit., p. 9-10.

Les articles de Matthew Gordon-Clark et d'Eira Tansey, ainsi que les initiatives comme le Projet ARCC, sont là pour témoigner de la prise de conscience, encore limitée, de la profession archivistique sur les dangers du changement climatique et sur la nécessité d'apporter une réponse. Les travaux récents prônent l'adaptation des services d'archives au changement climatique. Néanmoins, il serait malvenu de limiter la réflexion d'Eira Tansey ou des membres du Projet ARCC sur le changement climatique au seul renforcement de la résilience des archives. Lutter contre le changement climatique c'est effectivement aller vers plus de résilience, mais c'est aussi aller vers plus de développement durable.

B – Lutter contre le changement climatique : une affaire de développement durable et de résilience

Jusqu'à présent, la manière dont le développement durable et le changement climatique ont été abordés peut laisser penser qu'il s'agit de deux axes bien distincts de la recherche en archivistique. Les chercheurs sur le développement durable s'intéressent à inscrire les bâtiments d'archives et les pratiques archivistiques dans une logique pérenne et respectueuse de l'environnement, des usagers et des finances. Les chercheurs sur le changement climatique souhaitent quant à eux mettre en lumière l'impact négatif de celui-ci sur les archives et proposer des solutions pour accroître la résilience des services, leur capacité à résister et à se relever des divers aléas climatiques. Si ce présent travail de recherche s'intéresse à traiter conjointement les notions de développement durable et de changement climatique dans le domaine des archives, c'est parce qu'il y a une raison de le faire, une cohérence. En introduction, nous rappelions que le GIEC insiste sur la nécessité de mettre en œuvre des actions d'adaptation au changement climatique et des actions d'atténuation au changement climatique¹⁷⁴. Au sein de la recherche en archivistique et parmi certains professionnels, notamment aux États-Unis, cette même logique de double action à mener commence à émerger : protéger les archives du changement climatique à venir, c'est mettre en place des actions d'atténuation et d'adaptation. Dans les réflexions, l'adaptation rime avec l'accroissement de la résilience des archives, là où l'atténuation rime avec développement durable et limitation de leur empreinte environnementale. Plutôt que de cloisonner ces deux logiques, certaines personnes se sont attachées à montrer qu'elles sont tout à fait complémentaires dans la lutte contre le changement climatique.

¹⁷⁴ Cf. Introduction.

Encore une fois, il nous faut mentionner les travaux d'Eira Tansey¹⁷⁵. Dans son article, elle ne limite pas la lutte des archives contre le changement climatique aux seules mesures visant à accroître leur résilience, aux seules mesures d'adaptation¹⁷⁶. Pour elle, cette lutte ne peut se penser sans tendre conjointement vers davantage de résilience ET davantage de développement durable.

« It is important to consider the challenge of archival adaptation to climate change through the lens of sustainability and resiliency »¹⁷⁷.

Si elle juge que la littérature professionnelle s'est un peu trop concentrée sur la question du développement durable, au détriment de celle de la résilience, Eira Tansey ne rompt pas pour autant avec les travaux réalisés jusqu'alors : au contraire, elle s'inscrit pleinement dans leur continuité¹⁷⁸. Elle cite notamment les recherches d'Heidi Abbey, de Mark Wolfe ou encore de Mark Greene, et en reprend les principales conclusions¹⁷⁹. Pour l'Américaine, des pratiques archivistiques durables sont synonymes de pratiques permettant aux archivistes de prendre soin de leur emploi et d'assurer la survie de l'héritage culturel dont ils sont dépositaires, dans le respect de l'environnement. Elle insiste sur l'importance d'adopter ces principes dans les archives afin d'atténuer leur impact sur l'environnement : c'est la première étape dans la lutte des archives contre le changement climatique. Eira Tansey va encore plus loin et considère qu'amener les archives sur le chemin du développement durable, c'est aussi les conduire vers l'adaptation au changement climatique. Penser « durable », c'est penser sur le long terme, c'est penser la panification sur le temps long cher à l'Américaine. Penser « durable » implique de réfléchir à la pérennité des missions de la profession, y compris en prenant en compte des dangers comme le changement climatique. Plutôt que de cloisonner les deux notions, elle les inscrit dans une relation de complémentarité. Les archivistes qui pensent le développement durable pour leurs services doivent penser à accroître leur résilience face aux événements climatiques de façon à être véritablement « durables » ; tandis que les archivistes qui souhaitent accroître la résilience de leurs établissements afin de lutter contre le changement climatique, le font aussi dans une optique durable, même malgré eux¹⁸⁰.

Pour l'Américaine, les archivistes doivent penser leurs pratiques de façon durable et résiliente. Concernant le cœur de la profession – la conservation des fonds d'archives – la logique de résilience

¹⁷⁵ Eira Tansey, « Archival Adaptation to Climate Change », art. cit.

¹⁷⁶ Cf. Partie I-III-A.

¹⁷⁷ Eira Tansey, art. cit., p. 4.

¹⁷⁸ *Ibid.*

¹⁷⁹ Eira Tansey, art. cit, p. 4-5.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 5-6.

veut que ceux-ci soient parfaitement ordonnés, rangés et classés afin que les professionnels sachent quoi faire en cas de catastrophe ; quels fonds sauver en priorité par exemple. Or, comme elle l'affirme, en s'appuyant sur les travaux de Mark Wolfe, les arriérés ont une sérieuse tendance à s'accumuler dans les services d'archives, ce qui est contraire à l'anticipation dont il faut faire preuve. Pour elle, il est donc nécessaire d'adopter des pratiques qui permettent la gestion durable des collections.

Toujours selon Tansey, les logiques autour du développement durable sont plus facilement assimilables par les archivistes que les thématiques liées à la résilience. Améliorer la résilience d'un service pose la question des données disponibles pour estimer sa vulnérabilité ou sa non-vulnérabilité, mais aussi des questions de sécurité humaine, de sécurité des collections et de continuité opérationnelle que ne pose pas l'adoption de pratiques durables. Comme le met en avant Heidi Abbey, pour la plupart des actions durables, il est surtout question d'un changement de mentalité¹⁸¹.

L'article d'Eira Tansey a ainsi d'intéressant qu'il se situe à la croisée de toutes les études réalisées jusqu'à alors. L'Américaine reprend à son compte les travaux précédents portant sur le développement durable pour mieux les inscrire dans une optique nouvelle : la lutte contre le changement climatique. Loin de renier ce qui a été fait jusqu'à présent, elle décide de s'appuyer dessus et de construire ses réflexions autour du binôme développement durable-résilience. Le fait de mettre en avant les études réalisées sur le développement durable est un moyen pour elle de mettre en exergue ce qu'il reste à faire concernant la question de la résilience et, plus largement, ce qu'il reste à faire en matière de lutte contre le changement climatique. En réfléchissant à la fois aux thématiques de développement durable et de résilience, d'atténuation et d'adaptation, les travaux d'Eira Tansey se révèlent particulièrement novateurs. Pour la première fois dans la littérature archivistique, les réflexions sont clairement établies autour de ces deux notions clés.

Le Projet ARCC, déjà évoqué, voit la lutte contre le changement climatique d'une manière encore plus globale. Les deux premiers objectifs que se sont fixés les membres du projet sont « Protéger les collections de l'impact du changement climatique » et « Réduire l'empreinte écologique de la profession »¹⁸². La lutte contre le changement climatique pensée par le Projet ARCC s'inscrit ainsi dans une double logique d'atténuation et d'adaptation, en tout point comparable avec les réflexions d'Eira Tansey. Une partie des ressources disponibles sur son site internet concerne ainsi la réduction de l'empreinte environnementale des services, mais aussi l'accès à des données destinées à aider les archivistes à estimer la vulnérabilité ou non de leur service face au changement climatique

¹⁸¹ Heidi Abbey, art. cit., p. 18.

¹⁸² Projet ARCC : <https://projectarcc.org/> (consulté le 2 février 2018).

(uniquement pour les États-Unis). Des exemples de plan d'urgence à mettre en œuvre en cas de catastrophes sont également donnés.

Le Projet ARCC va au-delà de cette logique d'adaptation-atténuation, comme le montrent ses objectifs 3 et 4 : « Collecter et valoriser les archives liées au changement climatique » et « Sensibiliser le public aux enjeux climatiques ». D'une part, ils s'inscrivent dans la continuité des recherches qui ont contribué à faire rentrer la question environnementale dans les archives : les recherches sur les sources environnementales. L'idée est que des collections d'archives peuvent avoir leur importance pour comprendre et agir contre le changement climatique. Les archivistes désireux de s'inscrire dans la lutte contre le changement climatique ont donc tout intérêt à collecter et à valoriser ce genre de documents : correspondance, comptes rendus de voyages, carnets de navires¹⁸³... D'autre part, les membres du projet s'inscrivent dans un rôle que plusieurs professionnels des bibliothèques et des musées ont déjà mis en avant : un rôle d'éducateur. Les archivistes doivent acquérir une certaine expertise sur la question environnementale afin d'être à même de sensibiliser leur public. C'est en sensibilisant sur la réalité du changement climatique, qu'on le combat de façon globale. Avant cela, les membres du Projet ARCC ont bien conscience qu'il faut commencer par faire prendre conscience des dangers climatiques aux archivistes eux-mêmes. Avant de mettre aux normes des bâtiments, d'adopter de nouvelles pratiques durables, de mettre en place des plans d'urgence, il faut informer et instruire les archivistes. C'est la mission première du Projet ARCC.

Aujourd'hui, Eira Tansey et les archivistes membres du Projet ARCC insistent donc sur la nécessité de penser la lutte contre le changement climatique de façon globale. Cela commence par habituer les archivistes aux notions de changement climatique, d'environnement, de développement durable, de résilience, d'adaptation, d'atténuation... Tout ce vocabulaire est encore trop peu présent dans la littérature et dans les discussions professionnelles. Des travaux comme ceux d'Heidi Abbey ou d'Eira Tansey et des initiatives comme le Projet ARCC ont comme ambition de susciter l'intérêt de la profession pour ces thématiques. Dans les faits, le travail à accomplir reste important. Les recherches en archivistique portant sur le changement climatique et sur le développement durable sont encore limitées et en grande partie cantonnées à l'Amérique du Nord. Le Projet ARCC, dont la portée en dehors du continent américain est tout autant difficilement estimable, est en tout cas révélateur de la nécessité d'aller vers une collaboration plus étroite entre professionnels aujourd'hui. Entre professionnels des archives, mais pas seulement.

¹⁸³ Armelle Catchpole, « Archives and the Environmental Scientist », art. cit., p. 9-18.

C – Susciter les collaborations et les initiatives

Les chercheurs ayant travaillé sur les notions de changement climatique et de développement durable s'accordent sur le fait qu'il faut susciter davantage d'implication de la profession sur le sujet. Ils s'accordent aussi sur le fait que les archivistes doivent penser ces notions dans un tableau plus large que celui des archives. Comme le défendent Julia Martin, David Coleman¹⁸⁴ et Erik Moore¹⁸⁵ dans leurs études respectives, le milieu archivistique doit être pensé comme un écosystème et comme une partie d'autres écosystèmes. Cette idée est intéressante car elle sous-entend que les archives ne sont qu'une part d'un système plus grand avec lequel elles doivent conjuguer. De la littérature découle l'idée que les archivistes ne peuvent pas résoudre à eux seuls, à l'échelle d'un service, ponctuellement, les défis posés par le développement durable et par le changement climatique. Il doit nécessairement y avoir une collaboration accrue entre une multitude d'acteurs, à différentes échelles, sous différentes approches. Des acteurs issus du milieu archivistique, mais pas seulement.

Tout d'abord, les chercheurs insistent sur la nécessité pour les archivistes de partager leurs expériences et leurs initiatives en matière de développement durable et de changement climatique. Pour Heidi Abbey¹⁸⁶ et Eira Tansey¹⁸⁷, le fait que la littérature ne soit pas abondante ne signifie pas pour autant que certains services ne mènent pas d'initiatives en la matière. Les deux Américaines insistent sur l'importance pour ces services d'archives et pour ces archivistes de communiquer autant que possible sur leurs initiatives, afin de sensibiliser leurs collègues à ces problématiques et de les inciter à mettre en œuvre des actions similaires. En citant la méthode « *More Product, Less Process* », Heidi Abbey précise qu'elle a eu ses détracteurs et ses partisans, mais qu'elle a au moins eu le mérite de créer ce qu'il manque aujourd'hui dans la profession : un partage d'expérience, un dialogue¹⁸⁸. Le projet ARCC s'inscrit dans cette idée en se voulant être un lieu de rencontre privilégié pour les archivistes souhaitant œuvrer contre le changement climatique. A l'époque de l'internet domestique, des réseaux sociaux et des forums, les moyens ne manquent pas pour faciliter ce partage d'expérience.

Au-delà de cette collaboration entre archivistes, certains appellent aussi à une collaboration accrue entre les archivistes et des membres d'autres professions dites « techniques » comme les architectes, les ingénieurs, les personnels de maintenance... Pour Sarah Kim, cette collaboration est essentielle :

¹⁸⁴ Julia Martin, David Coleman, « Change the Metaphor : the Archive as an Ecosystem », art. cit.

¹⁸⁵ Erik Moore, « Birds of a Feather : Some Fundamentals on the Archives-Ecology Paradigm », art. cit.

¹⁸⁶ Heidi Abbey, art. cit., p. 19.

¹⁸⁷ Eira Tansey, art. cit., p. 10.

¹⁸⁸ Heidi Abbey, art. cit., p. 12.

les archivistes n'ont pas nécessairement besoin de disposer de connaissances solides en matière de bâtiments écologiques, ils doivent collaborer avec ceux qui les élaborent et qui les entretiennent, en leur mentionnant leurs besoins en tant qu'archivistes, leurs besoins concernant les collections, les besoins pour le public¹⁸⁹... Pour Heidi Abbey, cette collaboration entraîne une gestion plus durable du bâtiment, plus propre, en réduisant ses émissions polluantes et ses coûts de fonctionnement¹⁹⁰. Travis Puller juge quant à lui qu'une meilleure entente entre archivistes et architectes permet la mise en place d'un meilleur contrôle environnemental des magasins d'archives sans que cela implique nécessairement des investissements massifs dans de nouveaux procédés techniques¹⁹¹. Enfin, pour Eira Tansey, les archivistes ont tout intérêt à travailler de concert avec les professionnels du bâtiment afin de mettre en œuvre les mesures adéquates pour améliorer la résilience des installations : renforcement des digues, murs coupe-vent, matériaux résistant à l'humidité¹⁹²... Pour aller au bout de la pensée des chercheurs, il serait souhaitable que ces professionnels soient des professionnels locaux.

En effet, les chercheurs ayant travaillé sur ces notions insistent sur le fait que le développement durable et l'adaptation au changement climatique doivent se penser d'un point de vue local. C'est en prenant en compte les spécificités de son milieu qu'un service d'archives s'inscrit véritablement dans une démarche durable et qu'il apprécie sa vulnérabilité face aux conditions climatiques locales. Sandra Rowoldt¹⁹³ et Sarah Kim¹⁹⁴ prônent une bonne appréciation des conditions météorologiques, de la végétation et des matériaux locaux afin de construire des bâtiments d'archives qui s'insèrent au mieux dans leur environnement. Heidi Abbey insiste quant à elle sur l'importance de collaborer avec un ensemble de partenaires locaux : les pouvoirs publics, les sociétés historiques, les associations, les bibliothèques, les musées, les universités, les fournisseurs de produits écologiques¹⁹⁵... Pour elle, il est nécessaire de susciter une collaboration locale active autour des thématiques environnementales pour sensibiliser encore davantage la population. Concernant les archives des îles du Pacifique menacées par l'élévation du niveau de la mer, l'Australien Matthew Gordon Clark estime lui aussi qu'une collaboration avec les responsables locaux est primordiale pour résoudre le problème¹⁹⁶. Toujours dans cette idée, Eira Tansey considère qu'une collaboration entre les archivistes et les

¹⁸⁹ Sarah Kim, « Green Archives : Applications of Green Construction to Archival Facilities », art. cit.

¹⁹⁰ Heidi Abbey, art. cit., p. 17.

¹⁹¹ Travis Puller, « How Archives can Go Green Responsibly : Using Alternative Methods for Climate Control in Archives », art. cit., p. 9.

¹⁹² Eira Tansey, art. cit., p. 5-7.

¹⁹³ Sarah Kim, art. cit., p. 5-6.

¹⁹⁴ Sandra Rowoldt, « Going Archivally Green : Implications of Doing it Naturally in Southern African Archives and Libraries », art. cit., p. 1-2.

¹⁹⁵ Heidi Abbey, art. cit., p. 17.

¹⁹⁶ Matthew Gordon-Clarck, art. cit., p. 11-12.

autorités locales de gestion des catastrophes est indispensable, afin de mieux préparer les services en cas de désastres. Aux États-Unis, la SAA collabore avec la Federal Emergency Management Agency (FEMA) pour élaborer une procédure commune à suivre par les services d'archives du pays.

Justement, Heidi Abbey et Eira Tansey s'accordent pour mettre en avant le rôle essentiel que doivent prendre les institutions et les associations archivistiques sur ces thématiques¹⁹⁷. Pour elles, les principales institutions archivistiques ne s'en sont pas encore suffisamment accaparés aujourd'hui, mêmes si des progrès sont à constater. Aux États-Unis, la NARA met en place un *Sustainability Performance Plan* depuis 2010 et un *Climate Change Adaptation Plan* depuis 2012. Ses objectifs affichés sont clairement d'œuvrer vers une meilleure durabilité de ses installations et de ses pratiques, mais aussi vers une plus grande résilience face au changement climatique¹⁹⁸. De son côté, à l'instar du Projet ARCC, la SAA commence à mettre à disposition sur son site internet des ressources relatives à la protection de l'environnement¹⁹⁹. Pour Heidi Abbey, c'est l'ensemble des institutions et des associations archivistiques, qu'elles soient locales, nationales ou internationales, qui doivent s'emparer des thématiques durables et climatiques afin de conduire la réflexion et de proposer des réponses adaptées à chaque échelle. Les exemples cités ici sont essentiellement américains car influencés par la littérature disponible : il paraît évident que d'autres institutions archivistiques s'emparent de la question environnementale dans le monde, mais elles n'ont tout simplement pas la même visibilité. Au sein du CIA, la question du développement durable trouve progressivement écho. Le Groupe d'experts pour les bâtiments d'archives et leur environnement du CIA a mis à jour sa bibliographie en 2017 et a notamment fait apparaître une nouvelle rubrique : « *Sustainability* »²⁰⁰. Même s'il n'est question que des bâtiments, cela témoigne de l'intérêt de l'institution archivistique internationale pour la thématique durable. La thématique de l'adaptation au changement climatique est encore absente quant à elle. Dans la bibliographie proposée par CIA, sont notamment cités les travaux de Sarah Kim et de France Saïe-Belaïsch, mais aussi ceux de la muséologue Sarah Brophy²⁰¹.

Le fait qu'une bibliographie émanant du CIA fasse mention de travaux de muséologues sur le développement durable n'est pas quelque chose de surprenant en soit : les chercheurs des sciences

¹⁹⁷ Heidi Abbey, art. cit., p. 19. ; Eira Tansey, art. cit., p. 10.

¹⁹⁸ Cf. Partie II.

¹⁹⁹ Society of American Archivists (SAA), *Climate Change Resources for Archivists*, [en ligne], disponible sur <https://www2.archivists.org/groups/regional-archival-associations-consortium-raac/climate-change-resources-for-archivists> (consulté le 2 février 2018).

²⁰⁰ Conseil international des archives, *Bibliographie des livres, articles de revues, communications et autres sources imprimées concernant les bâtiments d'archives et leurs équipements*, [en ligne], disponible sur https://www.ica.org/sites/default/files/ica_buildings_bibliography_2017.pdf (consulté le 25 mars 2018).

²⁰¹ Sarah Brophy, Elisabeth Wylie, *The Green Museum [...]*, op. cit.

des archives, mais aussi des bibliothèques et des musées, appellent tous à une étroite collaboration entre ces trois institutions sur les questions du développement durable et du changement climatique. Nombreux sont les chercheurs en archivistique, si ce ne sont tous, à s'appuyer sur les des travaux réalisés par des professionnels des bibliothèques ou des musées. Ce n'est pas innocemment qu'Abbey dresse un état des lieux complet de la question durable pour les bibliothèques et pour les musées²⁰², ni qu'Eira Tansey rappelle que les archives, les bibliothèques et les musées sont à la même enseigne concernant le danger climatique²⁰³. Pour elles et pour le reste des chercheurs, les archivistes ont tout intérêt à aller voir ce qui se fait du côté des bibliothèques et des musées dans la mesure où les trois institutions présentent des similitudes dans leurs missions et dans leur façon d'adapter leurs installations au développement durable et au changement climatique. Bien évidemment, les différences entre les trois institutions font qu'une étude menée pour l'une n'est pas forcément valable pour les autres. Néanmoins, ces travaux constituent des matériaux intéressants pour les archivistes car ils posent des réflexions que la profession ne s'est pas encore posée, ou alors très peu. L'ouvrage de Mulford et d'Himmel propose notamment une sorte de checklist pour évaluer à quel point une bibliothèque est respectueuse ou non de l'environnement²⁰⁴. Pour Heidi Abbey, s'appuyer sur ce genre de guide est tout à fait viable, à condition de l'adapter aux spécificités archivistiques.

Pour Eira Tansey, cette collaboration au sein du trio archives-bibliothèques-musées doit aller plus loin qu'un simple partage de bonnes pratiques à mettre en œuvre. Selon elle, les professionnels du patrimoine doivent se réunir et créer des structures pour lutter contre le changement climatique²⁰⁵. Afin d'illustrer ses propos, elle s'appuie sur l'exemple du Comité international du Bouclier Bleu (CIBB), un organisme fondé en 1996 dans l'optique de protéger et de sauvegarder le patrimoine culturel mondial en cas de conflits armés²⁰⁶. Né d'une collaboration entre le CIA, l'ICOMOS, le Conseil international des musées (ICOM) et la Fédération internationale des associations et des institutions de bibliothécaires (IFLA), cet organisme prouve qu'une collaboration entre professionnels du patrimoine à l'échelle mondiale est possible. L'Américaine estime que le caractère mondial du changement climatique implique une prise de conscience mondiale de tous les acteurs concernés. Elle souhaite la création d'un organisme similaire au CIBB pour aider à la préservation du patrimoine culturel menacé par le changement climatique, archives incluses.

²⁰² Heidi Abbey, art. cit., p. 3-11.

²⁰³ Eira Tansey, art. cit., p. 1-3.

²⁰⁴ Sam Mulford, Ned Himmel, *How Green Is My Library ?*, op. cit.

²⁰⁵ Eira Tansey, art. cit., p. 4.

²⁰⁶ Blue Shield International : <http://www.ancbs.org/cms/en/press-room> (consulté le 2 février 2018)

D'après ce qui ressort de la littérature, penser l'adoption de pratiques durables et résilientes doit donc s'inscrire dans une démarche globale (bâtiments, magasins, pratiques, sources environnementales, éducation, sensibilisation du public...) et dans une démarche de collaboration (archivistes, bibliothèques, musées, acteurs locaux, ingénieurs, architectes, associations, institutions...) ²⁰⁷. La recherche en archivistique et, plus largement, la profession dans son ensemble, accusent un retard sur les questions de développement durable et de changement climatique, notamment au regard de ce qui se fait dans d'autres professions (bibliothèques et musées). Fondamentalement proches de ces institutions, les archivistes ont tout intérêt à s'en inspirer, mais aussi à collaborer avec un ensemble de professions techniques (architectes, ingénieurs...). A juste titre, les chercheurs estiment que les institutions archivistiques nationales et internationales ont un rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique et dans la promotion du développement durable aujourd'hui, en impulsant les recherches, en suscitant les envies et en apportant une trame à suivre : en d'autres termes, en se comportant en leader. Aux États-Unis, la NARA entend embrasser ce rôle et adopter les principes du développement durable dans ses sites, tout en les adaptant au changement climatique actuel et à venir. C'est le cas particulier de cette agence fédérale américaine que nous allons désormais étudier dans la deuxième partie de ce travail.

Avec une décennie de retard, la recherche en archivistique suit plus ou moins la même trajectoire que la science des bibliothèques et des musées sur les thématiques de développement durable et de changement climatique. La littérature archivistique disponible s'est densifiée depuis le milieu des années 2000, aussi bien quantitativement que qualitativement. Aujourd'hui, il manque la publication d'un ouvrage de référence qui fasse la synthèse de tout ce qui a été écrit et qui propose des clés de compréhension et d'actions pour les professionnels des archives. Que ce soit sur la question du développement durable – *Sustainability* en anglais – ou de l'adaptation au changement climatique, les chercheurs ont développé un certain nombre de réflexions et ont émis de nombreuses préconisations susceptibles d'être mises en place à l'échelle d'un service ou d'une institution. La NARA reconnaît volontiers s'inspirer de la littérature disponible (principalement américaine rappelons-le) pour ses *Sustainability Performance Plans* et ses *Climate Change Adaptation Plans*. L'intérêt de mener une étude sur cette institution est donc de voir quelles actions elle a pu mettre en place et si celles-ci se révèlent viables et compatibles avec les missions archivistiques.

²⁰⁷ Pour une autre lecture, Cf. Annexe 1 – Schéma de synthèse des collaborations à mettre en œuvre.

BIBLIOGRAPHIE

I – Changement climatique et développement durable

A – International

BRUNEL, Sylvie, *Le développement durable*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, 128 p.

Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Rapport Brundtland : Notre futur commun*, 1987, 349 p.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Changements climatiques 2014 – Rapport de synthèse*, 2014, 180 p.

KANDEL, Robert, *Le réchauffement climatique*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, 127 p.

MORIN, Jean-Frédéric, ORSINI, Amandine, *Politique internationale de l'environnement*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, 296 p.

Organisation des Nations Unies, *Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques*, 1992, 25 p.

Organisation des Nations Unies, *Rapport sur les objectifs de développement durable*, 2017, 64 p.

B – États-Unis

BIERBAUM, Rosina, SMITH, Joel, LEE, Arthur, BLAIR, Maria, CARTER, Lynne, CHAPIN III, Stuart, FLEMING, Paul, RUFFO, Susan, STULTS, Missy, MCNEELEY, Shannon, WASLEY, Emily, VERDUZCO, Laura, « A Comprehensive Review of Climate Adaptation in the United States : More Than Before, but Less Than Needed », *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change*, n° 18, 2013, p. 361-406.

FERNANDEZ, Steven, *Climate Change and Infrastructure, Urban Systems and Vulnerabilities*, Washington, IslandPress, 2014, 109 p.

KOPPEL MALDONADO, Julie, SHEARER, Christine, BRONEN, Robin, PETERSON, Kristina, LAZTUS, Heather, « The Impact of Climate Change on Tribal Communities in the US : Displacement, Relocation and Human Rights », *Climatic Change*, n° 120, 2012, p. 601-614.

LEGGETT, Jane, *Climate Change Adaptation by Federal Agencies : An Analysis of Plans and Issues for Congress*, Washington, CRS, 2015, 104 p.

WEBER, Elke, STERN, Paul, « Public Understanding of Climate Change in the United States », *American Psychologist*, n° 66, 2011, p. 315-328.

WHEELER, Stephen, « State and Municipal Climate Change Plans : The First Generation », *Journal of the American Planning Association*, n° 74, 2008, p. 481-496.

II – Changement climatique et patrimoine culturel

CASSAR, May, *Climate Change and the Historic Environment*, London, University College, 2015, 104 p.

CAZNAVE, Anny, « Anthropogenic Global Warming Threatens World Cultural Heritage », *Environmental Research Letters*, n° 9, 2014, 4 p.

Conseil international des Archives, *Les archives et les archivistes au service de la protection du patrimoine culturel et naturel*, Paris, 1993, 93 p.

MARZEION, Ben, LEVERMANN, Anders, « Loss of Cultural World Heritage and Currently Inhabited Places to Sea-Level Rise », *Environmental Research Letters*, n° 9, 2014, 8 p.

O'BRIEN, Geoff, O'KEEFE, Phil, JAYAWICKRAMA, Janak, JIGYASU, Rohit, « Developing a Model for Building Resilience to Climate Risks for Cultural Heritage », *Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development*, n° 5, 2015, p. 99-114.

UNESCO, *Prévision et gestion des effets du changement climatique sur le patrimoine mondial*, Paris, 2006, 43 p.

UNESCO, *Document d'orientation sur l'impact du changement climatique sur les biens du patrimoine*, Paris, 2008, 21 p.

UNESCO, *Changement climatique et patrimoine mondial*, Paris, 2009, 81 p.

UNESCO, *Adaptation des sites du patrimoine mondial face au changement climatique*, Paris, 2014, 90 p.

VEERKAMP, Anthony, « Preservation in a Changing Climate : Time to Pick up the Tab », *Forum Journal*, n° 29, 2015, p. 9-18.

III – Bibliothèques, musées, changement climatique et développement durable

A – Bibliothèques

ANTONELLI, Monika, « The Green Library Movement : An Overview of Green Library Literature and Actions from 1979 to the Future of Green Libraries », *Electronic Green Journal*, n° 27, 2008, p. 1-11.

AULISIO, George, « Green Libraries Are More Than Just Buildings », *Electronic Green Journal*, n° 35, 2013, p. 1-10.

BROWN, Bill, « The New Green Standard », *Library Journal*, n° 128, 2003, p. 61-63.

DIAMOND, Tom, « The Impact of Hurricanes Katrina and Rita on Three Louisiana Academic Libraries : A Response from Library Administrators and Staff », *Library Leadership & Management*, n° 20, 2006, p. 192-200.

HENK, Mandy, *Ecology, Economy, Equity : The Path to a Carbon-Neutral Library*, Chicago, American Library Association, 2014, 160 p.

JACQUESSON, Alain, « Bibliothèques numériques, logiciels libres et développement durable », *ARBIDO*, n° 1, 2006, p. 35-36.

JANKOWSKA, Maria, MARCUM, James, « Sustainability Challenge for Academic Libraries : Planning for the Future », *College & Research Libraries*, n ° 71, 2010, p. 160-170.

JONES, Ashley, « Sustainability in Library Preservation », *Technical Services Quarterly*, n° 31, 2014, p. 31-43.

LARUE, James, LARUE, Suzanne, « The Green Librarian », *Wilson Library Bulletin*, n° 65, 1991, p. 27.

MC BANE MULFORD, Sam, HIMMEL, Ned, *How Green Is My Library ?*, Santa Barbara, Libraries Unlimited, 2009, 176 p.

MILLER, Kathryn, *Public Libraries Going Green*, Chicago, American Library Association, 2010, 103 p.

SILVERMAN, Randy, « Toward a National Disaster Response Protocol », *Libraries & the Cultural Record*, n° 41, 2006, p. 497-511.

VESQUE-JEANCARD, Valérie, « Le développement durable appliqué à une bibliothèque : la BNF », *International Preservation News*, n °44, 2008, p. 21-23.

B – Musées

BROPHY, Sarah, WYLIE, Élisabeth, « It's Easy Being Green : Museums and the Green Movement », *Museum News*, 2006, p. 38-45.

BROPHY, Sarah, WYLIE, Élisabeth, *The Green Museum : A Primer on Environmental Practice*, AltaMira Press, 2008, 224 p.

CAMERON, Fiona, NEILSON, Brett, *Climate Change and Museum Futures*, London, Routledge, 2014, 300 p.

CASTEIGNAU, Marc, « Ecomusées, musées de société et développement durable – Des valeurs partagées de longue date », *Musées et collections publiques de France*, n° 243, 2004, p. 43-48.

CHAUMIER Serge, PORCEDDA, Aude, *Musées et développement durable*, Paris, La Documentation française, 2011, 336 p.

MADAN, Rachel, *Sustainable Museums : Strategies for the 21st Century*, London, MuseumsEtc, 2011, 384 p.

NEWELL, Jennifer, LIBBY Robin, WEHNER Kirsten, *Curating the Future : Museums, Communities and Climate Change*, London, Routledge, 2017, 298 p.

PONSON, Nicolas, CAVIGLIA, Jérôme, « Patrimoines et développement durable : quelle place et quel rôle pour les musées ? », *Musées et collections publiques de France*, n° 247, 2006, p. 56-59.

SUTTER, Glenn, WORTS, Douglas, « Negotiating a Sustainable Path : Museums and Societal Therapy », *Looking Reality in the Eye : Museums and Social Responsibility*, 2005, p. 202.

WORTS, Douglas, « On Museums, Culture and Sustainable Development », *Museums and Sustainable Communities*, 1998, p. 21-27.

IV – Archives, changement climatique et développement durable

A – Les sources environnementales

CATCHPOLE, Armelle, « Archives and the Environmental Scientist », *Archivaria*, n° 6, 1978, p. 113-136.

LEOWEN, Candace, « From Human Neglect to Planetary Survival : New Approaches to the Appraisal of Environmental Records », *Archivaria*, n° 33, 1992, p. 87-103

WELCH, Todd, « Green Archivism : The Archival Response to Environmental Research », *The American Archivist*, n° 62, 1999, p. 74-94.

B – Le contrôle écologique de l'environnement des magasins

DIAZ PEDREGAL, Pierre, *Climat des magasins d'archives : objectifs, moyens, méthodes. Petit manuel de climatologie appliquée à la conception des bâtiments d'archives*, Direction des Archives de France, Paris, 2009, 159 p.

Direction des Archives de France, *Règles de base pour la construction et l'aménagement d'un bâtiment d'archives*, Paris, 2009, 26 p.

PACIFICO, Michele, ELLIS, Rebecca, « Achieving Competing Goals : Cold Storage and Energy Efficiency », *Papyrus : Journal of International Association of Museum Facility Administrators*, n° 16, 2016, p. 27-29.

PULLER, Travis, « How Archives can Go Green Responsibly : Using Alternative Methods for Climate Control in Archives », *The Newsletter of the SAA Preservation Section*, n° 23, 2008, p. 7-9.

ROWOLDT, Sandra, « The Greening of Archive Buildings : Natural Air-Conditioning in the Southern African Context », *Janus : Archival Review*, n° 2, 1993, p. 36-41.

ROWOLDT, Sandra, « Going Archivally Green : Implications of Doing it Naturally in Southern African Archives and Libraries », *South African Journal of Library and Information Science*, n° 66, 1998, p. 144-147.

C – Les bâtiments d'archives respectueux de l'environnement

ANDERSON, Kevin, OVERFELT, Donald, « US National Archives and Records Administration : Sustainability and Beyond », *Papyrus : Journal of International Association of Museum Facility Administrators*, n° 13, 2013, p. 14-16.

HARRIS, Tim, « Building for the future : Sustainable Archive Buildings », *Comma*, n°1, 2005, p. 9-15.

KIM, Sarah, « Green Archives : Applications of Green Construction to Archival Facilities », *The Primary Source*, n° 28, 2008, 8 p.

SAÏE-BELAÏSCH, France, « Green Archives Buildings : Archive Buildings and Sustainable Development », *Comma*, n°2, 2008, p. 133-138.

D – Les pratiques archivistiques durables

ABBEY, Heidi, « The Green Archivist : A Primer for Adopting Affordable, Environmentally Sustainable, and Socially Responsible Archival Management Practices », *Archival Issues*, n° 34, 2012, p. 91-115.

GREENE, Mark, MEISSNER, Dennis, « More Product, Less Process : Revamping Traditional Archival Processing », *The American Archivist*, n° 68, 2005, p. 208-263.

GREENE, Mark, MEISSNER, Dennis, « More Application While Less Appreciation : The Adopters and Antagonists of MPLP », *Journal of Archival Organization*, n° 8, 2010, p. 174-226.

HENRY, Linda, « Schellenberg in Cyberspace », *The American Archivist*, n° 61, 1998, p. 309-327.

MARTIN Julia, COLEMAN, David, « Change the Metaphor : The Archive as an Ecosystem », *Models*, n° 7, 2002, 9 p.

MOORE, Erik, « Birds of a Feather : Some Fundamentals on the Archives-Ecology Paradigm », *Archivaria*, n°63, 2007, p. 103-119.

WOLFE, Mark, « Beyond « Green Buildings » : Exploring the Effects of Jevons' Paradox on the Sustainability of Archival Practices », *Archival Science*, n° 12, 2012, p. 35-50.

E – Archives et changement climatique

DAVIS, Casey, *Preserving Our Future : Understanding and Acting on the Implications of Climate Change on the Archival Profession*, 2015, [en ligne], <http://www.slideshare.net/caseyedavis/climate-change-caseydavis> (consulté le 31 janvier 2018).

GORDON-CLARK, Matthew, « To Take up Arms Against a Sea of Troubles : Finding Safe Havens for the National Archives of Low-elevation Pacific Islands and Nations Threatened by Climate Change », *Archives & Manuscripts*, n° 31, 2010, p. 78-93.

GORDON-CLARK, Matthew, « Paradise Lost ? Pacific Island Archives Threatened by Climate Change », *Archival Science*, n° 12, 2012, p. 51-67.

MUIR, Adrienne, SHENTON, Sarah, « If the Worst Happens : The Use and Effectiveness of Disaster plans in Libraries and Archives », *Library Management*, n°23, 2002, p. 115-123.

PASSLEY, Craig, « Determining Differences Between Archival Staff and Restorers Ranking of Training Topic for Disaster Restoration Projects », *Collection Management*, n° 38, 2013, p. 267-300.

TANSEY, Eira, « Archival Adaptation to Climate Change », *Sustainability : Science, Practice, & Policy*, 2015, 12 p.

ETAT DES SOURCES

I – Sources légales et réglementaires

Federal Government of USA :

- *Executive Order 10779 : Directing Federal Agencies to Cooperate with State and Local Authorities in Preventing Pollution of the Atmosphere*, 1958
- *Executive Order 11282 : Prevention, control, and abatement of air pollution by Federal activities*, 1966.
- *Executive Order 12759 : Federal energy management*, 1991.
- *Executive Order 12873 : Federal acquisition, recycling, and waste prevention*, 1993.
- *Executive Order 13148 : Greening the Government Through Leadership in Environmental Management*, 2000.
- *Executive Order 13514 : Federal leadership in environmental, energy, and economic performance*, 2009.
- *Executive Order 13653 : Preparing the United States for the impact of climate change*, 2013.
- *Executive Order 13693 : Planning for federal sustainability in the next decade*, 2015.
- *Executive Order 13783 : Promoting Energy Independence and Economic Growth*, 2017.

Un ordre exécutif (*Executive Order*), ou décret présidentiel, est une directive écrite de la main du président des États-Unis, c'est-à-dire de la plus haute autorité du pouvoir exécutif du pays. Cela équivaut aux décrets présidentiels en France et aux décisions prises avec les pleins pouvoirs donnés par l'article 16 de la Constitution.

Les *Executive Order* sont consultables sur le site du Government Publishing Office : <https://www.gpo.gov/>

United States Congress :

- *National Archives Act*, 1934.
- *Federal Property and Administrative Services Act*, 1949.
- *Federal Records Act*, 1950.
- *Clean Air Act*, 1963.
- *National Environmental Policy Act*, 1969.
- *Clean Water Act*, 1972.

- *Paperwork Reduction Act*, 1980.
- *National Archives and Records Administration Act*, 1984.
- *Energy Policy Act*, 1992.
- *Clean energy and Security Act*, 2009.

Une loi du Congrès (*Act of Congress*) est une loi ou une résolution adoptée par le Congrès des États-Unis, qui a donc vocation à s'appliquer au niveau fédéral, c'est-à-dire à l'ensemble des États composant les États-Unis d'Amérique. Une loi du Congrès peut être complétée par un décret présidentiel, un *Executive Order*.

Les *Act of Congress* sont consultables sur le site du Congrès : <https://www.congress.gov/>

National Archives and Records Administration :

National Archives and Administration Record, *Basic Laws and Authorities of the National Archives and Records Administration*, 2016.

Ce catalogue recense toutes les lois et tous les actes réglementaires qui s'appliquent directement à la NARA. Il est consultable sur le site de la NARA : <https://www.archives.gov/files/about/laws/basic-laws-book-2016.pdf>

II – Sources en ligne

Blue Shield International, *Ressources en ligne*, [en ligne], disponible sur <http://www.ancbs.org/cms/en/press-room> (consulté le 2 février 2018)

California Association of Museums, *Green Museums Accord*, [en ligne], disponible sur https://www.calmuseums.org/Public/ACT/Green_Museums_Accord/ (consulté le 5 mars 2018).

Council on Environmental Quality : <https://www.whitehouse.gov/ceq/> (consulté le 14 mars 2018).

Environmental Protection Agency, *Strategic Sustainability Performance Plans*, [en ligne], disponible sur <https://www.epa.gov/greeningepa/strategic-sustainability-performance-plans> (consulté le 8 mars 2018).

Federal Emergency Management Agency, *Climate Change Ressources*, [en ligne], disponible sur <https://www.fema.gov/climate-change> (consulté le 2 février 2018).

Green Building Council : <https://new.usgbc.org/> (consulté le 16 mars 2018)

Groupe d'experts Intergouvernementaux sur l'Evolution du Climat : <http://www.ipcc.ch/home.shtml> (consulté le 14 mars 2018)

National Archives and Records Administration (NARA) :

Communication :

- « NARA Releases Sustainability Plan Reduces Energy Consumption by 28% », *NARA Press*, 2009, [en ligne] disponible sur <https://www.archives.gov/press/press-releases/2010/nr10-141.html> (consulté le 2 février 2018).

Climat change adaptation plan :

- *2012 Climate Change Adaptation Plan*, 2012, [en ligne], disponible sur <https://www.archives.gov/files/about/plans-reports/sustainability/2012-appendix1-climate-change-adaptation-plan.pdf> (consulté le 2 février 2018).
- *2014 Climate Change Adaptation Plan*, 2014, [en ligne], disponible sur <https://www.archives.gov/files/about/plans-reports/sustainability/2014-sustainability-plan.pdf> (consulté le 2 février 2018).
- *2015 Climate Change Adaptation Plan*, 2015, [en ligne], disponible sur <https://www.archives.gov/files/about/plans-reports/sustainability/2015-sustainability-plan.pdf> (consulté le 2 février 2018).

Sustainability performance plan :

- *2010 Strategic Sustainability Performance Plan*, 2010, [en ligne], disponible sur <https://www.archives.gov/files/about/plans-reports/sustainability/2010-sustainability-plan.pdf> (consulté le 2 février 2018).
- *2011 Strategic Sustainability Performance Plan*, 2011, [en ligne], disponible sur <https://www.archives.gov/files/about/plans-reports/sustainability/sustainability-plan.pdf> (consulté le 2 février 2018).
- *2012 Strategic Sustainability Performance Plan*, 2012, [en ligne], disponible sur <https://www.archives.gov/files/about/plans-reports/sustainability/2012-sustainability-plan.pdf> (consulté le 2 février 2018).
- *2013 Strategic Sustainability Performance Plan*, 2013, [en ligne], disponible sur <https://www.archives.gov/files/about/plans-reports/sustainability/2013-sustainability-plan.pdf> (consulté le 2 février 2018).
- *2014 Strategic Sustainability Performance Plan*, 2014, [en ligne], disponible sur <https://www.archives.gov/files/about/plans-reports/sustainability/2014-sustainability-plan.pdf> (consulté le 2 février 2018).
- *2015 Strategic Sustainability Performance Plan*, 2015, [en ligne], disponible sur <https://www.archives.gov/files/about/plans-reports/sustainability/2015-sustainability-plan.pdf> (consulté le 2 février 2018).
- *2016 Strategic Sustainability Performance Plan*, 2016, [en ligne], disponible sur <https://www.archives.gov/files/about/plans-reports/sustainability/2016-sustainability-plan.pdf> (consulté le 2 février 2018).

Projet ARCC (Archivist responding to climate change), *Ressources en ligne*, [en ligne], disponible sur <https://projectarcc.org/> (consulté le 2 février 2018).

Society of American Archivists, *Climate Change Resources for Archivists*, [en ligne], disponible sur <https://www2.archivists.org/groups/regional-archival-associations-consortium-raac/climate-change-resources-for-archivists> (consulté le 2 février 2018).

PARTIE II – La National Archives and Records Administration : une institution archivistique durable et (presque) résiliente

Avant de commencer une étude sur la NARA, il convient de définir ses origines, ses missions, et son implantation géographique. La NARA est une agence indépendante du Gouvernement fédéral des États-Unis responsable des archives produites par les institutions fédérales. Elle est également la responsable officielle de la publication et de la conservation des actes du Congrès (*Act of Congress*), des ordres de l'exécutif (*Executive Order*) et des règlements du pays. A l'origine, chaque département et chaque agence du Gouvernement des États-Unis était responsable de ses archives. En 1934, le Congrès vote le *National Archives Act* : les archives nationales sont mises en place pour centraliser les archives fédérales et pour faciliter leur communication au public²⁰⁸. En 1949, elles sont incorporées au sein de la General Service Administration (GSA)²⁰⁹. Il faut attendre 1984 pour que les archives nationales deviennent une agence pleinement indépendante : la NARA²¹⁰.

Aujourd'hui, sur les quarante-cinq sites gérés par la NARA, vingt-sept appartiennent encore à la GSA. Seuls dix-huit d'entre-eux appartiennent directement et pleinement à la NARA : les Archives Nationales de Washington (Archives I), les Archives Nationales de College Park (Archives II), les locaux du Federal Register (l'équivalent du Journal officiel en France) et les quinze bibliothèques et musées présidentiels. Ces installations ne sont pas des bibliothèques et des musées au sens propre du terme, mais des centres d'archives où sont conservés et communiqués des fonds, des collections et des objets divers ayant appartenus aux anciens présidents américains. Le site Archives I est le principal bâtiment des archives nationales et le plus ancien ; on y trouve notamment les documents les plus prestigieux (Déclaration d'Indépendance, Constitution...). Le site Archives II est le plus actif aujourd'hui. Il contient tous les documents fédéraux du XX^e siècle et reçoit les fonds des organismes fédéraux. Les opérations de la NARA sont menées à partir d'Archives II. Même s'ils ne lui appartiennent pas, la NARA gère aussi vingt-sept sites à travers les États-Unis. Parmi eux, le Washington National Records Center (archives intermédiaires des organismes fédéraux), le Military Personnel Records Center (archives des forces armées américaines) et le Civilian Personnel Records Center (archives des employés de l'administration). La NARA dispose enfin d'un réseau de quatorze services régionaux d'archives et de dix Federal Records Centers, abritant des documents d'organismes fédéraux non-communicables. Toutes les installations sont continentales²¹¹.

²⁰⁸ United States Congress, *National Archives Act*, 1934.

²⁰⁹ United States Congress, *Federal Property and Administrative Services Act*, 1949.

²¹⁰ United States Congress, *National Archives and Records Administration Act*, 1984.

²¹¹ Cf. Annexe 2 – Carte d'implantation des installations de la NARA.

Cette distinction entre les sites possédés ou non par la NARA est très importante à faire pour poser correctement les bases de l'étude menée. L'agence n'est en mesure de mettre en application ses mesures relatives au développement durable et au changement climatique que pour les installations dont elle est la propriétaire directe : Archives I et II, le Federal Register et les quinze bibliothèques et musées présidentiels. Les vingt-sept autres installations, bien que gérées par la NARA, sont sous la responsabilité de la GSA et ne seront donc que peu abordées ici.

Le but de cette étude est de montrer quelles sont les actions mises en place par la NARA pour aller vers davantage de développement durable et pour s'adapter au changement climatique actuel et à venir. Dans un premier temps, l'on va s'interroger sur la place de la question environnementale : aux États-Unis de façon globale, au sein des agences gouvernementales puis au sein de la NARA plus spécifiquement. Dans un second temps, nous développerons les actions menées par l'agence, ce qu'elle met concrètement en place pour œuvrer dans ces deux thématiques. Enfin, nous tenterons de faire un bilan de ce qui a été accompli par la NARA jusqu'à présent et quelles sont les perspectives pour les années à venir. Le but est de prendre un peu de recul sur ce que l'agence a mis en place et de montrer les réussites et les limites de ses actions. Pour mener à bien cette étude, nous avons principalement exploité les *Strategic Sustainability Plans* (SPP, 2010-2016)²¹² et les *Climate Change Adaptation Plans* (CCAP, 2012, 2014-2015)²¹³ de la NARA.

I – Quelle place pour les questions climatiques, durables et environnementales ?

Les actions de la NARA en matière de développement durable et de changement climatique s'inscrivent dans un contexte particulier qui est celui des États-Unis d'Amérique, l'une des premières puissances économiques, commerciales, militaires et politiques au monde. Afin de comprendre les prises de position et les actions initiées par l'agence, il est donc nécessaire de s'intéresser à la place de la question environnementale aux États-Unis. En tant qu'agence fédérale, la NARA est forcée de se plier à un ensemble de règles édictées par le gouvernement sur le sujet. Nous nous y intéresserons. Il sera enfin question de montrer comment la NARA s'approprie ces obligations fédérales et quelle place ces thématiques occupent dans sa politique générale : en d'autres termes, le rapport de l'agence aux notions de changement climatique, de développement durable et d'environnement.

²¹² National Archives and Records Administration, *2010-2016 Strategic Sustainability Performance Plan*, [en ligne], disponible sur <https://www.archives.gov/files/about/plans-reports/sustainability/> (consulté le 2 février 2018).

²¹³ National Archives and Records Administration, *2012, 2014 and 2015 Climate Change Adaptation Plan*, [en ligne], disponible sur <https://www.archives.gov/files/about/plans-reports/sustainability/> (consulté le 2 février 2018).

A – Les États-Unis et l’environnement

La question de la protection de l’environnement occupe une place particulière aux États-Unis. Le pays a construit son développement économique sur l’exploitation de ressources naturelles comme le pétrole, le bois, le charbon... Aujourd’hui encore, le mode de vie « américain » est très gourmand en ressources et le pays est le deuxième émetteur de gaz à effet de serre dans le monde après la Chine. L’environnement a fait l’objet de réglementations et de lois depuis le XIXe siècle. Dans les dernières décennies, aux États-Unis, comme ailleurs dans le monde, la protection de l’environnement se conjugue avec les notions de changement climatique et de développement durable.

L’article « A Comprehensive Review of Climate Adaptation [...] », publié par un collectif de chercheurs américains en 2013, dresse l’histoire de la question environnementale aux États-Unis²¹⁴. On apprend que les premières préoccupations autour de l’environnement apparaissent dans le pays de l’Oncle Sam dès le XIXe siècle. Elles se limitent à un cercle fermé d’écrivains, de chercheurs, qui souhaitent alerter sur la nécessité de protéger la nature²¹⁵. Parmi eux, on retrouve notamment l’écrivain John Muir (1838-1914), à l’origine des parcs de Yellowstone (1872) et de Yosemite (1890), les premiers parcs naturels nationaux au monde. Muir est celui qui fait prendre conscience au pouvoir fédéral du rôle qu’il doit occuper en matière de protection de l’environnement²¹⁶.

Les initiatives en faveur de la protection de l’environnement continuent au premier XXe siècle. Franklin Delano Roosevelt (1882-1945), dans le cadre de son programme *New Deal* de 1933, met en place un programme qui permet l’embauche de milliers de chômeurs pour des travaux de reboisement, de lutte contre les inondations, de lutte contre l’érosion des sols... Dans les années 1960, des mesures sont prises concernant la protection de l’air et la réduction de la pollution avec l’adoption du *Clean Air Act* en 1963²¹⁷. Il s’agit de la première loi environnementale d’envergure votée aux États-Unis, une loi qui permet pour la première fois à n’importe quel citoyen d’attaquer en justice une association, une entreprise, un État ou même le gouvernement fédéral, s’il contrevient aux mesures environnementales en vigueur²¹⁸.

²¹⁴ Rosina Bierbaum, Joel Smith, Arthur Lee, Maria Blair, Lynne Carter, Stuart Chapin III, Paul Fleming, Susan Ruffo, Missy Stults, Shannon McNeeley, Emily Wasley, Laura Verduzco, « A Comprehensive Review of Climate Adaptation in the United States : More Than Before, but Less Than Needed », *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change*, n° 18, 2013, p. 361-406.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 1-2.

²¹⁶ *Ibid.*

²¹⁷ United States Congress, *Clean Air Act*, 1963.

²¹⁸ *Ibid.*

Comme pour le reste du monde, les années 1970 marquent un tournant pour la question environnementale aux États-Unis²¹⁹. Le *National Environmental Policy Act* est adopté en 1969²²⁰. Cette loi entraîne la création de l'Environmental Protection Agency (EPA)²²¹ et l'instauration du *Earth Day*²²². L'installation d'une agence fédérale spécialisée dans la protection de l'environnement témoigne de la volonté du gouvernement d'accaparer la question environnementale, tout en offrant une visibilité nouvelle à la protection de la nature. La mise en place du *Earth Day* va dans ce sens, dans l'optique de sensibiliser la population américaine sur la nécessité de protéger la planète. Par la suite, d'autres lois sont adoptées par le Congrès des États-Unis : le *Clean Water Act* en 1972²²³, le *Paperwork Reduction Act* en 1980²²⁴, l'*Energy Policy Act* en 1992²²⁵... La législation se densifie sur des sujets toujours plus variés (air, eau, énergie...) et vient renforcer les missions de l'EPA. Les années 1980 et 1990 voient l'émergence des grands sommets internationaux sur le changement climatique et sur le développement durable. Sur la scène internationale, les États-Unis se sont toujours montrés enclins à reconnaître la nécessité de répondre au changement climatique ainsi que la nécessité d'adopter les principes du développement durable²²⁶. Malgré cela, les présidences des Bush (père et fils) et de Bill Clinton (tenu par un Sénat largement républicain et climato-sceptique) ont été marquées par un refus systématique d'engager les États-Unis dans un processus contraignant de réduction de sa pollution. En 2000, George W. Bush rejette notamment la ratification du protocole de Kyoto. Sa présidence (2000-2008) marque globalement une pause dans la politique environnementale des États-Unis telle qu'elle avait été menée jusqu'alors²²⁷.

Il faut attendre la fin de l'administration Bush et surtout l'avènement de l'administration Obama (2008-2016) pour observer un regain des préoccupations autour de la protection de l'environnement. Si la présidence Obama ne parvient pas à traduire cela par une loi majeure aux États-Unis, notamment à cause d'un Sénat non-acquis à sa cause, elle change la donne au niveau international. Le pays accepte enfin d'aller vers un encadrement plus restrictif de ses réductions de gaz à effet de serre. Il est signataire des Accords de Paris en 2015, le premier accord universel sur le climat. Aujourd'hui, l'administration Trump menace les initiatives, les lois et les règlements qui ont été mis en œuvre.

²¹⁹ Robert Kandel, *Le réchauffement climatique*, op. cit., p. 106.

²²⁰ United States Congress, *National Environmental Policy Act*, 1969.

²²¹ Pour plus d'information sur l'EPA, consulter son site internet : <https://www.epa.gov/>

²²² A partir du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, le *Earth Day* devient un événement mondial.

²²³ United States Congress, *Clean Water Act*, 1972.

²²⁴ United States Congress, *Paperwork Reduction Act*, 1980.

²²⁵ United States Congress, *Energy Policy Act*, 1992.

²²⁶ Robert Kandel, *Le réchauffement climatique*, op. cit., p. 106-108.

²²⁷ *Ibid.*, p. 116.

Toujours est-il que les dernières décennies ont vu se développer les préoccupations autour du changement climatique et du développement durable aux États-Unis, à différentes échelles. De plus en plus de personnes (politiques, scientifiques, entrepreneurs, conseillers municipaux, citoyens lambda...) prennent conscience que le danger climatique nécessite une planification et des pratiques de gestion nouvelles pour protéger la population et le bâti du pays. Les cinquante États des États-Unis se sont progressivement imposés comme des acteurs importants par la mise en place de programmes, par les pressions exercées sur le gouvernement fédéral²²⁸... Parmi ces États, la Californie occupe une place particulière et se veut volontiers comme l'étendard du mouvement environnemental américain. Les municipalités jouent aussi un rôle depuis plusieurs années en menant des initiatives diverses : planification de l'utilisation de la terre, régulations relatives à la construction des bâtiments, promotion des énergies propres, signature de chartes écologiques²²⁹... Concernant le secteur privé, certaines entreprises semblent vouloir jouer un rôle en matière de protection de l'environnement. Par exemple, depuis 2005, Coca Cola mène un programme de réduction de consommation d'eau et de réutilisation d'eaux usées²³⁰. Si les auteurs qui ont travaillé sur le sujet se félicitent de l'accroissement des initiatives mises en place par l'ensemble de ces acteurs, ils mettent aussi l'accent sur leur insuffisance actuelle, insuffisance du nombre d'initiatives mais aussi de leur portée. Il est nécessaire d'aller plus loin. Plusieurs freins semblent exister actuellement aux États-Unis : l'incertitude des impacts futurs du changement climatique ; le manque d'informations fiables ; le manque de ressources financières spécifiques ; le manque de coordination entre les acteurs ; le manque de flexibilité institutionnelle ; les différences d'une administration à une autre, d'un État à un autre ; le manque de prise de conscience de la population...

Elke Weber et Paul Stern, deux psychologues, se sont intéressés aux rapports de la population américaine avec ces thématiques environnementales²³¹. Selon eux, la prise en compte du changement climatique par la population est insuffisante. En 2012, 50 % de la population américaine ne croit pas au changement climatique²³². Les deux chercheurs tentent de trouver des éléments de réponses à cela : la population se renseigne sur le changement climatique auprès de médias acquis à la cause de lobbies (parfois climato-sceptiques) plutôt qu'auprès de scientifiques ; la part de climatosceptiques parmi les politiques est assez importante, notamment du côté des Républicains, ce qui peut influencer une partie

²²⁸ Robert Kandel, *Le réchauffement climatique*, op. cit., p. 9-10.

²²⁹ Stephen Wheeler, « State and Municipal Climate Change Plans : the First Generation », *Journal of the American Planning Association*, n° 74, 2008, p. 481-496.

²³⁰ *Ibid.*, p. 15.

²³¹ Elke Weber, Paul Stern, « Public Understanding of Climate Change in the United States », *American Psychologist*, n° 66, 2011, p. 315-328.

²³² Elke Weber, Paul Stern, art. cit., p. 322.

de leur électorat²³³... Le mode de vie américain est un mode de vie très consommateur en ressources. Aller vers un plus grand respect de l'environnement, c'est œuvrer pour réduire cette consommation ; or, changer le mode de vie sur lequel s'est construite la société américaine n'est pas chose aisée. D'autres chercheurs ont souligné que la prise de conscience de la population n'est pas évidente compte tenu de sa relation avec les événements météorologiques²³⁴. La Californie a sa saison des sécheresses, le Texas a sa saison des tornades, la Floride et la Nouvelle-Orléans ont leur saison des cyclones, l'État de New York connaît d'importants épisodes neigeux... Le changement climatique peut accroître la fréquence et l'ampleur de ces phénomènes météorologiques d'envergure, mais ils ne sont pas pour autant inconnus de la population, qui vit avec depuis toujours.

Présenter en quelque lignes l'histoire de la protection environnementale aux États-Unis n'est pas quelque chose d'aisée. S'il elle pouvait être résumée en deux mots, cela serait « inconstance » et « disparité ». Le gouvernement fédéral parfois, certains États, certaines municipalités, certains privés, certains citoyens mènent des initiatives depuis plusieurs années, mais de façon encore insuffisante aujourd'hui. Pour preuve : l'élection de Donald Trump en 2016, ouvertement climatosceptique. L'immensité des États-Unis, sa nature fédérale, la grande variété de ses climats, l'importance de la parole climatosceptique, la très consommatrice « *American Way of Life* » ... tous ces facteurs peuvent expliquer la situation actuelle des États-Unis au sujet de leur rapport avec l'environnement. Toutes les personnes qui ont travaillé sur la question s'accordent sur le fait que le gouvernement fédéral a un rôle crucial à jouer. Compte tenu de la nature fédérale du pays, il est le seul à pouvoir endosser le rôle de « leader » environnemental car il est le seul à pouvoir impulser une politique commune à tous les États. Or, celui-ci n'a jamais adopté une vision environnementale claire sur le long terme.

B – L'administration fédérale et la protection de l'environnement : réglementation actuelle et passée

Aux États-Unis, le gouvernement fédéral comprend trois branches : exécutive, législative et judiciaire. La branche exécutive comprend notamment le Bureau du Président et les départements exécutifs fédéraux (Commerce, Intérieur, Trésor, Travail...), dont les secrétaires d'État sont membres du Cabinet des États-Unis. Chacune des trois branches comprend un certain nombre d'agences

²³³ Elke Weber, Paul Stern, art. cit., p. 322-324.

²³⁴ Julie Koppel Maldonado, Christine Shearer, Robin Bronen, Kristina Peterson, Heather Laztus, « The Impact of Climate Change on Tribal Communities in the US : Displacement, Relocation and Human Rights », *Climatic Change*, n° 120, 2012, p. 601-614.

fédérales, des structures publiques disposant d'une autonomie de gestion et d'une spécialisation de ses compétences et de ses missions. Parmi elles, on peut citer la Federal Housing Administration, spécialisée dans des missions liées au logement. Toutes ces agences disposent d'une certaine autonomie mais elles sont subordonnées à un département spécifique et à un membre du Cabinet. De leur côté, les agences indépendantes sont des agences qui ne sont rattachées à aucun département et qui ont donc une autonomie plus étendue encore que les agences « classiques ». On retrouve notamment la Central Intelligence Agency (CIA), la National Aeronautics and Space Administration (NASA) et, bien évidemment, la NARA. Ces agences indépendantes sont créées sous des statuts particuliers votés directement par le Congrès : il faut qu'une loi définisse spécifiquement le rôle de l'agence, ses compétences et ses attributions. Pour le cas de la NARA, c'est le *NARA Act* de 1984. Dans son intégralité, le gouvernement fédéral américain détient 30 % des terres des États-Unis²³⁵. A cela, il faut rajouter les terres possédées par les cinquante États, États qui disposent d'une autonomie importante mais qui restent largement sous l'influence du pouvoir fédéral. Dans un territoire marqué par les différences et par les disparités, ce dernier semble être le seul en mesure de fédérer l'ensemble et de montrer l'exemple en matière de protection de l'environnement.

Les agences fédérales américaines sont tenues de respecter les lois environnementales en vigueur mais aussi un corpus d'*Executive Orders* (EO), des décrets présidentiels. Nous pouvons en citer plusieurs en guise d'exemple : l'EO 10779, *Directing Federal Agencies to Cooperate With State and Local Authorities in Preventing Pollution of the Atmosphere*²³⁶ ; l'EO 11282, *Prevention, Control and Abatement of air pollution by Federal Activities*²³⁷ ; l'EO 12759, *Federal Energy Management*²³⁸ ; l'EO 12873, *Federal Acquisition, recycling and waste prevention*²³⁹ ; l'EO 13148, *Greening the Government Through Leadership in Environmental Management*²⁴⁰... Les EO sont plus nombreux que les lois du Congrès sur la question. Les EO sont des décrets présidentiels, ce qui signifie que le président n'a pas besoin de l'aval du Congrès pour les signer. Cela explique pourquoi plusieurs décrets relatifs à l'environnement voient le jour sous Bill Clinton et Barack Obama, malgré l'opposition républicaine au Congrès. Départements et agences ont ainsi un ensemble de mesures à respecter (qualité de l'air, utilisation des ressources en eau, consommation énergétique, recyclage...). Ce sont des mesures visant à réduire l'impact des installations fédérales sur l'environnement.

²³⁵ Rosina Bierbaum et al., art. cit., p. 37.

²³⁶ Federal Government of USA, *Executive Order 10779*, 1958.

²³⁷ Federal Government of USA, *Executive Order 11282*, 1966.

²³⁸ Federal Government of USA, *Executive Order 12759*, 1991.

²³⁹ Federal Government of USA, *Executive Order 12873*, 1993.

²⁴⁰ Federal Government of USA, *Executive Order 13148*, 2000.

A partir de 2009, la présidence de Barack Obama change profondément la donne en mettant en place des initiatives pour intensifier l'adaptation de l'administration fédérale américaine au développement durable et au changement climatique. De 2009 à 2017, le maître mot de l'exécutif est « planification ». En 2009, le président Obama signe l'EO 13514 : *Federal leadership in environmental, energy and economic performance*²⁴¹. Ce décret précise que le gouvernement fédéral doit montrer l'exemple en matière de protection de l'environnement, d'efficacité énergétique, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de construction de bâtiments durables... Les départements et les agences ont dû entamer un processus formel de planification en faveur du développement durable. Chaque année, ils ont l'obligation de publier un *Sustainability Performance Plan*, un plan qui doit préciser les objectifs visés, les actions mises en œuvre pour y parvenir et les résultats atteints au cours de l'année. A partir de 2009, la NARA, en tant qu'agence des États-Unis, a ainsi l'obligation de mettre en place ce type de plan. Le décret exige aussi que chaque agence évalue les risques et les vulnérabilités liés au changement climatique pour gérer les effets à court et à long terme sur ses missions et sur ses opérations. Cela se traduit concrètement par la mise en place de *Climate Change Adaptation Plans*, sur le même modèle que les *Sustainability Performance Plans*. La NARA ne publie pas de plan d'adaptation au changement climatique avant 2012, tout comme la plupart des autres agences, qui se concentrent d'abord sur l'adoption de mesures plus durables²⁴².

Dans la continuité de l'Executive Order 13514, le président Obama signe un nouveau décret en 2013, l'EO 13653 : *Preparing the United States for the Impacts of Climate Change*²⁴³. Son but est de préparer le pays aux impacts futurs causés par le changement climatique et de mettre en œuvre des stratégies adaptées de gestion des risques. Cet EO améliore les dispositions prises précédemment dans l'EO 13514 concernant l'adaptation au changement climatique et met en place un Conseil fédéral de coordination sur la préparation et la résilience au changement climatique. Ce conseil a pour objectif d'accroître la coopération interagence sur le sujet. Toujours dans cette optique, le décret crée une Interagency Climate Change Adaptation Task Force (ICCATF), chargée de développer des principes fédéraux pour l'adaptation. Enfin, le décret met en place l'initiative « *Climate Data* », dont le but est de collecter et de mettre à disposition des données climatiques pour tout Américain. Ces données peuvent être utiles pour les agences, pour les aider dans l'évaluation de leur vulnérabilité.

²⁴¹ Federal Government of USA, *Executive Order 13514*, 2009.

²⁴² Rosina Bierbaum et al., art. cit., p. 38.

²⁴³ Federal Government of USA, *Executive Order 13653*, 2013.

Le dernier décret d'envergure signé sous l'administration Obama est l'EO 13693 de 2015 : *Planning for federal sustainability in the next decade*²⁴⁴. Il vient notamment abroger l'EO 13514 de 2009. Ce décret a pour objectif de réaffirmer le leadership du gouvernement fédéral en matière de développement durable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il demande aux départements et aux agences d'aller encore plus loin : réduction de l'impact énergétique d'ici 2030 ; accroissement de l'utilisation d'énergies propres ; planification de bâtiments zéro déchets ; réduction de nombre de véhicules gouvernementaux ; acquisition de produits et de services durables et respectueux de l'environnement ; réduction de l'utilisation de produits chimiques toxiques ; utilisation de produits électroniques plus écologiques ; incorporation d'éléments de résilience au climat dans l'exploitation, la construction et la rénovation des bâtiments fédéraux... Les domaines couverts par l'EO 13693 sont assez larges, ce qui témoigne de l'ambition de l'administration Obama en matière d'adaptation au changement climatique et, surtout, en matière de développement durable et de protection de l'environnement. Avec l'adoption des Accords de Paris, l'année 2015 constitue le point culminant du travail de l'administration Obama sur la question environnementale.

Jane Leggett, spécialiste en politique environnementale, a rédigé un rapport pour le Congrès en 2015, concernant les réussites et les limites des deux premiers décrets du président Obama²⁴⁵. Au 1^{er} décembre 2014, trente-huit départements ou agences ont produit un CCAP et/ou un SPP²⁴⁶. C'est peu, lorsque l'on sait que le pays en compte plus d'une centaine. Parmi les « bons élèves », elle retient les départements et les services directement en lien avec la nature (Department of Agriculture, Bureau of Land Management, Fish and Wildlife Service...). Pour les « mauvais élèves », elle met en avant les agences de renseignement comme la CIA, ainsi que le Department of Defense. Ce sont surtout des SPP qui ont vu le jour ; des plans assez ambitieux lorsqu'ils existent, note l'Américaine. Les plans d'adaptation au changement climatique sont encore rares et incomplets. Ils nécessitent des données, une évaluation des vulnérabilités, que la grande majorité des agences est encore en train de mener en 2015 (dont la NARA). D'autres agences, comme la Smithsonian Institution, ont ces données mais n'ont toujours pas mis en place de plan.

Il est difficile de mesurer les réussites et les limites de l'EO 13693 puisqu'il a été abrogé en 2017, en même temps que l'EO 13653. Le 31 mars 2017, le président Donald Trump signe l'EO 13783 :

²⁴⁴ Federal Government of USA, *Executive Order 13693*, 2015.

²⁴⁵ Jane Leggett, *Climate Change Adaptation by Federal Agencies : an Analysis of Plans and Issues for Congress*, Washington, CRS, 2015, 104 p.

²⁴⁶ Jane Leggett, *op. cit.*, p. 17.

*Promoting Energy Independence and Economic Growth*²⁴⁷. Le décret défend l'idée qu'il est d'intérêt national de promouvoir le développement propre et sûr des ressources énergétiques des États-Unis, tout en évitant que des mesures réglementaires contraignantes n'entravent la production d'énergie. En abrogeant les EO 13653 et 13693, ce décret met fin à l'obligation des agences fédérales d'élaborer des SPP et des CCAP, et d'aller vers plus de développement durable et d'adaptation au changement climatique. Elles peuvent continuer d'œuvrer en ce sens mais elles n'en ont plus l'obligation.

Techniquement, d'anciens décrets non-abrogés continuent de peser sur les départements et sur les agences, notamment ceux relatifs à la limitation de la consommation d'eau, à la réduction des déchets, au recyclage... Les EO du président Obama ont permis de mettre sur le devant de la scène des notions capitales autour du développement durable et du changement climatique. Ces décrets pensaient la protection de l'environnement comme un tout cohérent, durable, planifié. L'administration fédérale a dû réfléchir, même de manière imparfaite et incomplète, à des actions à mettre en œuvre pour atténuer son impact sur l'environnement et pour s'adapter au danger climatique. L'EO 13783 de mars 2017 vient balayer toute cette infrastructure réglementaire. Certaines agences ont pu continuer de mener des actions en la matière mais elles n'ont plus la même visibilité qu'avant sans la publication en ligne de leurs plans. L'étude au cœur de ce travail repose en majeure partie sur les SPP et les CCAP de la NARA, produits entre 2010-2016. Quelle est la position de l'agence sur ces questions ?

C – La position de la NARA sur le développement durable et le changement climatique

Comme toute agence fédérale des États-Unis, la NARA doit se conformer à la législation et à la réglementation en vigueur en matière de développement durable et de changement climatique. Les EO signés sous la présidence Obama ont mis ces deux notions au centre des missions fédérales. Ils ont notamment obligé les départements et les agences à publier annuellement un SPP et un CCAP. De 2010 à 2016, la NARA publie annuellement son SPP²⁴⁸. En 2012, 2014 et 2015, l'agence met à jour son CCAP²⁴⁹. La NARA respecte les impératifs fédéraux en publiant ces plans et s'efforce d'œuvrer pour atteindre les objectifs fixés par les décrets. Néanmoins, l'agence n'entend pas pour autant limiter ses actions dans ces domaines à ces seules obligations fédérales.

²⁴⁷ Federal Government of USA, *Executive Order 13783*, 2017.

²⁴⁸ National Archives and Records Administration, *2010-2016 Strategic Sustainability Performance Plan*.

²⁴⁹ National Archives and Records Administration, *2012, 2014 and 2015 Climate Change Adaptation Plan*.

Dans un article publié dans la revue américaine *Papyrus* à l'hiver 2013, Kevin Anderson, spécialiste de l'environnement pour la NARA, et Donald Overfelt, directeur des installations, s'intéressent à la situation de l'agence face au développement durable et au changement climatique²⁵⁰. Ils mettent notamment en avant le fait que la NARA s'intéressait à ces deux thématiques bien avant la publication du premier décret du président Obama en 2009. Ils précisent ainsi que l'agence mène depuis 2003 des audits dans ses installations afin de réduire leur consommation en électricité (réduction de 28 % entre 2003 et 2009)²⁵¹. La volonté de l'agence de réduire son impact sur l'environnement est donc antérieure aux volontés de l'exécutif. L'obligation de mettre en place des plans va surtout permettre à la NARA d'accroître les efforts qu'elle mène déjà et de porter la réflexion sur de nouveaux domaines d'actions.

C'est dans un communiqué de presse en date du lundi 5 octobre 2009 que la NARA annonce la publication de son premier *Sustainability Performance Plan* pour 2010, en vertu de l'EO 13514²⁵². L'agence en profite pour rappeler qu'elle s'intéresse à la protection de l'environnement bien avant ce décret et que ce plan vient s'inscrire dans la continuité de sa démarche²⁵³. Ce communiqué de presse est l'occasion pour la NARA de mettre en avant sa principale ambition : se positionner comme un leader de la protection environnementale au sein du gouvernement fédéral. Chacun des SPP publié commence par une déclaration de politique générale de la NARA. A chaque fois, il s'agit d'une opportunité pour l'agence d'insister sur ce rôle de leader qu'elle souhaite endosser et de montrer qu'elle ambitionne d'aller bien au-delà des seules obligations fédérales pour cela²⁵⁴.

Dès le premier SPP de 2010, la NARA entend mener des actions dans de multiples domaines, estimant que le développement durable doit se penser de manière globale²⁵⁵. De 2010 à 2016, le nombre de domaines d'actions embrassés par la NARA ne cesse de croître, de même que les objectifs affichés : réduction des émissions de gaz à effet de serre, accroissement des constructions et des rénovations écologiques, prévention et réduction de la pollution, réduction de la production de déchets, développement du recyclage, acquisition de matériel durable, collaboration avec les partenaires locaux, formation du personnel, réduction de la flotte de véhicules utilisés²⁵⁶... Dans chacun des SPP,

²⁵⁰ Kevin Anderson, Donald Overfelt, « US National Archives and Records Administration : Sustainability and Beyond », *Papyrus : Journal of International Association of Museum Facility Administrators*, n° 13, 2013, p. 14-16.

²⁵¹ *Ibid.*, p. 1.

²⁵² NARA, « NARA Releases Sustainability Plan Reduces Energy Consumption by 28% », NARA Press, 2009, [en ligne] disponible sur <https://www.archives.gov/press/press-releases/2010/nr10-141.html> (consulté le 2 février 2018).

²⁵³ *Ibid.*

²⁵⁴ NARA, *2010-2016 Strategic Sustainability Performance Plans*.

²⁵⁵ NARA, *2010 Strategic Sustainability Performance Plan*, p. 2.

²⁵⁶ NARA, *2016 Strategic Sustainability Performance Plan*.

la NARA insiste sur le fait que les exigences en matière de collecte, de traitement et de conservation des archives représentent un défi pour la mise en œuvre de pratiques durables, notamment pour ce qui concerne la réduction de la consommation énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous avons vu précédemment que les systèmes de climatisation artificiels des magasins d'archives peuvent se révéler énergivores et polluants. Pour autant, la NARA estime que cela ne représente pas un obstacle infranchissable et qu'il est nécessaire de penser les pratiques archivistiques à l'aune du développement durable.

La NARA estime que la mission de conservation d'un patrimoine culturel que sont les archives est intimement liée à la notion même de développement durable. Pour elle, il est indispensable de mettre en place des méthodes qui permettent la conservation des archives sur le long terme. Une conservation sur le long terme qui soit respectueuse de l'environnement, économiquement viable et socialement juste. Pour Kevin Anderson et Donald Overfelt, les instances dirigeantes de la NARA ont bien pris conscience de la nécessité d'atteindre cet équilibre environnemental, social et économique²⁵⁷. Sans ce changement de mentalité au sein de la direction, l'agence n'afficherait pas les mêmes objectifs. Il s'agit là d'une donnée importante à prendre en compte.

Lors de la publication du premier CCAP en 2012, la NARA insiste là encore sur son intention d'aller plus loin que les obligations fédérales qui s'imposent à elle²⁵⁸. L'agence reconnaît que ses fonds, ses bâtiments et ses employés sont susceptibles d'être vulnérables au changement climatique. Dans une Amérique où le climato-scepticisme occupe une place importante, l'agence prend même une position assez singulière en reconnaissant que le changement climatique n'est pas seulement d'origine naturelle mais aussi d'origine humaine. Pour elle, c'est une raison supplémentaire d'agir. La NARA estime qu'elle doit prendre au sérieux la menace que représente le changement climatique pour sa mission : la conservation des archives. Ne rien faire serait en contradiction avec cette mission. En matière d'adaptation au changement climatique, la mise en place de plans d'adaptation spécifiques pour chacun de ses sites constitue l'aboutissement du travail de résilience souhaité par l'agence²⁵⁹. Comme pour le développement durable, la NARA entend occuper une place de leader fédéral en matière d'adaptation au changement climatique. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que chacun des plans de la NARA comporte une rubrique intitulée « Leadership », révélatrice de la place qu'elle souhaite accaparer. Pour cela, il lui faut montrer l'exemple et encourager les efforts :

²⁵⁷ Kevin Anderson, Donald Overfelt, art. cit., p. 1.

²⁵⁸ NARA, *2012 Climate Change Adaptation Plan*, p. 1-2.

²⁵⁹ NARA, *2012, 2014, 2015 Climate Change Adaptation Plans*.

« NARA also realizes that leading by example may help encourage others to act in a similar manner to reduce future anthropogenic effects on climate. »²⁶⁰

Que ce soit dans ses SPP ou dans ses CCAP, la NARA démontre qu'elle est consciente de la nécessité de mettre en place une planification sur le long terme, avec des objectifs clairs à atteindre. Dans chacun de ses plans, elle commence par rappeler qu'elle atteint ou qu'elle dépasse déjà les objectifs fédéraux. En soit, elle pourrait ainsi ne pas aller plus loin et s'en tenir à ce qui lui est imposé. Ce n'est pas le cas. Pour Anderson et Overfelt, les efforts d'adaptation au changement climatique de la NARA s'inscrivent dans la continuité des actions mises en œuvre en termes de « *Sustainability* »²⁶¹. Dans ses SPP, elle fait des références à ses CCAP, en faisant notamment de l'adaptation au changement climatique un des domaines d'action du développement durable. Inversement, dans ses CCAP, elle mentionne ce qui a été réalisé en faveur du développement durable. Pour l'agence, répondre aux objectifs de durabilité c'est répondre aux exigences de résilience et réciproquement. En d'autres termes, il est nécessaire de mener à la fois des actions d'atténuation et d'adaptation :

« NARA is preparing to take on many challenges and opportunities created by future climate change using both mitigation and adaptation strategies »²⁶².

Cette construction de la position de la NARA vis-à-vis des notions de développement durable et de changement climatique est assez révélatrice de ce qui a été mis en avant par la littérature archivistique, notamment par Eira Tansey. L'institution américaine pense la lutte contre le danger climatique par la mise en place de mesures et de pratiques durables et résilientes de manière complémentaire. Le fait que les SPP et les CCAP 2014-2015 constituent un document unique est révélateur de cette volonté.

La NARA ne le cache pas : elle souhaite embrasser un rôle de leader fédéral en matière de développement durable et d'adaptation au changement climatique. Malgré sa petite taille et la modestie de ses ressources humaines et financières, elle entend œuvrer dans le sens de la protection de l'environnement et de la protection durable de ses fonds d'archives : elle estime qu'il est dans l'intérêt du bon déroulement de ses missions d'aller dans ce sens. L'agence sait qu'elle n'est pas en mesure de changer la donne à elle seule. Pour autant, elle souhaite montrer la voie par l'exemple : « *leading by exemple* » comme on peut le lire dans ses plans. C'est une culture de la protection de l'environnement qui se met en place au sein de l'institution. Comment cela se traduit sur le terrain ?

²⁶⁰ NARA, 2012 *Climate Change Adaptation Plan*, p. 4.

²⁶¹ Kevin Anderson, Donald Overfelt, art. cit., p. 2.

²⁶² NARA, 2015 *Climate Change Adaptation Plan*, p. 8.

II – Quelles actions ?

Afin d'appréhender les actions menées par la National Archives and Records Administration en matière de développement durable et d'adaptation au changement climatique, nous allons exploiter de manière approfondie ses *Sustainability Performance Plans* et ses *Climate Change Adaptation Plans*. Dans les trois premières parties abordées ici, il va être question de montrer les actions mises en œuvre par la NARA en matière de développement durable pour ses sites, pour ses bâtiments et pour ses employés. La quatrième partie va être consacrée plus spécifiquement à ce qu'a entrepris la NARA pour s'adapter au changement climatique jusqu'à présent. L'agence américaine entend penser le développement durable et l'adaptation au changement climatique de manière coordonnée.

A – Aménager les sites d'archives et les insérer dans un contexte local

Dans sa planification pour aller vers davantage de développement durable, la NARA accorde une première importance aux sites sur lesquels se trouvent ses installations d'archives. Dès 2010, l'aménagement des sites et la prise en compte de leur implantation locale et régionale constituent l'un des domaines sur lequel entend œuvrer l'agence²⁶³. Cette considération du contexte local est quelque chose que l'on retrouve dans la littérature : pour œuvrer dans une logique de développement durable, il est impératif de penser chaque site dans un ensemble plus large, dans une communauté et dans une réalité économique, de façon pérenne et écologique. Concernant cette prise en compte du contexte local, il convient de distinguer deux cas : les nouvelles installations et les installations existantes.

En 2018, la NARA possède dix-huit installations, dont quinze bibliothèques ou musées présidentiels. La construction de nouvelles installations centrales comme Archives I et Archives II n'est pas à l'ordre du jour actuellement. Seules de nouvelles bibliothèques présidentielles peuvent venir gonfler la liste des possessions de l'agence, comme c'est le cas de la Bibliothèque présidentielle Obama à la fin de l'année 2017. Or, la NARA ne contrôle par la sélection des emplacements pour les nouvelles bibliothèques présidentielles : le lieu est systématiquement choisi par l'ancien locataire de la Maison Blanche. L'agence estime pourtant avoir son mot à dire dans la mesure où le choix d'un site n'est pas anodin pour assurer de bonnes conditions de conservation des archives mais aussi parce que le choix d'un site est essentiel pour installer une logique de développement durable par la suite.

²⁶³ NARA, 2010 *Sustainability Performance Plan*, p. 18-19.

Dans la majeure partie des cas, ce sont des zones urbaines ou des campus universitaires qui sont retenus pour l'implantation des bibliothèques, ce que la NARA estime être une bonne chose²⁶⁴.

Une fois le choix du site fixé, les SPP prévoient la réalisation d'une étude approfondie du contexte local et régional, d'un audit d'implantation²⁶⁵. Celui-ci doit mesurer un ensemble de critères : la densité de l'urbanisation, la connectivité entre les acteurs locaux, le réseau de transports existants, la répartition de l'habitat, l'existence d'universités, de bibliothèques ou de musées, le climat²⁶⁶... L'objectif d'un tel audit est d'étudier attentivement le contexte de tel ou tel site, de façon à voir si les missions de l'agence peuvent être réalisées convenablement, dans le respect des règles environnementales et dans une optique durable. La logique voudrait que ce genre d'étude soit menée antérieurement au choix même du site, de façon à retenir celui qui correspond au mieux aux critères fixés. Le fait que la NARA ne dispose pas du dernier mot quant à l'implantation des installations qu'elle possède constitue une particularité dont elle doit s'accommoder.

Concernant ses installations existantes, la NARA estime indispensable la mise en place d'une collaboration solide entre ses sites et les différents acteurs locaux et régionaux. On est toujours dans la logique selon laquelle la NARA ne peut pas œuvrer seule : elle doit réfléchir et agir avec autrui. Cela passe d'abord par améliorer la compatibilité des installations avec les réseaux de transports²⁶⁷. Elle souhaite intégrer aux mieux ses sites dans le tissu de communication déjà en place, quitte à financer une ligne de bus supplémentaire après concertation avec les pouvoirs locaux par exemple²⁶⁸. La NARA remarque aussi que bon nombre de ses installations, comme Archives II, sont situées directement sur des campus universitaires ou à proximité immédiate. Ces derniers fournissent un soutien culturel important aux initiatives environnementales de la NARA, qui estime que les partenariats entre les deux institutions doivent être développés²⁶⁹. L'agence américaine insiste également sur la nécessité de collaborer étroitement avec les villes dans lesquelles se trouvent ses installations²⁷⁰. Elle prend là encore l'exemple de son site Archives II et de sa collaboration de longue date avec la ville de College Park, qui doit à la présence des archives fédérales une part importante de son dynamisme depuis les années 1990. En 2010, la ville décerne un prix spécial à la NARA en reconnaissance de ses réussites en matière de développement durable (réduction de la consommation

²⁶⁴ NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 18-19.

²⁶⁵ *Ibid.*

²⁶⁶ *Ibid.*

²⁶⁷ NARA, *2011 Sustainability Performance Plan*, p. 23-24.

²⁶⁸ *Ibid.*

²⁶⁹ NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 4.

²⁷⁰ *Ibid.*

en eau et en énergie, recyclage...) et d'aménagement paysager²⁷¹. L'agence prône enfin l'acquisition de matériels et de services auprès d'artisans, de commerçants et d'industries « éco-responsables » locaux. Dès 2010, la NARA en fait une exigence par défaut : toute exception, c'est-à-dire tout achat d'un produit considéré comme non-écologique et non-local, doit être approuvé par un responsable de la direction du site concerné²⁷². Concernant davantage les services, la NARA encourage le recours à des entreprises locales pour l'entretien des installations.

Le fait de collaborer activement avec les différents partenaires locaux ou régionaux de ses sites et de favoriser les circuits courts et responsables constitue l'une des facettes de l'œuvre de développement durable souhaitée par la NARA. Il est intéressant de remarquer que, sur cet aspect, l'agence fédérale rejoint ce qui a pu être prônée par certains chercheurs : aller vers plus de développement durable, c'est aller vers une plus grande collaboration avec l'ensemble des partenaires locaux, que ce soient les pouvoirs publics, les universités, les artisans ou encore les commerçants²⁷³. L'idée de la NARA est de promouvoir un développement social et économique viable, tout en œuvrant en faveur de la protection de l'environnement. Pour vérifier que ses installations suivent bien ces recommandations, l'agence assure mener des audits réguliers.

La NARA accorde également de l'importance à la mise en valeur durable de ses sites²⁷⁴. Afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et d'apporter de meilleures conditions de travail aux employés et au public, l'agence impose aux responsables de ses sites de faire planter des arbres, des fleurs, des plantes... lorsque cela est possible²⁷⁵. La végétation est capable de capter les gaz nocifs émanant des installations, de favoriser un meilleur renouvellement et rafraîchissement de l'air, ainsi que de rendre littéralement plus vertes les installations. Là encore, l'agence souhaite favoriser la plantation d'arbres et de végétaux locaux, dans la mesure où ceux-ci sont plus adaptés au climat et aux variations de température et d'humidité propre à chaque installation²⁷⁶. C'est une idée que l'on retrouve chez Heidi Abbey par exemple²⁷⁷. L'agence met tout de même en garde contre la potentielle prolifération d'insectes, d'oiseaux et d'animaux nuisibles consécutivement à la plantation d'une végétation plus importante. Des dispositions supplémentaires concernant la protection des magasins et des fonds d'archives peuvent s'imposer.

²⁷¹ NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 4.

²⁷² *Ibid.*, p. 21-22.

²⁷³ Cf. Partie I-III-C.

²⁷⁴ NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 11.

²⁷⁵ *Ibid.*

²⁷⁶ *Ibid.*

²⁷⁷ Heidi Abbey, art. cit., p. 16-17.

Dès 2010, la NARA entend aussi encourager la production d'énergie renouvelable sur ses sites²⁷⁸. Le problème, c'est que seulement 30 % de ses installations d'alors (cinq installations sur seize, les Bibliothèques présidentielles Bush et Obama n'existant pas encore) sont en capacité de mettre en œuvre une technologie productrice d'énergie renouvelable autre que les panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques²⁷⁹. Pourquoi un pourcentage si faible ? A cause du caractère historique de certains sites et à cause de contraintes liées aux emplacements urbains d'autres. Dans ces 30 %, la NARA ambitionne tout de même de mettre en place des technologies productrices d'énergie renouvelable exploitant le vent, l'écoulement des eaux ou encore la géothermie. Tout au long des SPP 2014²⁸⁰, 2015²⁸¹ et 2016²⁸², l'agence reconnaît pourtant avoir des difficultés à mettre en œuvre ce genre de technologies, notamment par manque de moyens financiers, par manque de place suffisante et par manque de rendement annoncé. En matière de production d'énergie renouvelable, la NARA se concentre principalement sur l'installation de panneaux solaires sur ses bâtiments.

Pour la NARA, aller vers plus de développement durable commence donc par aménager ses sites en conséquence et par les inclure dans un schéma de fonctionnement local et régional, dans une collaboration approfondie avec un ensemble d'acteurs. Ainsi, en plus de contribuer à un développement social (amélioration du niveau de vie des employés et du public) et économique (participation à la vitalité de l'artisanat, du commerce et de l'industrie) viable, l'agence attend de cette collaboration une œuvre commune pour la protection de l'environnement. Les villes et les universités apparaissent comme des partenaires privilégiés à l'échelon local. Du côté de l'aménagement même de ses sites, l'agence ne dispose pas d'une marge de manœuvre importante dans la mesure où ses installations ne sont pas dotées d'un foncier particulièrement étendu. En matière de développement durable, ce sont surtout les bâtiments qui vont porter le gros de l'effort de planification souhaité par l'agence.

B – Aller vers des bâtiments d'archives durables

La NARA entend faire de ses bâtiments d'archives la vitrine de son engagement en faveur du développement durable et les considère comme la pièce au centre de son œuvre de planification.

²⁷⁸ NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 11.

²⁷⁹ Les panneaux solaires thermiques piègent la chaleur solaire et servent à chauffer un lieu. Les panneaux solaires photovoltaïques convertissent le rayonnement du soleil en électricité.

²⁸⁰ NARA, *2014 Sustainability Performance Plan*, p. 17-18.

²⁸¹ NARA, *2015 Sustainability Performance Plan*, p. 40-42.

²⁸² NARA, *2016 Sustainability Performance Plan*, p. 17-19.

L'agence emploie fréquemment l'expression de « *Sustainable Building* » ou de « *Green Building* ». Pour elle, un bâtiment vert, un bâtiment durable, est un bâtiment capable de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, sa consommation énergétique et sa consommation en eau par rapport à un bâtiment classique, tout en produisant lui-même une partie de l'énergie qu'il utilise²⁸³. Un bâtiment vert est donc un bâtiment dont l'exploitation est efficace et durable et dont l'empreinte sur l'environnement est réduite. C'est une définition proche de celle que l'on trouve dans la littérature²⁸⁴. La NARA souhaite que l'ensemble de ses bâtiments suivent cette voie.²⁸⁵ Malgré cette volonté, l'agence n'entend pas renier sa mission fondamentale : la préservation des fonds d'archives. Celle-ci doit toujours être le précepte déterminant pour la conception et pour la rénovation des bâtiments. La NARA reconnaît que les exigences en matière de conservation d'archives posent notamment un défi aux efforts de réduction de la consommation énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre. Les documents d'archives doivent être stockés dans un environnement contrôlé, nécessitant parfois le recours à des technologies énergivores et potentiellement polluantes. Du fait de ses missions, l'agence américaine dispose de passe-droits : elle n'est pas contrainte de se soumettre aux obligations fédérales en matière d'efficacité énergétique et elle n'est pas tenue de respecter les normes définies par l'American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers (ASHRAE)²⁸⁶. Ces considérations n'empêchent pas la NARA d'œuvrer activement et de chercher des solutions pour rendre ses bâtiments plus durables, plus efficaces et plus respectueux de la nature.

Le principal mantra de la NARA en matière de développement durable pour ses bâtiments, que l'on retrouve abondamment cité à chaque instant dans ses plans, c'est la certification LEED. La certification LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*) est un système américain de normes pour les bâtiments respectueux de l'environnement créé par le US Green Building Council en 1998. Elle peut être comparée au concept de la Haute qualité environnementale (HQE) en France. Il existe quatre niveaux de certification : *Certificate*, *Silver*, *Gold* et *Platinum* (la plus haute). Chaque niveau correspond au respect d'un certain nombre de critères : l'efficacité énergétique, l'efficacité de la consommation d'eau, l'efficacité du chauffage, l'utilisation de matériaux de provenance locale, la réutilisation du surplus de matériaux de construction... Un bâtiment certifié est censé utiliser des ressources plus efficacement et plus durablement qu'un bâtiment traditionnel.

²⁸³ NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 3.

²⁸⁴ Cf. Partie I-II-B.

²⁸⁵ NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 3.

²⁸⁶ *Ibid.* L'ASHRAE est une association internationale cherchant à faire avancer la conception et la construction des systèmes de chauffage, de ventilation, de climatisation et de réfrigération. Elle élabore et publie des normes techniques visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments ou encore la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments.

Cette certification est un outil de mesure particulièrement efficace et reconnu dans la construction écologique aux États-Unis. De son premier plan en 2010 jusqu'à son dernier en 2016, la NARA ne cesse d'afficher la volonté d'amener l'intégralité de ses bâtiments jusqu'à la certification LEED²⁸⁷.

La NARA précise que toutes les bibliothèques présidentielles à venir doivent atteindre une certification LEED *Platinum*²⁸⁸. C'est un niveau d'exigence particulièrement élevé, qu'a déjà atteint la Bibliothèque présidentielle Clinton. Lors de son inauguration en 2004, il s'agit du seul bâtiment américain arborant un tel niveau de certification²⁸⁹ ; cela témoigne de l'intérêt ancien de la NARA pour la question environnementale. Toute nouvelle construction de l'agence doit répondre à un nombre élevé de critères en matière d'efficacité énergétique, de consommation d'eau, d'émission de gaz à effet de serre, de qualité de l'air... Ces critères doivent être respectés parallèlement aux exigences architecturales requises par les missions archivistiques de l'agence. Celle-ci appelle d'ailleurs ses professionnels à collaborer activement avec les architectes lors de l'élaboration des nouveaux bâtiments²⁹⁰. La Bibliothèque George W. Bush, inaugurée en 2013, et la Bibliothèque Obama, inaugurée en 2017, ont toutes les deux atteint le niveau de certification *Platinum*.

Pour ses bâtiments existants, l'agence souhaite qu'ils atteignent au minimum le niveau de certification LEED *Silver*²⁹¹. Ses exigences sont moins élevées car elle a bien conscience qu'il est plus difficile de mettre aux normes un bâtiment ancien. Pour atteindre cet objectif, l'agence met en œuvre un ensemble de projets, de stratégies et de travaux pour réduire leur consommation énergétique, leur consommation en eau, leurs émissions de gaz à effet de serre... La NARA va notamment avoir recours à ce qu'on appelle des projets ESPC. Les projets ESPC (*Energy Savings Performance Contracts*) sont des partenariats mis en place entre une agence fédérale et une entreprise de services énergétiques. Cette entreprise effectue un audit complet de l'installation fédérale ciblée et identifie les améliorations nécessaires à apporter. En concertation avec l'agence fédérale, l'entreprise conçoit et construit un projet qui répond aux besoins de l'agence, tout en organisant le financement nécessaire. Ce genre de contrat s'est démocratisé avec la publication de l'*Energy Policy Act* en 1992. Il connaît un certain succès, notamment parmi les agences fédérales qui disposent un budget modeste comme la NARA²⁹².

²⁸⁷ Pour des renseignements sur la certification LEED, consulter le site du Green Building Council : <https://new.usgbc.org/>

²⁸⁸ NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 3.

²⁸⁹ *Ibid.*

²⁹⁰ *Ibid.*

²⁹¹ NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 3.

²⁹² Pour des informations sur les projets ESPC, consulter le site de l'Office of Energy Efficiency and Renewable Energy : <https://www.energy.gov/>

La NARA a recours à ce genre de contrat avant la publication de l'EO de Barack Obama en 2009. Elle accroît seulement leur utilisation par la suite. Entre 2008 et 2016, la NARA mène deux projets ESPC d'envergure sur les sites d'Archives I et d'Archives II ; des projets de plusieurs dizaines de millions de dollars²⁹³. Ces sites accueillant les principaux bâtiments de l'agence – on y trouve la majeure partie des collections, de l'administration et des employés – ils sont considérés prioritaires. La NARA souhaite faire de ces deux bâtiments la vitrine de sa politique en matière de développement durable²⁹⁴. Depuis 2012, l'agence désire développer des projets similaires pour ses autres sites²⁹⁵. Néanmoins, en 2016, il semble que cela en soit encore au stade d'ébauche, par manque de fonds²⁹⁶. Sur les sites d'Archives I et d'Archives II, la NARA a travaillé directement avec l'entreprise en charge des travaux pour mettre en œuvre un ensemble de mesures : mise à niveau et optimisation du système de contrôle de la gestion de l'énergie ; rééquilibrage des systèmes de ventilation ; modernisation des commandes d'éclairage et installation de capteurs de présence ; amélioration de l'enveloppe des bâtiments pour renforcer l'isolation thermique ; amélioration des installations de chauffage ; installation d'un limiteur de débit d'eau ; remplacement de la plomberie existante ; installation d'une unité de stockage et de réutilisation de l'eau de pluie ; installation de toits verts²⁹⁷... Entre 2008 et 2016, les sites d'Archives I et d'Archives II connaissent d'important travaux dans le but de rendre leur exploitation durable, efficace et respectueuse de l'environnement²⁹⁸.

Les projets ESPC menés sur les sites d'Archives I et d'Archives II ont été l'occasion pour la NARA d'accroître la production d'énergie renouvelable sur ses installations²⁹⁹. L'agence fait installer de très nombreux panneaux solaires photovoltaïques sur le toit de ses deux principaux sites. En 2011, en dehors d'un projet ESPC, l'agence fait également installer des panneaux solaires dans deux de ses bibliothèques présidentielles : 500 m² de panneaux solaires photovoltaïques à la Bibliothèque Clinton et 390 m² de panneaux solaires thermiques à la Bibliothèque Eisenhower³⁰⁰. La NARA décide aussi de l'installation d'unités de cogénération pour trois de ses sites : Archives I, Archives II et la Bibliothèque Reagan³⁰¹. La cogénération est une production simultanée de deux formes d'énergie, d'électricité et de chaleur ici. Elle permet d'améliorer le rendement énergétique global d'un bâtiment et de limiter la quantité d'énergies fossiles utilisées, réduisant ainsi ses émissions de gaz à effet de

²⁹³ NARA, *2016 Sustainability Performance Plan*, p. 3-4.

²⁹⁴ Kevin Anderson, Donald Overfelt, art. cit., p. 2.

²⁹⁵ NARA, *2012 Sustainability Performance Plan*, p. 4.

²⁹⁶ NARA, *2016 Sustainability Performance Plan*, p. 3-4.

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 3-4.

²⁹⁸ Pour des exemples concrets, Cf. Annexe 3 – Photographies de réalisations de la NARA à Archives II

²⁹⁹ NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 4.

³⁰⁰ NARA, *2011 Sustainability Performance Plan*, p. 4-5.

³⁰¹ NARA, *2016 Sustainability Performance Plan*, p. 18.

serre. L'agence est satisfaite des rendements de ces unités et souhaite en implanter sur d'autres sites³⁰².

Même si les sites d'Archives I et d'Archives II concentrent la majorité des efforts de la NARA, les autres installations ne demeurent pas exclues de la stratégie de l'agence pour autant. Depuis 2003, la NARA impose notamment à chacun de ses sites de mener à bien des audits triennaux, audits qui doivent être réalisés par des ingénieurs de l'agence³⁰³. A l'origine, il s'agissait de simples audits énergétiques, destinées à mesurer la consommation de chaque site et à la réduire. A partir de 2010, les audits deviennent plus généraux et sont destinés à identifier si l'exploitation d'un site est efficace, durable et respectueuse de l'environnement. La consommation en énergie est mesurée, tout comme la consommation en eau, la qualité de l'air, la pollution émise... Complémentairement à ces audits, la NARA fait installer des compteurs dans ses installations. En 2010, l'ensemble des bâtiments de l'agence dispose d'un compteur pour mesurer à chaque instant sa consommation énergétique³⁰⁴. En 2012, l'ensemble des bâtiments se voit doter de compteurs pour évaluer la consommation en eau, la consommation de gaz, la qualité de l'air, la température des magasins...³⁰⁵ En 2016, ils sont intégralement remplacés par compteurs des plus efficaces³⁰⁶. Ces derniers fournissent de nombreuses données en temps réel et permettent à la NARA de suivre et de réduire sa consommation en électricité, en eau et en gaz, tout en réalisant des économies de maintenance. Les audits réalisés pour chaque projet ESPC, les audits triennaux obligatoires et l'installation de compteurs de mesures avancées permettent à la NARA de mieux contrôler sa consommation globale et de trouver des solutions pour optimiser en permanence ses performances.

La NARA a investi plusieurs dizaines de millions de dollars au cours de la dernière décennie pour rendre ses bâtiments plus durables, plus efficaces et plus respectueux de l'environnement. Les bâtiments de l'agence consomment moins et limitent leur impact sur l'environnement, tout en étant plus autonomes dans leur fonctionnement grâce à l'augmentation de la production d'énergie sur site. Au cours de la décennie écoulée, l'agence fédérale a fait d'Archives I et d'Archives II les principales vitrines de ses actions menées en matière de développement durable. Elle en a aussi fait un laboratoire. En y menant à terme un certain nombre de projets, l'agence estime avoir acquis une certaine expertise, expertise qu'elle pourra mettre à contribution par la suite pour ses autres sites.

³⁰² NARA, 2016 Sustainability Performance Plan, p. 18.

³⁰³ NARA, 2010 Sustainability Performance Plan, p. 11.

³⁰⁴ Ibid., p. 12.

³⁰⁵ NARA, 2012 Sustainability Performance Plan, p. 5.

³⁰⁶ NARA, 2016 Sustainability Performance Plan, p. 15-16.

La NARA a toujours souhaité mener une action globale pour chacun de ses bâtiments. Dès le début, l'agence savait pourtant qu'elle n'avait pas la capacité financière de mener à bien des projets ESPC pour l'ensemble de ses sites simultanément : elle entend donc le faire petit à petit. Dans leur article, Kevin Anderson et Donald Overfelt mettent en avant un aspect capital : la seule mise en place de bâtiments plus durables ne suffit pas à l'agence pour accomplir les objectifs qu'elle s'est fixée en matière de développement durable. Il est aussi impératif d'entraîner un changement de culture au sein de l'agence et de susciter une participation active des employés³⁰⁷.

C – Former les archivistes et améliorer leurs pratiques

Si ses bâtiments constituent la vitrine de ses actions en matière de développement durable, la NARA entend faire de ses employés, archivistes en tête, les maillons essentiels de son œuvre.

L'agence souhaite que ses *Sustainability Performance Plans* et les mesures qu'elle prend en matière de développement durable soient mis en œuvre dans chacune de ses installations. Pour cela, elle cherche à sensibiliser et à former son personnel³⁰⁸. Cela commence par la réévaluation des postes. En 2010, afin d'assurer la responsabilisation de chacun, tous les employés de la NARA voient les descriptions de leur emploi et les évaluations de rendement modifiées pour mesurer leur participation à l'effort global pour le développement durable³⁰⁹. A partir de là, l'agence souhaite récompenser ceux qui s'engagent le plus en la matière – sans jamais apporter davantage de précisions à ce sujet³¹⁰. La NARA souhaite aussi former et éduquer ses employés sur le long terme, par le biais de formations, de séminaires, de conférences, de newsletters, de guides en ligne³¹¹... Tous les agents sont obligés de suivre un séminaire sur le développement durable et la protection de l'environnement chaque année au mois d'octobre, tandis que le SPP est incorporé au programme des conférences annuelles des directeurs et des responsables de chaque site. A travers toute cette œuvre, l'agence espère favoriser la communication et la collaboration interne autour du développement durable afin d'atteindre les objectifs fixés. En 2011, la NARA recrute un spécialiste de l'environnement à plein temps (Kevin Anderson), dont la mission est d'aider à l'application des SPP dans chaque installation en portant conseil et assistance³¹².

³⁰⁷ Kevin Anderson, Donald Overfelt, art. cit., p. 2.

³⁰⁸ NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 7.

³⁰⁹ *Ibid.*

³¹⁰ *Ibid.*

³¹¹ *Ibid.*

³¹² NARA, *2011 Sustainability Performance Plan*, p. 13.

A travers cette œuvre de formation et de sensibilisation, la NARA entend améliorer les pratiques de ses employés de façon durable sur plusieurs aspects.

Dans l'optique de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et sa consommation de carburant, l'agence œuvre grandement pour modifier le rapport de ses employés aux transports. Concernant leurs déplacements personnels, elle cherche notamment à leur faire adopter de meilleures habitudes en les encourageant à privilégier les transports en commun, le covoiturage, le vélo pour les trajets courts, les véhicules électriques³¹³... En 2016, la NARA fait installer des bornes de recharge pour les voitures électriques de ses agents à Archives II et affiche la volonté d'en installer pour chacun de ses sites par la suite³¹⁴. Toujours dans cette idée de changer les habitudes de ses employés, l'agence souhaite développer activement le télétravail chaque fois que la situation le permet ; néanmoins, le métier de l'archiviste et ses missions ne le permettent que très peu³¹⁵. L'agence souhaite également réduire sensiblement les trajets réalisés dans le cadre professionnel. Elle encourage ainsi la tenue de conférences téléphoniques et de vidéoconférences lorsque cela est possible, plutôt que ce qu'elle appelle des voyages d'affaires³¹⁶. Ils sont d'ailleurs rigoureusement encadrés et nécessitent d'être approuvés par l'administration au préalable. L'utilisation des véhicules de l'agence est surveillée : ils sont équipés de GPS et le gestionnaire de la flotte envoie chaque mois des rapports aux utilisateurs pour améliorer leurs habitudes de conduite (vitesse, temps, parcours...). A côté de cet encadrement strict, la NARA cherche à limiter la taille de sa flotte, à la rendre plus écologique et à l'adapter aux missions qui sont les siennes. A partir de 2013, elle fait en sorte d'acquérir des véhicules propres, de préférence électriques, mais aussi des véhicules capables de rouler aussi bien avec des carburants classiques qu'avec des carburants alternatifs³¹⁷. Elle exige également que ses nouveaux véhicules soient convertibles et capables de transporter aussi bien du personnel que des archives. L'agence encourage également la location des véhicules à usage spécial en cas de besoin, plutôt que de les acheter pour un usage limité. De façon générale, cette œuvre de réduction de sa flotte de véhicules est difficile à mener pour la NARA³¹⁸. Elle utilise ses véhicules pour la collecte et la livraison de documents entre ses installations et d'autres institutions fédérales comme la Maison Blanche, le Capitole et la Cour Suprême. Or, cette mission augmente tous les ans et la NARA se retrouve sans cesse avec des fonds d'archives toujours plus importants à gérer et à déplacer.

³¹³ NARA, *2013 Sustainability Performance Plan*, p. 14.

³¹⁴ NARA, *2016 Sustainability Performance Plan*, p. 20.

³¹⁵ NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 1.

³¹⁶ NARA, *2011 Sustainability Performance Plan*, p. 20-21.

³¹⁷ NARA, *2013 Sustainability Performance Plan*, p. 24.

³¹⁸ NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 15.

La NARA œuvre aussi pour une meilleure utilisation de son matériel informatique, qu'elle considère particulièrement énergivore³¹⁹. Dans un premier temps, elle s'engage à réviser l'ensemble de son matériel et à remplacer les systèmes les plus consommateurs par des alternatives plus propres. En 2014, 100 % du matériel électronique acheté est ainsi respectueux de la norme américaine EPEAT (*Electronic Product Environmental Assessment Tool*)³²⁰. Pour l'utiliser efficacement et proprement, l'agence encourage ses employés à prendre plusieurs mesures : utiliser les ordinateurs au minimum et les éteindre au besoin, notamment en fin de journée ; ne pas surcharger les espaces de stockage ; limiter les photocopies et favoriser l'impression recto-verso³²¹... Lorsque les appareils informatiques arrivent en fin de vie, ceux-ci font l'objet d'un programme de recyclage ou sont données à des œuvres charitables ou à des écoles locales avec lesquelles l'agence collabore.

Justement, concernant le recyclage, l'agence entend le mettre en place de façon globale dans ses sites. Depuis 2010, un programme de recyclage pour les papiers, les canettes en aluminium, le verre et le plastique doit être suivi par le personnel³²². Sur le site d'Archives II, un programme de compostage des déchets issus de la cafétéria, des bioplastiques et des déchets papiers est mis en place en 2011. Devant son succès, la NARA l'étend aux autres sites dès 2012³²³.

Précédemment, nous avons vu que le personnel de la NARA doit suivre une réglementation stricte en matière d'acquisition de matériels, de produits et de services³²⁴ : ceux-ci doivent être écologiques et durables par défaut. L'agence impose ce niveau d'exigence aux entreprises d'entretien de ses locaux et les oblige à fournir une liste des produits chimiques utilisés, tout en les encourageant à les diminuer.

Une fois que les agents ont été sensibilisés sur la nécessité et sur la manière d'améliorer leurs pratiques au quotidien, ils doivent à leur tour informer le public sur les modalités du développement durable et sur l'importance de penser la protection de l'environnement sur le temps long. Avec des millions de visiteurs chaque année, la NARA estime avoir une présence publique importante et donc une opportunité d'éduquer son public sur des thématiques dont il n'a pas toujours connaissance. L'agence entend notamment s'appuyer sur des journées particulières et symboliques comme le *Earth Day* ou l'*America Recycles Day* pour sensibiliser le public sur des thématiques précises : le recyclage, les transports en commun, l'adoption de pratiques de consommation d'eau plus responsables³²⁵...

³¹⁹ NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 30-32.

³²⁰ NARA, *2014 Sustainability Performance Plan*, p. 49.

³²¹ NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 30-32.

³²² *Ibid.*, p. 20-21.

³²³ NARA, *2011 Sustainability Performance Plan*, p. 20.

³²⁴ Cf. Partie II-II-A.

³²⁵ NARA, *2014 Sustainability Performance Plan*, p. 39.

La NARA pense cette « mission éducative » comme étant au cœur de sa politique pour le développement durable. L'agence souhaite montrer l'exemple et ne peut donc pas, de fait, fonctionner en vase clos : elle doit œuvrer elle-même pour le développement durable, pour ses bâtiments et pour ses employés, tout en sensibilisant son public. Ordinairement, cette œuvre de sensibilisation du public est davantage l'apanage des musées et des bibliothèques ; il est intéressant de voir qu'une institution d'archives souhaite se l'approprier aussi. Cela s'inscrit en tout cas pleinement dans la logique pensée par l'agence et dans les idées émanant de la littérature archivistique disponible³²⁶. Pour la NARA, ce qui importe en matière de développement durable, c'est la participation de chacun.

D – Accroître la résilience au changement climatique

Les chercheurs ayant travaillé sur la question « Archives et changement climatique » s'accordent sur un point : les premiers à prendre conscience du danger climatique sont celles et ceux directement touchés par des catastrophes naturelles. Pour la NARA, ce sont les inondations ayant eu lieu sur son site historique d'Archives I en 2006 et en 2011, liées à de fortes tempêtes tropicales, qui constituent le déclic. Dès le premier *Climate Change Adaptation Plan* de 2012, l'agence entend prendre au sérieux sa nécessaire adaptation au changement climatique : elle se doit de mettre en œuvre des mesures pour garantir la sécurité de son personnel, de ses bâtiments et de ses archives³²⁷. C'est ce qu'on appelle des mesures de résilience. Selon la NARA, le maître-mot en matière d'adaptation doit être celui de « planification ». Une planification sur le long terme est essentielle pour la prise de bonnes décisions. Pour l'agence, la mise en place d'un plan d'adaptation spécifique à chacune de ses installations représente l'aboutissement de son travail d'accroissement de sa résilience au changement climatique. Dans la mesure où chacun de ses sites fait face à des dispositions particulières en termes de climat, de température, de ressources en eau... la NARA estime que l'adaptation au changement climatique doit se penser avant tout au niveau local. La planification mise en place par l'agence à partir de 2012 comprend un certain nombre de points.

La NARA considère que les premières actions qu'elle met en œuvre en matière de résilience, ce sont ses entreprises pour aller vers davantage de développement durable. Dans chacun de ses CCAP, elle rappelle ainsi les mesures prises et les accomplissements atteints : réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de la flotte de véhicules, certification LEED pour les bâtiments³²⁸...

³²⁶ Cf. Partie I-II-C.

³²⁷ NARA, 2012 *Climate Change Adaptation Plan*, p. 2-3.

³²⁸ *Ibid.*, p. 6-14.

Dans la logique de l'agence, la lutte contre le changement climatique doit passer par une double œuvre d'atténuation et d'adaptation, de développement durable et de résilience. Elle s'inscrit pleinement dans la logique d'archivistes comme Eira Tansey³²⁹. Alors qu'elle s'est essentiellement concentrée sur des actions d'atténuation pendant longtemps, la NARA souhaite œuvrer plus amplement en matière d'adaptation à partir de 2012³³⁰.

Comme le requiert l'EO 13514, l'un des premiers objectifs de l'agence fédérale est d'identifier les impacts potentiels du changement climatique sur ses missions et sur ses opérations. De façon générale, elle en distingue plusieurs dès 2014. Les phénomènes climatiques sont ainsi susceptibles : d'entraîner des pannes informatiques, d'affecter la qualité de l'air, le confort du personnel, les systèmes de sécurité, les espaces de stockage, les systèmes de communication, les opérations d'urgence, de compromettre la qualité de l'eau, d'empêcher une bonne conservation des documents à cause des grandes amplitudes thermiques³³¹... Dans ses réflexions originelles, la NARA estime n'avoir qu'un site véritablement à risque : la Bibliothèque Kennedy, située sur un port et protégée par une digue, et donc potentiellement vulnérable en cas de montée des eaux³³². Pour autant, l'agence n'entend pas s'arrêter à ces premières considérations et souhaite prendre en compte la menace climatique dans son ensemble : elle part du principe que tous ses sites sont vulnérables au changement climatique du fait des archives qu'ils contiennent et elle va chercher à agir correctement pour chacun. Puisqu'il est coûteux de surprotéger inutilement chaque site, l'agence souhaite adapter ses actions³³³.

La volonté la plus pressante de la NARA est ainsi d'évaluer les vulnérabilités de chacune de ses installations afin d'apporter les réponses appropriées par la suite³³⁴. Pour cela, l'agence s'appuie sur des données fournies par des programmes fédéraux comme *Climate Data* ou le *Carbon Monitoring System* de la NASA, mais aussi sur des informations mises à disposition par les États, par les comtés et par les municipalités où se trouvent ses différents sites. Le principal problème qui se pose, c'est le manque de données locales disponibles³³⁵. Soit elles n'existent pas, soit elles sont incomplètes, soit elles sont obsolètes. Pour combler la rareté des données, l'agence utilise des informations fournies par la littérature scientifique lorsqu'elle existe. En 2015, date de la parution du dernier plan, l'agence ne dispose pas encore des données nécessaires pour réfléchir à des actions à mettre en œuvre

³²⁹ Cf. Partie I-III-B.

³³⁰ NARA, *2012 Climate Change Adaptation Plan*, p. 4.

³³¹ NARA, *2014 Climate Change Adaptation Plan*, p. 10.

³³² NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 9.

³³³ NARA, *2015 Climate Change Adaptation Plan*, p. 3.

³³⁴ NARA, *2012 Climate Change Adaptation Plan*, p. 4.

³³⁵ NARA, *2014 Climate Change Adaptation Plan*, p. 9.

au niveau local et elle décide de porter sa réflexion au niveau régional dans un premier temps. Elle regroupe ainsi ses sites en sept régions et leur attribue des risques particuliers : Nord-Est (vagues de chaleur, fortes averses), Sud-Est (élévation du niveau de la mer), Midwest (chaleur extrême), Grandes plaines (hausse des températures), Sud-Ouest (sécheresse), Nord-Ouest (inondation) et les côtes (inondation, érosion). En 2015, la NARA n'a pas encore pensé d'actions au niveau régional, elle a seulement défini ce cadre de réflexion. Elle n'a pas intérêt de le privilégier sur le long terme car il peut emmener à prendre des décisions inadaptées pour certains sites. En attendant que des données locales supplémentaires soient disponibles, la NARA n'a pas le choix.

Faute de pouvoir développer une méthodologie et des actions dans un cadre local, ou a minima régional, la NARA souhaite le faire à l'échelle de l'agence dans un premier temps. Elle désire notamment inclure les exigences du changement climatique dans tous ses programmes, dans toutes ses politiques et dans toutes ses opérations. Ses CCAP s'inscrivent dans cette idée : ce sont des plans d'adaptation au changement climatique communs à toutes les installations. Dès 2012, la NARA met en place un groupe de travail composé de membres de toute l'agence (architectes, ingénieurs, managers, spécialiste environnemental et archivistes) pour incorporer le vocabulaire climatique dans les politiques de l'agence. C'est un travail qui continue encore en 2016³³⁶. Ce groupe de travail est aussi chargé de mettre à jour les plans de gestion d'urgence de l'agence pour inclure des événements climatiques violents, ainsi que ses guides pour la construction et la rénovation de bâtiments, de façon à inclure des procédés architecturaux et techniques résilients. Ce groupe a enfin pour objectif de définir un ensemble d'archives vitales à l'échelle de l'agence, de façon à distinguer les documents à sécuriser en priorité en cas de catastrophe. Les principaux documents historiques du pays sont notamment cités, comme la Déclaration d'indépendance et la Constitution, présentes à Archives I. Tous les plans de l'agence sont mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations se font disponibles : pour la NARA, l'œuvre de résilience est une construction permanente.

Au-delà de ses politiques et de ses programmes, la NARA entend aussi sensibiliser son personnel sur la menace climatique³³⁷. Comme pour le développement durable, cela se fait surtout par le biais de formations et de séminaires. L'agence compte sur ses agents pour penser leurs métiers à l'aune du danger climatique : quelles pratiques doivent évoluer, disparaître... Pour elle, il est nécessaire d'accroître cette compréhension du changement climatique pour s'assurer que les décisions prises soient correctement comprises et appliquées et qu'elles ne créent pas de vulnérabilités nouvelles.

³³⁶ NARA, *2016 Sustainability Performance Plan*, p. 34-35.

³³⁷ NARA, *2014 Climate Change Adaptation Plan*, p. 28.

Comme les SPP, les CCAP insistent sur l'importance de cultiver le dialogue et les échanges entre acteurs : agences fédérales, entreprises locales, institutions académiques, organisations environnementales³³⁸... Cette idée de collaboration est développée par des chercheurs récemment³³⁹. La NARA est notamment partisane d'une collaboration accrue avec la *Smithsonian Institution*, une agence en charge d'un réseau de dix-neuf musées fédéraux, et avec la Bibliothèque du Congrès. Pour la NARA, ces deux institutions sont susceptibles d'être confrontées aux mêmes problématiques qu'elle et elles ont donc tout intérêt à partager leurs connaissances respectives. Cela montre que le rapprochement entre archives, musées et bibliothèques sur les thématiques durables et climatiques, pensé par les chercheurs, a du sens sur le terrain. Les CCAP insistent aussi sur le développement de collaborations plus techniques avec des agences comme la NASA, l'EPA, la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) ou la FEMA afin d'obtenir des informations utiles³⁴⁰.

La NARA a conscience que son œuvre d'adaptation au changement climatique s'annonce longue et que celle-ci se fera progressivement au fil du temps. Faute de pouvoir se penser correctement au niveau local dans un premier temps, l'agence souhaite commencer cette planification par intégrer les notions climatiques dans ses programmes, dans ses politiques et dans ses opérations, tout en mobilisant son personnel sur ces questions et en l'appelant à collaborer avec des acteurs du paysage culturel concernés par ces problématiques. L'agence souhaite aller le plus rapidement possible vers une planification locale. En 2016, elle met en place un groupe de travail chargé de hiérarchiser les installations susceptibles d'être les plus impactées par le changement climatique³⁴¹. Le but est de donner la priorité aux sites les plus vulnérables et de développer des actions de résilience adaptées. Ce travail devait s'achever à la fin de l'année 2017.

III – Quel bilan ?

La NARA souhaite inscrire ses installations et ses missions dans une logique « durable » et « résiliente ». Nous venons de voir les actions qu'elle a mise en place pour y parvenir. Voyons à présent quelles sont leurs réussites et leurs limites et quelles sont les perspectives pour les années à venir. La NARA se rêve en leader fédéral sur ces questions : a-t'elle atteint son objectif ?

³³⁸ NARA, *2015 Climate Change Adaptation Plan*, p. 24-25.

³³⁹ Cf. Partie I-III-C.

³⁴⁰ NARA, *2015 Climate Change Adaptation Plan*, p. 24.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 7.

A – Une mise en place réussie des principes du développement durable

A la lecture des *Sustainability Performance Plans* et des *Climate Change Adaptation Plans*, les actions mises en œuvre par la NARA pour aller vers davantage de développement durable apparaissent plus anciennes, plus nombreuses et plus abouties que ses actions pour accroître sa résilience au changement climatique. La littérature insiste bien sur cet aspect : il est toujours plus simple d'intégrer des logiques durables que des logiques de résilience, jugées plus complexes³⁴². Au moment de tirer des conclusions sur les accomplissements de la NARA, on se rend compte que celle-ci valide cette idée. En matière de développement durable, les réussites de la NARA sont impressionnantes. Comme le montre le tableau ci-dessous, les réalisations de l'agence dépassent de loin presque toutes les exigences fédérales fixées par les EO 13514, 13653 et 13693³⁴³ :

	Exigences fédérales	Réalisations de la NARA
<i>Emissions de gaz à effet de serre 1 et 2</i>	-9,8 % entre 2008 et 2020	-26 % entre 2008 et 2015
<i>Emissions de gaz à effet de serre 3</i>	-10 % entre 2008 et 2020	-19,8 % entre 2008 et 2015
<i>Consommation énergétique</i>	-30 % entre 2003 et 2015	-37 % entre 2003 et 2015
<i>Utilisation d'énergies renouvelables</i>	+10 % entre 2008 et 2016	+ 9,7 % entre 2008 et 2015
<i>Consommation en eau</i>	-16 % entre 2007 et 2015	-24,2 % entre 2007 et 2015
<i>Consommation de carburant</i>	-20 % entre 2005 et 2015	-29,1 % entre 2005 et 2015
<i>Utilisation de carburants alternatifs par les véhicules</i>	+159,4 % entre 2005 et 2015	+5157,6 % entre 2005 et 2015
<i>Achat de matériel informatique respectueux de la norme EPEAT</i>	95 % en 2015	100 % depuis 2013
<i>Matériel informatique suivant un programme de recyclage</i>	95 % en 2015	100 % depuis 2013
<i>Acquisition de produits durables, écologiques et performants</i>	95 % en 2015	100 % depuis 2013

TABLEAU 1 – RÉALISATIONS DE LA NARA PAR RAPPORT AUX EXIGENCES FÉDÉRALES

Source : NARA, 2016 *Sustainability Performance Plan*

³⁴² Cf. Partie I-III-A.

³⁴³ Pour davantage d'informations sur les réalisations de l'agence, Cf. Annexe 4 – Graphiques des accomplissements de la NARA.

Ce que la NARA a mis en œuvre pour ses sites, pour ses bâtiments et pour ses employés lui permet d'atteindre et de dépasser les objectifs concernant : la réduction des émissions de gaz à effet de serre 1, 2 (fonctionnement des installations) et 3 (comportement des agents) ; la réduction de la consommation énergétique ; l'utilisation d'énergies renouvelables ; la réduction de la consommation d'eau ; la réduction de la consommation de carburant ; l'utilisation de carburants alternatifs propres (+5157,6 % entre 2005 et 2015 !) ; l'achat de matériel informatique respectueux de la norme EPEAT ; la part de matériel informatique suivant un programme de recyclage ; l'acquisition de produits écologiques et performants³⁴⁴... Avoir réussi à atteindre les objectifs fixés dans un ensemble de domaines aussi vaste et dans un temps parfois assez court est à mettre au crédit de la NARA. Dans son article de 2012, Heidi Abbey évoquait les services d'archives comme des consommateurs environnementaux³⁴⁵. Si on se tient à cette logique, nous pouvons ainsi dire que, en 2016, les installations de la NARA sont de moins grandes consommatrices environnementales qu'avant : des années 2000 à aujourd'hui, elles ont sensiblement réduit leur empreinte sur l'environnement. Les installations sont aussi plus saines pour les employés et pour le public (dimension sociale durable) et ont réduit leur consommation globale, contribuant à la réalisation d'économies de fonctionnement pour l'agence (dimension économique durable).

Les efforts menés par la NARA ont été récompensés par plusieurs prix et récompenses³⁴⁶ :

- Le *Presidential Award for Leadership in Federal Energy Management* en 2008. Ce prix est décerné aux agences fédérales ayant réalisé des actions en matière de gestion énergétique.
- Le *GreenGov Presidential Award for Leadership in Environmental, Energy and Economic Performance* en 2010. Ce prix récompense les réalisations exceptionnelles menées dans le cadre de l'EO 13514.
- Le *Presidential Lean, Clean and Green Award* en 2010. Ce prix est décerné à la NARA pour ses réalisations durables et écologiques sur le site d'Archives II.
- L'*Energy Stat Combined Heat and Power Award* en 2013. Ce prix vient récompenser les systèmes de cogénération de la NARA, qui ont démontré une performance exceptionnelle.
- Le *Federal Energy and Water Management Award en 2015*. Ce prix distingue les individus, les groupes et les agences fédérales pour leurs contributions exceptionnelles dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la conservation de l'eau.

³⁴⁴ NARA, *2016 Sustainability Performance Plan*, p. 3.

³⁴⁵ Cf. Partie I-II-C.

³⁴⁶ NARA, *2016 Sustainability Performance Plan*, p. 4-5.

Ces récompenses sont toutes des récompenses décernées au niveau fédéral qui viennent saluer les réussites de la NARA en matière de construction et de rénovation de bâtiments durables, propres et efficaces en énergie. Plus largement, ces prix viennent couronner les réussites générales de l'agence en termes de développement durable et lui donner une légitimité pour ce qu'elle entend être depuis le tout premier *Sustainability Performance Plan* en 2010 : un leader fédéral et un exemple à suivre sur les questions liées au développement durable³⁴⁷.

A côté de ces prix fédéraux, la NARA est parvenue à obtenir des certifications LEED majeures pour quatre de ses dix-huit installations. Les Bibliothèques présidentielles Clinton, Bush et Obama se sont vu gratifiées d'une certification LEED *Platinum* (la Bibliothèque Clinton est le premier bâtiment américain à l'obtenir en 2004), tandis que le site d'Archives II, siège administratif et centre névralgique des activités de la NARA, s'est vu attribué une certification LEED *Gold* pour l'ensemble des travaux menés entre 2008 et 2016³⁴⁸. Ces certifications viennent adouber ces « *Green Buildings* » souhaités par l'agence et font de ses bâtiments la vitrine la plus visible de sa réussite.

Dès la première publication de son *Sustainability Performance Plan* en 2010, la NARA a mis en avant la difficulté pour elle de conjuguer certains aspects du développement durable souhaité (réduction de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre notamment) avec la bonne tenue de ses missions archivistiques fondamentales. L'agence met particulièrement l'accent sur la nécessité de maintenir les archives dans des conditions de conservation satisfaisantes et sur le recours nécessaire à des technologies de climatisation énergivores et polluantes pour y parvenir. En dépit de ces considérations propres à la profession archivistique, et alors qu'elle disposait de passe-droits du fait de ses missions, l'agence a souhaité œuvrer vers le développement durable et dépasser les objectifs fixés par le gouvernement. Les accomplissements de la NARA viennent prouver qu'il est tout à fait possible de lier le développement durable et la protection de l'environnement avec les exigences archivistiques, à l'échelle d'une institution nationale d'importance. C'est là l'un des premiers enseignements de cette étude. Un certain nombre d'actions menées par la NARA étant inspirées de la littérature (l'agence encourage le recours aux publications scientifiques disponibles), les réussites de l'agence montrent que les préconisations des chercheurs sont tout à fait applicables et concluantes pour une institution archivistique majeure. La NARA considérant les actions menées en faveur du développement durable comme les premières mesures de son adaptation au changement climatique, on peut donc également considérer la première phase de celle-ci comme réussie.

³⁴⁷ NARA, 2010 *Sustainability Performance Plan*, p. 2-3.

³⁴⁸ NARA, 2016 *Sustainability Performance Plan*, p. 2.

B – Des limites à l’œuvre durable et résiliente de la NARA

En agissant sur ses politiques, sur ses installations et sur les pratiques de son personnel, la NARA est parvenue à réduire considérablement son empreinte sur l’environnement et à incorporer les principes du développement durable dans son fonctionnement. Il s’agit là de l’ambition initiale au cœur des *Sustainability Performance Plans* et des *Climate Change Adaptation Plans*. Néanmoins, ces réussites ne signifient pas pour autant que les réflexions et les actions de la NARA en matière de développement durable et, surtout, en matière d’adaptation au changement climatique, ne rencontrent pas certaines limites.

Concernant l’œuvre de développement durable, plusieurs limites doivent ainsi être mises en avant.

La NARA a principalement axé ses efforts sur les nouvelles bibliothèques présidentielles et sur la rénovation de ses deux sites majeurs que sont Archives I et Archives II. Ce sont ces bâtiments qui portent l’essentiel des efforts de l’agence en matière de réduction de son impact sur l’environnement et qui en assurent la réussite. En proportion, le nombre de bâtiments de la NARA considérés comme étant en adéquation avec les directives fédérales en matière de développement durable est faible : quatre sur dix-sept en 2016 (l’EO 13693 exige que 30 % des bâtiments d’une agence le soit)³⁴⁹. C’est donc seulement grâce à environ un quart de ses installations que la NARA parvient à afficher des statistiques de réussite aussi élevées. L’agence a encore beaucoup de travail à réaliser pour amener ses autres sites à des niveaux de performances similaires.

Nous ne parlons ici que des bâtiments directement possédés par la NARA. L’agence loue et gère également vingt-sept bâtiments appartenant à la GSA, des infrastructures sur lesquelles ne peuvent s’appliquer les SPP et les CCAP. Cette situation est liée à l’histoire commune entre les deux agences et constitue aujourd’hui un frein à la mise en place des principes durables et résilients souhaités par la NARA³⁵⁰. Elle mentionne d’ailleurs cette limite fondamentale dès son premier SPP en 2010 et insiste sur la nécessaire collaboration à entretenir avec la GSA sur le sujet³⁵¹. Si on prend en compte à la fois les installations possédées et les installations louées par la NARA, on se rend ainsi compte que la majorité de ses actions en matière de développement durable se concentre sur une petite fraction d’entre elles : Archives I, Archives II et les Bibliothèques Clinton, Bush et Obama.

³⁴⁹ NARA, *2016 Sustainability Performance Plan*, p. 15-16.

³⁵⁰ Cf. Introduction Partie II.

³⁵¹ NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 3.

Toujours sur les installations, rappelons enfin que la NARA ne contrôle pas elle-même le choix de l'implantation des bibliothèques présidentielles à venir³⁵². Dans la mesure où l'agence souhaite mener des audits préalablement à l'implantation de ses futurs sites – dans une logique de bonne adéquation avec le contexte local – le fait de ne pas avoir la mainmise sur le choix du site peut se révéler problématique et contraire à l'œuvre de développement durable souhaitée.

Concernant plus spécifiquement l'adaptation au changement climatique, les limites actuelles des actions de la NARA sont plus criantes. L'agence a pris conscience de l'importance de réviser ses politiques, ses opérations et sa réglementation pour y intégrer tout un vocabulaire climatique³⁵³. La NARA sait que le changement climatique actuel constitue une menace pour ses archives et entend améliorer la préparation et la résilience de ses sites pour assurer leur protection sur le long terme. Pour autant, en 2015, date du dernier CCAP publié, l'œuvre de l'agence semble encore limitée³⁵⁴. Elle manque notamment de données locales suffisantes quantitativement et qualitativement pour identifier les vulnérabilités propres à chacun de ses sites et pour mettre en place une méthode et des actions adaptées. A noter aussi que l'œuvre d'adaptation de la NARA rencontre la même limite fondamentale que pour le développement durable : elle ne peut s'appliquer que sur les sites qu'elle possède et non pas sur ceux qu'elle loue à la GSA. Par conséquent, elle ne peut penser la résilience au danger climatique de l'ensemble des fonds d'archives qu'elle gère au quotidien. En attendant des données locales plus abondantes, l'agence met en place un plan général d'adaptation au changement climatique à l'échelle de l'agence (les CCAP), met à jour ses guides et forme ses employés. En comparaison, c'est quelque chose que la Smithsonian Institution ne fait pas en 2015³⁵⁵. La NARA est dans une démarche active, mais une démarche qui n'en est encore qu'à ses débuts d'après les documents que nous avons pu consulter. S'il est impossible de se prononcer sur les réussites de l'agence, il est en tout cas important de mettre en avant ses réflexions et ses premières décisions : elle donne un exemple de ce que peut être une planification à suivre pour aller vers davantage de résilience au changement climatique au sein d'une institution archivistique.

Que ce soit en matière de développement durable ou d'adaptation au changement climatique, la NARA a fréquemment mis l'accent sur l'importance de sensibiliser son personnel à ces questions, afin d'assurer la bonne application des SPP et des CCAP. Il nous est délicat de statuer sur la réussite ou non de cette formation dans la mesure où nous ne disposons pas des informations nécessaires.

³⁵² NARA, *2010 Sustainability Performance Plan*, p. 4.

³⁵³ Cf. Partie II-II-D.

³⁵⁴ NARA, *2015 Climate Change Adaptation Plan*, p. 3-4.

³⁵⁵ Eira Tansey, art. cit., p. 2.

La NARA impose des formations fréquentes à ses agents, mais il est difficile de savoir quelle part d'entre eux est véritablement sensibilisée à ces thématiques et, surtout, comment cela se traduit concrètement dans leur vie quotidienne, personnelle et professionnelle.

Le même type de remarque peut être fait concernant la volonté de la NARA de faire de ses agents, archivistes en tête, des agents à même de sensibiliser le public sur les thématiques écologiques, durables et climatiques. L'agence communique finalement très peu sur le sujet et nous ne pouvons pas dire si cette œuvre de sensibilisation est mise en place, ni si elle trouve un écho particulier au sein du public.

Pour terminer sur les pratiques des agents de la NARA, il nous semble opportun d'élargir la réflexion et de rappeler les idées d'Heidi Abbey et de Mark Wolfe. Ces derniers portaient des réflexions sur les pratiques professionnelles mêmes des archivistes à l'aune du développement durable et cherchaient à proposer de nouvelles conceptions pour faciliter la chaîne de traitement archivistique et la rendre plus durable et plus efficace. Ils citaient notamment la méthode MPLP et les *Postcustodial Studies*³⁵⁶. Les réflexions autour des pratiques archivistiques sont absentes des plans de la NARA. L'agence demande aux archivistes, comme à tout son personnel, de réduire sa consommation d'eau, de recycler, d'adopter de meilleures habitudes de conduite, d'utiliser correctement le matériel informatique, de limiter ses trajets professionnels... Néanmoins, à aucun moment, l'agence responsable des archives fédérales américaines ne porte la réflexion sur les activités mêmes de ses archivistes. Comment rendre le métier d'archiviste plus durable ? Il peut paraître difficile d'en tenir compte à la NARA dans la mesure où la littérature professionnelle disponible sur le sujet est elle-même encore relativement mince. Pour autant, il s'agit tout de même d'une piste intéressante à considérer pour l'agence, notamment si elle souhaite accentuer ses efforts en matière de développement durable par la suite. La même idée est valable pour les pratiques des archivistes face au changement climatique : comment adapter le métier d'archiviste face au risque climatique ? Des pistes sont données ici (élaboration de plans d'urgence, définition d'archives vitales...), mais elles sont encore insuffisantes.

D'une manière générale, le principal frein à l'œuvre de développement durable et d'adaptation au changement climatique souhaitée par la NARA, c'est le manque de finances disponibles. Il s'agit là d'une contrainte fréquemment mise en avant par les chercheurs ayant travaillé sur ces sujets : aller vers des pratiques plus durables et plus résilientes au changement climatique coûte cher³⁵⁷. La NARA n'a jamais disposé de dotations supplémentaires de la part du gouvernement pour répondre

³⁵⁶ Cf. Partie I-II-C.

³⁵⁷ Cf. Partie I-II-C ; Partie I-III-A.

aux exigences fédérales en la matière : elle a toujours puisé sur son propre budget de fonctionnement. Malgré l'absence de fonds spécifiques, la NARA est parvenue à mettre en place des projets ESPC de plusieurs dizaines de millions de dollars sur ses sites d'Archives I et d'Archives II. A partir de 2014, l'agence reconnaît néanmoins rencontrer des difficultés financières et ne plus être en capacité de continuer à mener des travaux similaires pour chacun de ses sites sans nuire à d'autres opérations³⁵⁸. La NARA compte sur les économies générées par ce qu'elle a mis en place jusqu'à présent pour financer ses projets futurs. Le problème, de ses propres aveux, c'est qu'elles risquent de ne pas être suffisantes pour mettre en œuvre des projets ESPC pour les bibliothèques présidentielles existantes, et pour mener les évaluations de vulnérabilité au changement climatique pour chacun de ses sites. La NARA a accumulé une certaine expertise, mais elle risque de ne pas pouvoir la réexploiter dans l'immédiat pour ses autres sites du fait du manque de moyens disponibles.

L'œuvre de développement durable de la NARA est en avance sur son œuvre d'adaptation au changement climatique : c'est acté. Ce constat n'est pas inédit, la littérature insiste déjà dessus : il est plus simple de mettre en œuvre des actions durables que des actions de résilience au changement climatique³⁵⁹. Dans les deux cas, les mesures entreprises par l'agence restent largement perfectibles. Peu importe leur niveau d'avancement, leurs réussites et leurs limites, les réflexions et les actions de la NARA apportent de précieux renseignements sur ce qu'une institution archivistique est en capacité de penser et de mettre en place pour aller vers davantage de développement durable et d'adaptation au changement climatique. Les derniers SPP et CCAP font état d'un manque de finances qui devient pesant pour la bonne continuité des opérations de la NARA dans ces domaines³⁶⁰. Il ne s'agit pas là du seul nuage qui vient troubler l'horizon de l'agence dans les années à venir.

C – Les perspectives de l'agence pour les années à venir

Aujourd'hui, il est difficile d'estimer quelles seront les perspectives de l'œuvre de la NARA en matière de développement durable et d'adaptation au changement climatique dans les prochaines années. Au-delà des seules limites financières que nous venons d'évoquer, cette œuvre semble être compromise par un certain nombre de décisions, émanant notamment de la Maison Blanche et de son locataire depuis janvier 2017 : Donald Trump.

³⁵⁸ NARA, *2014 Sustainability Performance Plan*, p. 39.

³⁵⁹ Cf. Partie I-III-B.

³⁶⁰ NARA, *2016 Sustainability Performance Plan*, p. 6.

L'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis change la donne au niveau fédéral. Président ouvertement climatosceptique, il signe le 31 mars 2017 l'EO 13783 : *Promoting Energy Independance and Economic Growth*³⁶¹. Ce décret présidentiel abroge les EO 13653 et 13693 et met fin à l'obligation des départements et des agences de penser leurs politiques et leurs missions à l'aune du développement durable et de l'adaptation au changement climatique. A partir de cette date, les diverses institutions fédérales ne sont plus tenues règlementairement d'élaborer et d'actualiser des *Sustainability Performance Plans* et des *Climate Change Adaptation Plans*. Non seulement elles n'ont plus à œuvrer de manière durable et résiliente, mais elles doivent dorénavant réfléchir et publier des rapports visant à identifier les mesures légales et réglementaires qui « entravent inutilement la bonne santé économique du pays »³⁶². Aujourd'hui, en 2018, la National Archives and Records Administration n'est plus dans l'obligation de tenir à jour des plans particuliers, ni d'atteindre des objectifs fédéraux précis de façon à réduire son impact sur l'environnement et à accroître sa résilience au danger climatique. En quelque sorte, on revient à la situation antérieure à 2009.

L'abrogation des EO 13653 et 13693 met également fin à des programmes de coopération fédéraux comme le Conseil fédéral de coordination sur la préparation et la résilience au changement climatique ou comme l'Interagency Climate Change Adaptation Task Force. La NARA a toujours fait de la coopération avec les autres branches de l'administration fédérale une priorité, estimant qu'adopter des principes durables et résilients chacun de son côté ne suffirait pas. La suppression des espaces et des outils d'échange entre les différentes composantes de l'administration fédérale constitue un frein évident à cette volonté de la NARA, bien que celle-ci développe également des relations bilatérales avec certaines agences sur ces thématiques, comme la Smithsonian Institution.

L'abrogation des décrets présidentiels du président Obama met enfin un point final à l'initiative *Climate Data*, dont le but était de collecter et de mettre à disposition des données climatiques pour tout Américain. Des données qui pouvaient également être utiles pour les agences, pour les aider dans l'évaluation de la vulnérabilité de leurs opérations. Plus récemment, en mai 2018, la Maison Blanche a supprimé un programme de la NASA destiné à surveiller les émissions de gaz à effet de serre contribuant au réchauffement climatique pour le territoire américain : le *Carbon Monitoring System*. La NARA se servait de ces deux programmes et de leurs données pour établir et évaluer la vulnérabilité de ses différentes installations face au danger climatique³⁶³. Sachant que l'agence mettait

³⁶¹ Federal Government of USA, *Executive Order 13783*, 2017.

³⁶² *Ibid.*

³⁶³ Cf. Partie II-II-D.

en avant la difficulté pour elle de trouver des informations locales pertinentes, alors même que ces initiatives étaient encore en place, on peut craindre les répercussions liées à la suppression de ces programmes pour la continuité de l'œuvre d'adaptation au changement climatique menée. Ces difficultés supplémentaires en termes de collecte de données sont susceptibles de freiner la mise en place d'une méthodologie et d'actions de résilience propres à chaque site, finalité souhaitée de l'œuvre d'adaptation au changement climatique de la NARA.

Les événements récents aux Etats-Unis montrent que le développement durable et le changement climatique demeurent plus que jamais des notions éminemment politiques, dans un pays où le climatisme est un argument de campagne. Ces deux thématiques sont susceptibles d'être défendues sous un mandat, puis mises en retrait, voire discréditées, sous un autre : le Gouvernement fédéral peut impulser une tendance à suivre, comme il peut la freiner. L'œuvre durable et résiliente de la NARA s'inscrit pleinement dans ce contexte, un contexte actuellement peu favorable aux initiatives sur ces sujets.

Malgré toutes ces considérations et tous les freins susceptibles de venir s'opposer à la NARA aujourd'hui, il paraît pour autant difficile de penser que l'agence arrête ses efforts en matière de développement durable et d'adaptation au changement climatique du jour au lendemain. Il ne s'agit là que d'une supposition, puisque nous ne disposons plus de prises de position officielle de l'agence depuis 2016, mais plusieurs éléments viennent appuyer cette réflexion.

Comme nous l'avons écrit précédemment, la volonté de la NARA d'œuvrer dans ces deux domaines est issue d'un véritable changement dans les mentalités et dans la culture même de la direction. Les responsables de l'agence prennent conscience de la nécessité de réduire l'impact de leurs installations sur l'environnement et de la nécessité d'accroître leur résilience et leur préparation face au danger que représente le changement climatique pour la mission première de l'agence : la conservation des archives sur le long terme. C'est parce que la direction a pris conscience de l'importance d'agir dans ces domaines qu'elle a considérablement œuvré en ce sens et qu'elle a souhaité aller bien au-delà des seules obligations légales et réglementaires qui s'imposaient à elle.

Les actions menées par la NARA pour amener ses installations à être en adéquation avec les principes durables et à être respectueuses de l'environnement sont antérieures aux décrets du président Obama. Ces derniers ont servi de catalyseur aux actions menées par la NARA, notamment en matière d'adaptation au changement climatique, mais les préoccupations de l'agence pour l'environnement sont plus anciennes. Puisque les responsables de l'agence n'ont pas attendu les obligations fédérales de la fin des années 2000 pour penser leurs activités à l'aune du développement durable, on peut

légitimement penser que ce n'est pas la suppression de ces contraintes qui vont venir stopper les efforts entrepris. La NARA a déployé trop d'efforts en la matière et s'est trop engagée, à hauteur de plusieurs dizaines de millions de dollars, pour mettre un frein brutal à ses actions au moindre virage politique.

Quelle que soit la suite donnée par la NARA à son œuvre de durabilité et de résilience, il sera difficile de se tenir informé pour le public et pour les chercheurs maintenant que les SPP et les CCAP ne sont plus élaborés et publiés. Ces derniers donnaient une visibilité non-négligeable aux actions menées par l'agence en matière de développement durable et d'adaptation au changement climatique. Une visibilité qu'elles n'ont plus désormais. Les plans publiés entre 2010 et 2016 ont permis de rendre possible la présente étude et constituent un matériau de recherche tout à fait précieux. Le fait de ne plus en disposer pour les années à venir est problématique puisque nous ne pourrons plus suivre les réflexions, les actions, les réussites et les échecs de la NARA. Une telle étude pour les années postérieures à 2016 semble ainsi compromise aujourd'hui.

De nombreuses questions se posent pour l'œuvre de développement durable et d'adaptation au changement climatique de la NARA dans les années à venir. Maintenant que les obligations fédérales ont vécu, quelles actions vont être menées par l'agence ? Va-t-elle revoir sa politique ? Va-t-elle continuer à investir pour rendre encore plus durables ses installations ? Va-t-elle poursuivre l'œuvre d'évaluation de vulnérabilité de ses sites au changement climatique et constituer les plans d'adaptation locaux espérés ? Il est difficile d'apporter des réponses tranchées à ces questions. Les réussites de la NARA en matière de développement durable pour la dernière décennie écoulée sont probantes, tandis que ses efforts en matière d'adaptation sont appelés à l'être dans le futur si l'agence parvient à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée. Aujourd'hui, le contexte politique des Etats-Unis n'est pas propice aux actions menées en faveur de la protection de l'environnement ; la NARA ne doit donc pas compter sur un soutien fédéral majeur, au moins pour les trois prochaines années. Néanmoins, ce qui est vrai pour une présidence ne l'est pas forcément pour la suivante. Les présidences de George W. Bush, de Barack Obama et enfin de Donald Trump le prouvent. Dans l'attente d'une administration plus sensible aux préoccupations climatiques et durables, tout porte à croire que la NARA va poursuivre tant bien que mal ses actions dans ces domaines. La volonté de la direction de se poser en leader fédéral sur ces questions, affichée et martelée tout au long des plans, ne peut pas disparaître du jour au lendemain. Le soutien fédéral peut manquer, tout comme les finances, mais le changement de culture opéré au sein de l'agence cette dernière décennie semble aujourd'hui inamovible.

CONCLUSION

Le travail réalisé tout au long de ce mémoire permet de répondre aux deux objectifs définis en introduction : montrer quelles sont les préconisations des chercheurs en matière de développement durable et d'adaptation au changement climatique pour les archives, tout en mettant en avant ce qu'a pu réaliser concrètement une institution archivistique majeure sur ces deux thématiques.

La première partie de ce mémoire, un état des connaissances disponibles autour du thème archives-changement climatique-développement durable, constitue le premier intérêt du travail mené. Un tel état des lieux de la production scientifique n'avait jamais été réalisé jusqu'à présent et s'imposait compte tenu de son caractère relativement éparé. Sans tomber dans une logique d'historique ou de catalogue, cette synthèse des publications produites a permis de distinguer les grands axes de la recherche et de mettre en avant les préconisations des chercheurs ayant pensé la profession « d'archiviste » à l'aune du développement durable et du changement climatique. Les chercheurs défendent un certain nombre d'idées, d'actions à suivre, sur un ensemble de sujets variés : le contrôle environnemental des magasins d'archives, les bâtiments d'archives, les pratiques archivistiques, la collaboration entre archivistes, la réalisation de plans d'urgence, l'œuvre de sensibilisation du public... Il était aussi important de présenter, même brièvement, les études réalisées pour les bibliothèques et pour les musées, des institutions considérées par les chercheurs comme proches des archives dans leur manière de penser le développement durable et de répondre aux défis posés par le changement climatique ; des institutions aujourd'hui en avance sur les archives. L'état des connaissances réalisé permet ainsi aux lecteurs de disposer des principales références disponibles sur le sujet et d'appréhender leurs apports respectifs. Nous pensons notamment aux articles des archivistes américaines Heidi Abbey et Eira Tansey – dont les réflexions respectives sur le développement durable et sur l'adaptation au changement climatique font aujourd'hui office de référence – que nous avons abondamment commentés ici. L'article d'Eira Tansey se positionne au carrefour des recherches menées jusqu'à présent et insiste sur la nécessité de penser conjointement le développement durable et l'adaptation au changement climatique pour les archives aujourd'hui.

L'intérêt de cet état des connaissances va donc bien largement au-delà de la seule mise en contexte de l'étude de cas qui suit : il permet de souligner et de mettre en lumière les réflexions des chercheurs en archivistique sur les questions de développement durable et de changement climatique. Des réflexions qui semblent avoir inspiré assez largement les actions de la NARA.

La National Archives and Records Administration l'affirme dans chacun de ses *Climate Change Adaptation Plans* et de ses *Sustainability Performance Plans* : elle s'inspire volontiers de la littérature archivistique disponible. Celle-ci étant largement à dominante américaine jusqu'à présent, on se doute qu'elle trouve un écho particulier au sein des responsables de l'agence. La NARA reprend ainsi un grand nombre d'idées prônées par les chercheurs : la prise en compte du contexte local, la collaboration avec les acteurs locaux, les mesures pour rendre un bâtiment durable (panneaux solaires, toits verts...), le rôle des archivistes dans la sensibilisation du public, la mise en place de plans d'urgence spécifiques, la distinction d'archives vitales... L'intérêt de cette étude de cas autour de l'administration américaine en charge des archives fédérales était donc double : montrer quelles ont été les réalisations concrètes d'une institution archivistique majeure en termes de développement durable et d'adaptation au changement climatique, mais aussi évaluer les réussites et les limites de ses actions. En d'autres termes, démontrer si les préconisations des chercheurs sont viables ou non. En ce sens, les deux parties de ce travail de recherche se font fortement écho l'une de l'autre, la NARA appliquant sur le terrain ce que des chercheurs ont pu conseiller de mettre en place, avec plus ou moins de réussite selon les cas.

L'étude de cas permet de montrer que les actions initiées par la NARA en matière de développement durable ont été plus que concluantes : l'agence est parvenue à réduire considérablement son impact sur son environnement, à proposer un meilleur cadre de travail pour ses agents et pour son public – au moins pour ses principaux sites d'Archives I et d'Archives II – et à réaliser des économies de fonctionnement. En d'autres termes, l'agence est parvenue à limiter son empreinte environnementale, à atténuer sa contribution au changement climatique, comme elle le souhaitait. En d'autres termes encore, l'agence est parvenue à décliner les trois piliers du développement durable pour ses activités. Concernant son adaptation au changement climatique, les accomplissements de la NARA sont encore modestes à l'heure actuelle. Néanmoins, l'agence affiche une forte volonté d'agir et détaille son effort de planification : celui-ci n'a pas encore abouti, mais il donne un exemple de ce qui peut être mis en place par un service ou par une institution d'archives pour accroître sa résilience et se préparer au changement climatique. Tout comme les recherches sur le développement durable sont plus nombreuses et plus abouties que les recherches sur le changement climatique, les actions durables de la NARA sont aujourd'hui plus concluantes que ses actions en matière de résilience. Dans sa lutte contre le changement climatique, si l'on reprend les critères du GIEC, la NARA a donc accompli de belles prouesses en matière d'atténuation, mais il lui reste encore beaucoup à accomplir en matière d'adaptation.

Les réussites de la NARA témoignent qu'il est tout à fait possible de penser une administration archivistique d'envergure à l'aune du développement durable. Malgré des exigences particulières en termes de conservation des documents, un service d'archives est tout à fait en mesure d'adopter des principes durables et de réduire son impact sur son environnement, le tout de façon économiquement viable et socialement respectueuse. C'est tout l'intérêt de ce travail de recherche que d'insister sur ce point précis. Les échecs et les limites des actions de l'agence sont tout aussi intéressants à relever afin d'identifier ce qui peut être un frein à la mise en œuvre de pratiques durables et résilientes dans un service d'archives.

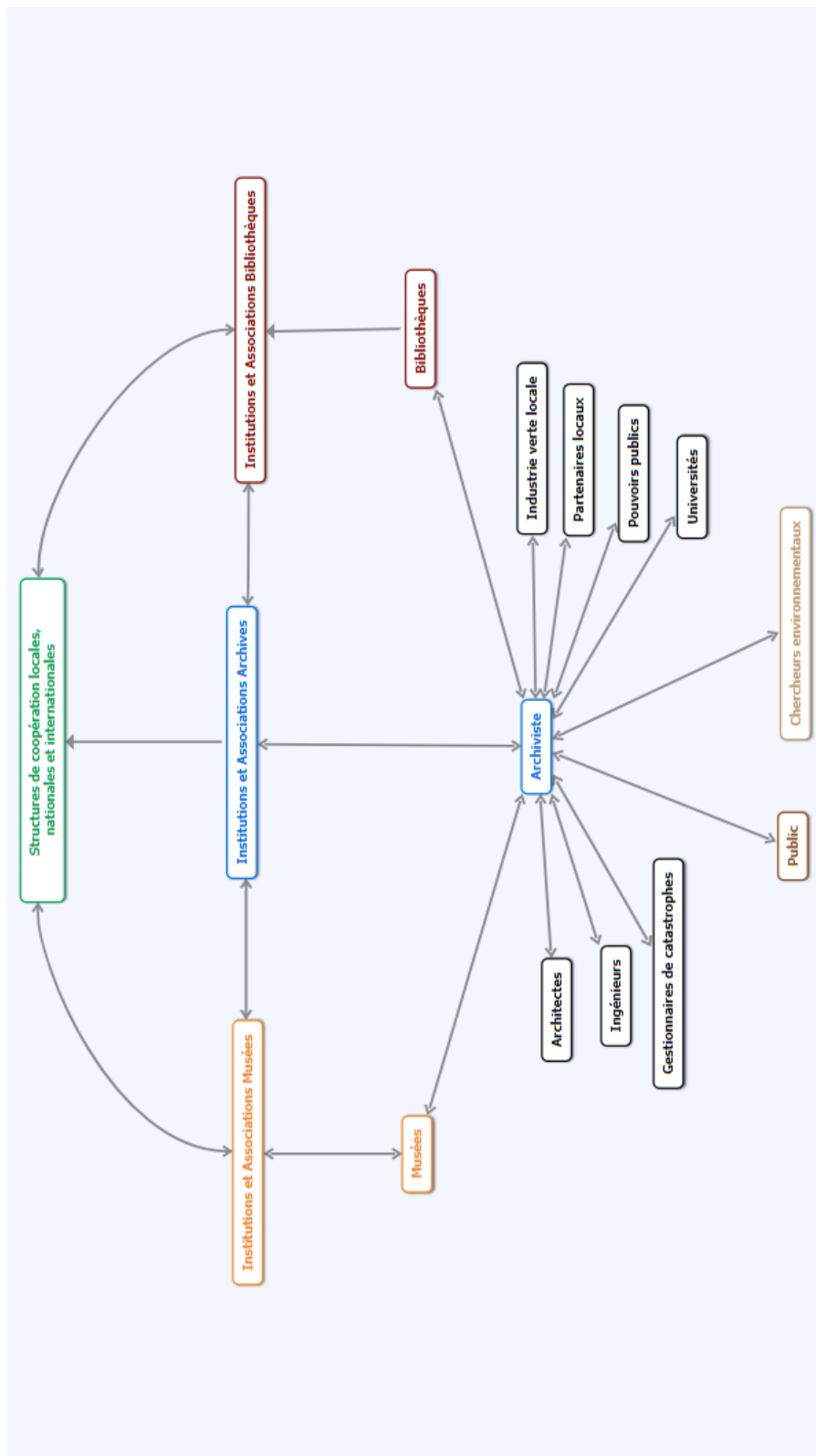
Dans les deux cas, les réussites de la NARA, comme ses limites, constituent de précieux témoins de ce qu'un service d'archives peut faire pour adopter les principes du développement durable dans ses opérations et pour accroître sa résilience au changement climatique.

En guise de conclusion, il nous paraît important d'insister sur l'intérêt pressant pour les archivistes d'accroître leurs recherches sur le développement durable et sur le changement climatique. Ce dernier est amené à représenter un danger majeur pour les archives à l'avenir et les professionnels se doivent de réfléchir à des moyens de protéger leurs installations et leurs collections. De façon à assurer un fonctionnement écologiquement responsable de leurs services, socialement viable et économiquement juste, les archivistes ont également tout intérêt à incorporer les principes du développement durable dans leurs opérations. Le développement durable se conjugue parfaitement avec la mission originelle des archivistes : conserver des documents sur le long terme, durablement. Les archivistes doivent réfléchir à une manière d'y arriver, tout en protégeant leurs installations face au danger climatique. Les deux notions sont plus que jamais liées et doivent être pensées conjointement pour les archives, comme cela est déjà le cas pour les bibliothèques et pour les musées. Dans un premier temps, il serait intéressant de multiplier les études de cas similaires à celle-ci, pour d'autres services d'archives ou pour d'autres institutions. Chaque service ou institution présente des dispositions particulières en termes de taille, d'implantation, de personnel, de budget, de collections... Cela veut dire que ce qui est valable et concluant pour la NARA, pour certaines installations, peut ne pas l'être pour d'autres. Les chercheurs ayant travaillé sur le sujet ont insisté sur cet aspect : il ne peut pas y avoir de modèle unique, il est nécessaire que chaque institution, chaque service, chaque archiviste porte une réflexion et une méthodologie d'action qui lui est propre. En matière de développement durable et d'adaptation au changement climatique, il paraît donc aujourd'hui nécessaire de multiplier les travaux, les initiatives, et de favoriser les échanges, les débats, les discussions au sein de la profession archivistique.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES 

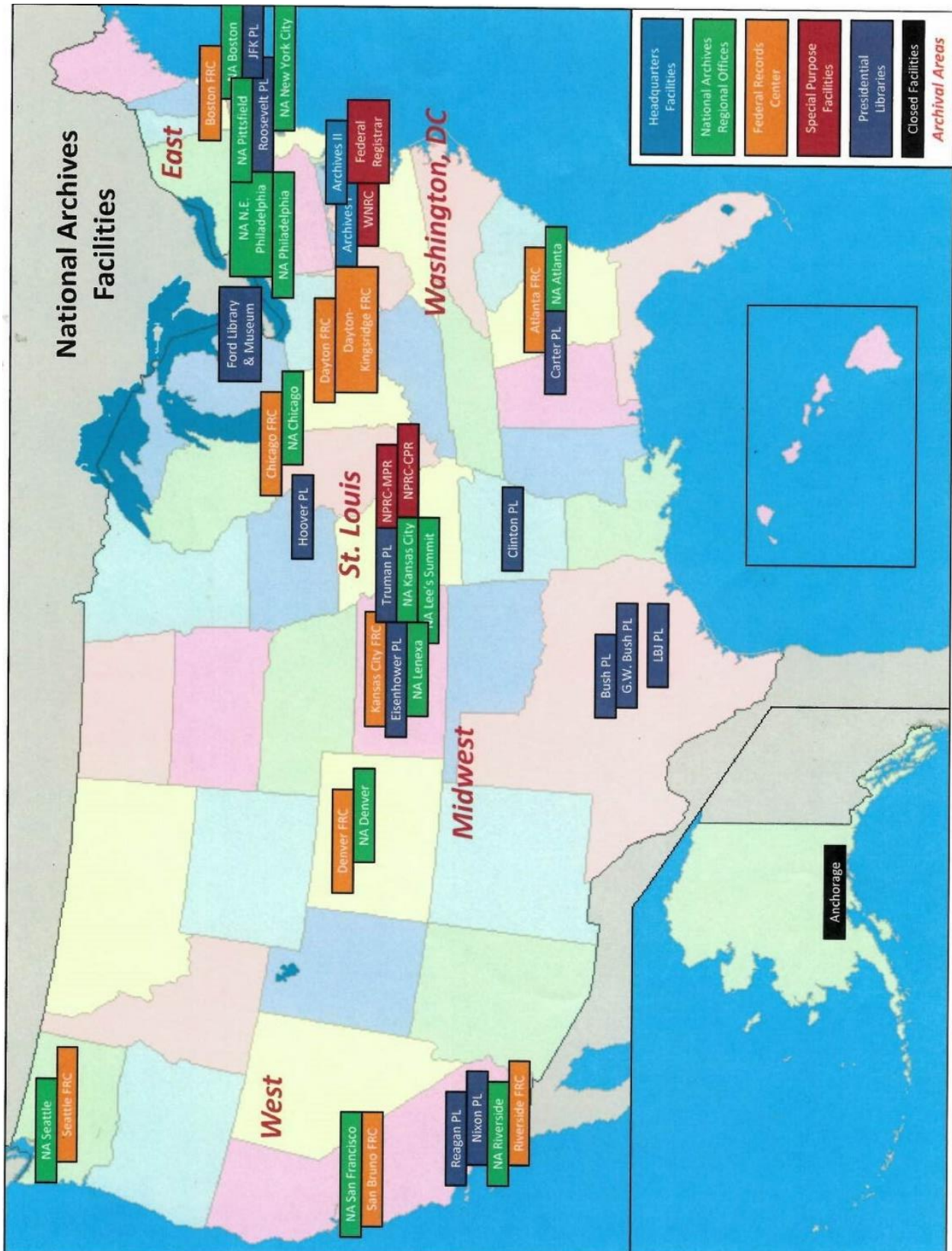
ANNEXES

Annexe 1 : Schéma de synthèse des collaborations à mettre en œuvre



Annexe 2 : Carte d'implantation des installations de la NARA

Source : <https://www.archives.gov>



Annexe 3 : Photographies de réalisations de la NARA à Archives II

Source : Kevin Anderson, Donald Overfelt, art. cit., p. 2.

Toit végétal



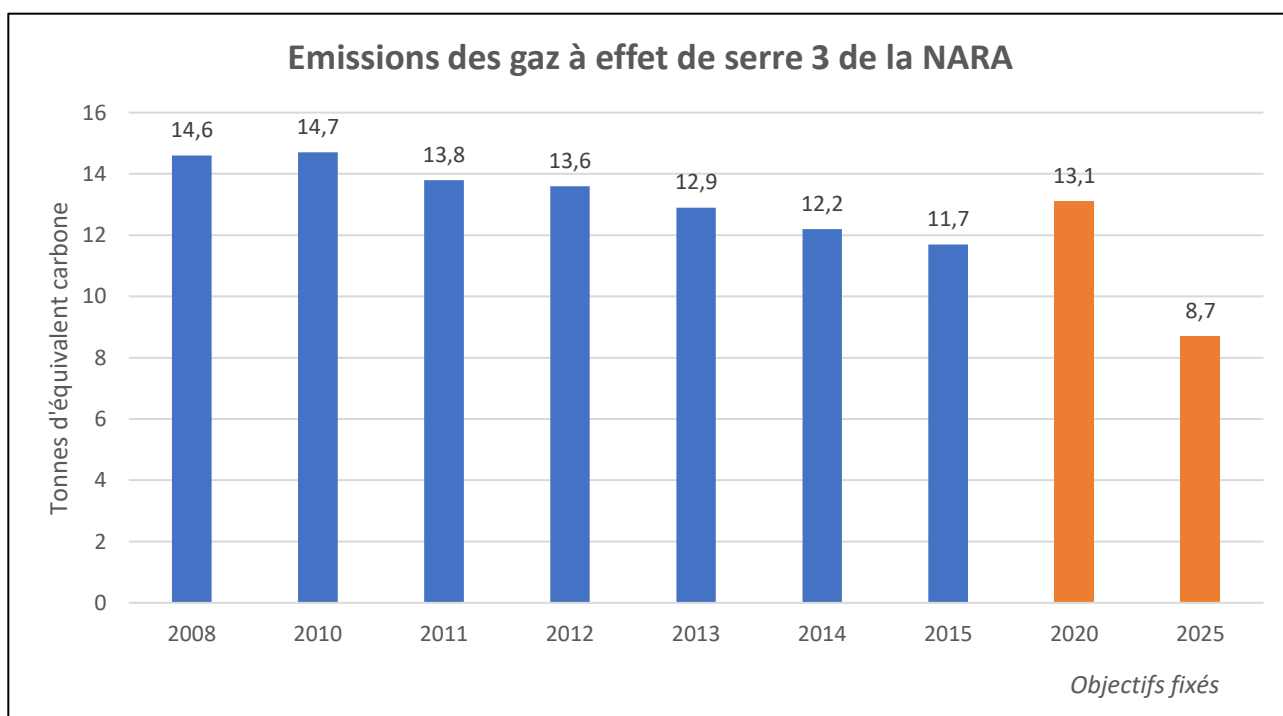
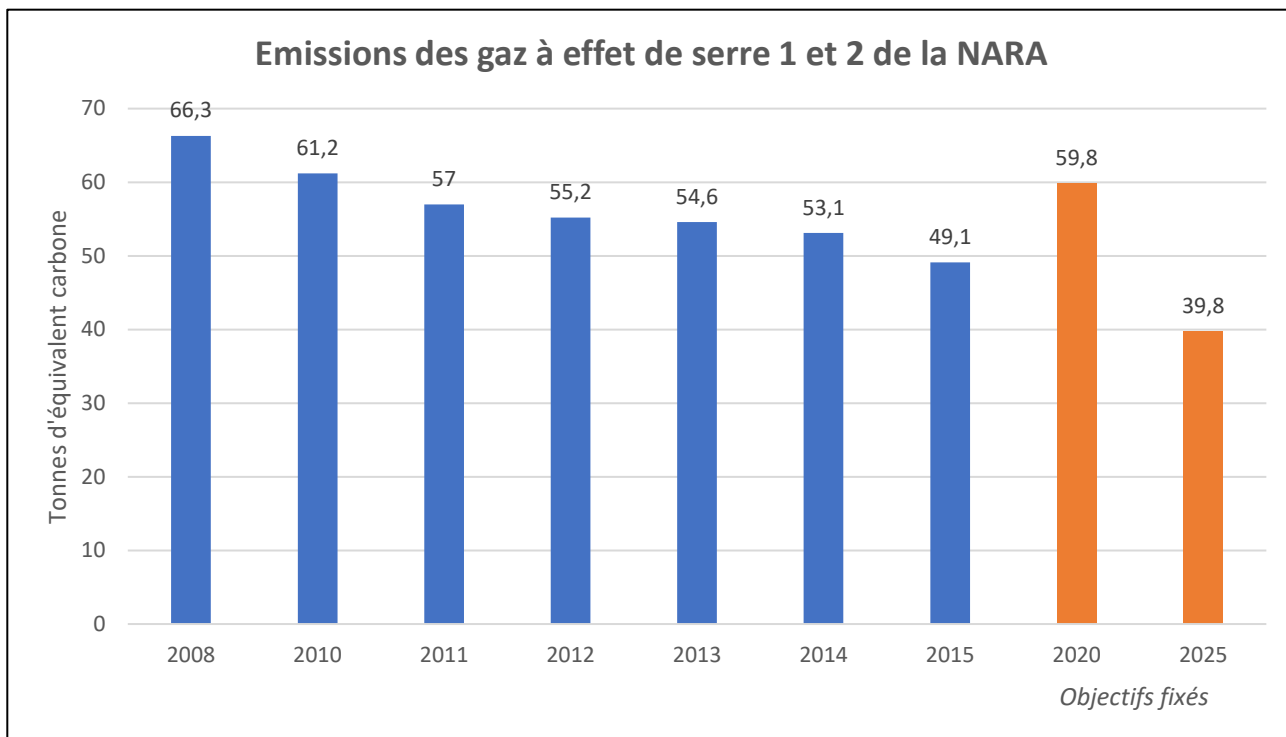
Panneaux solaires

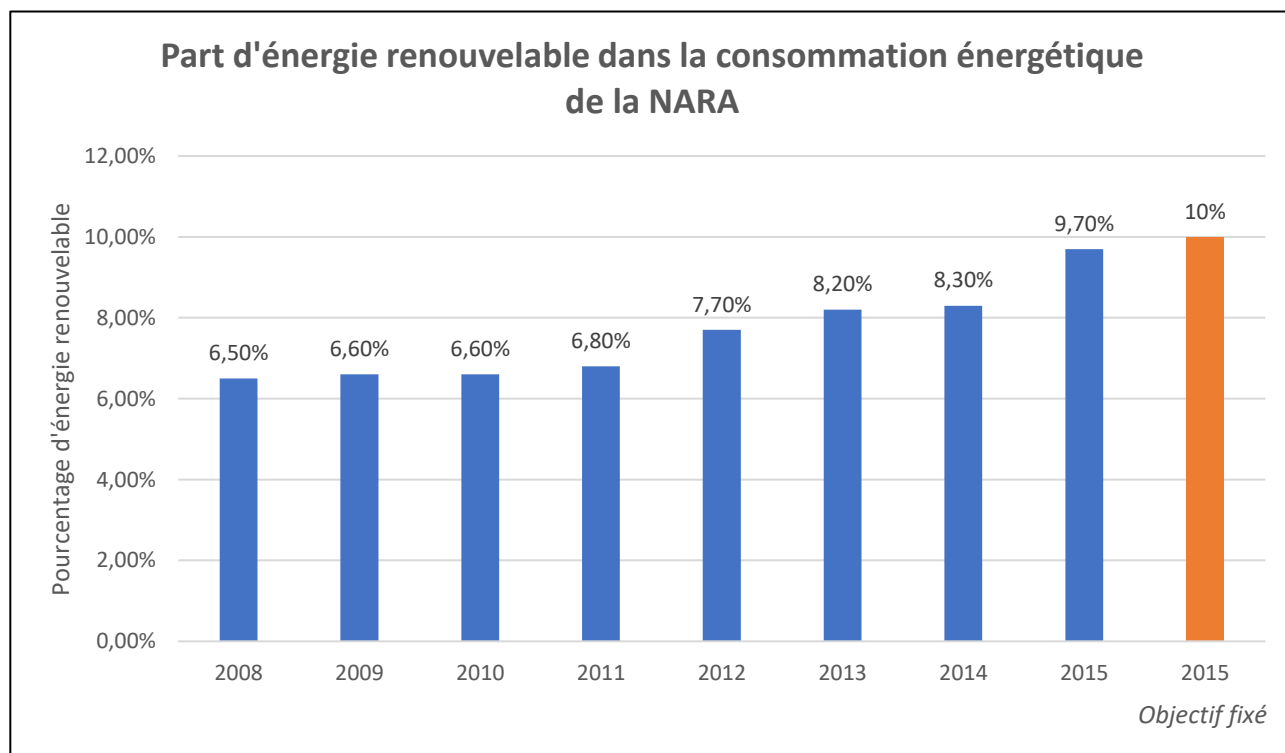
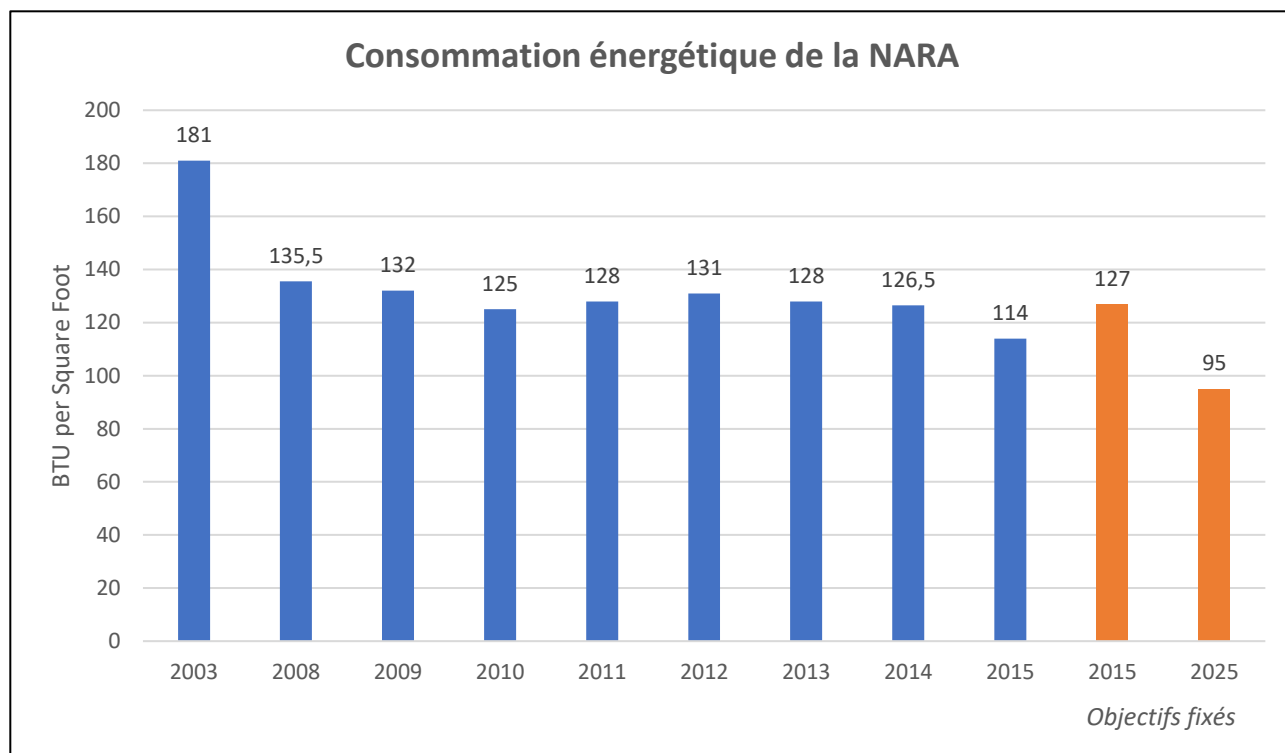
Unité de cogénération

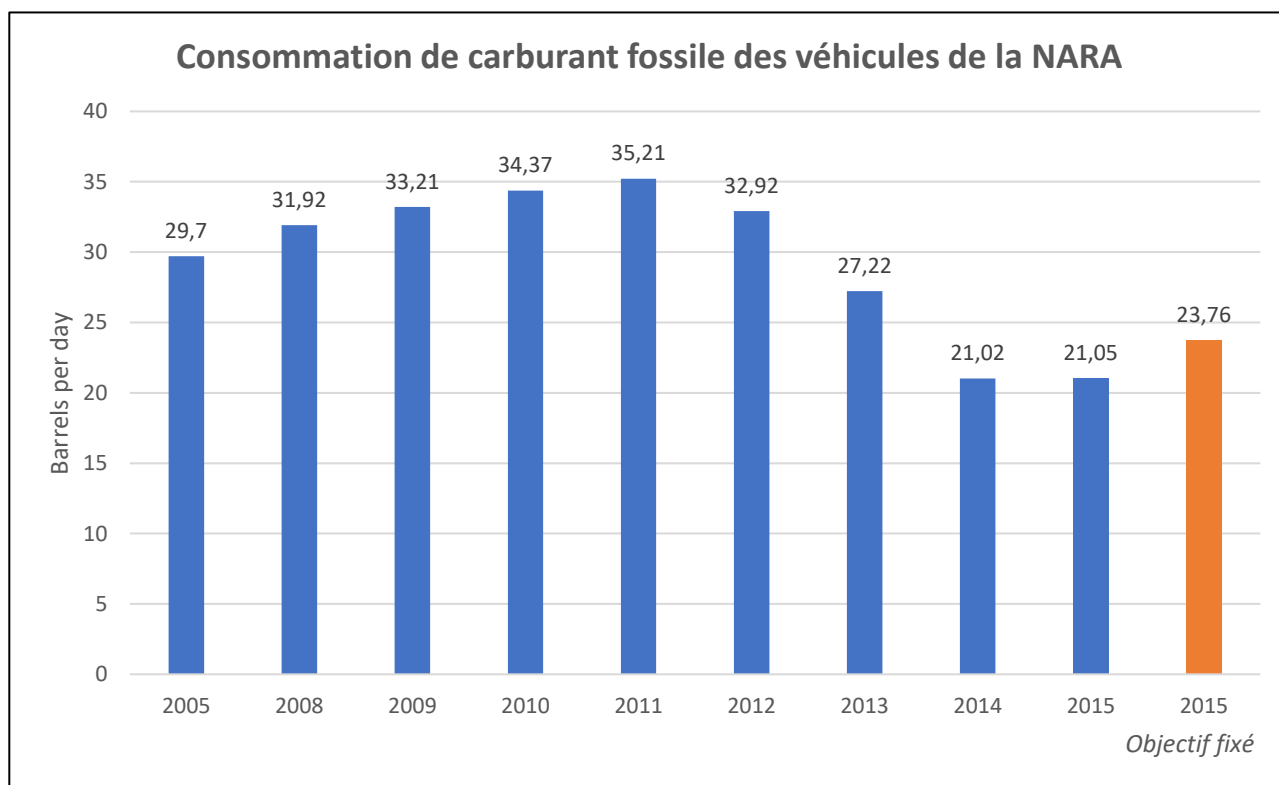
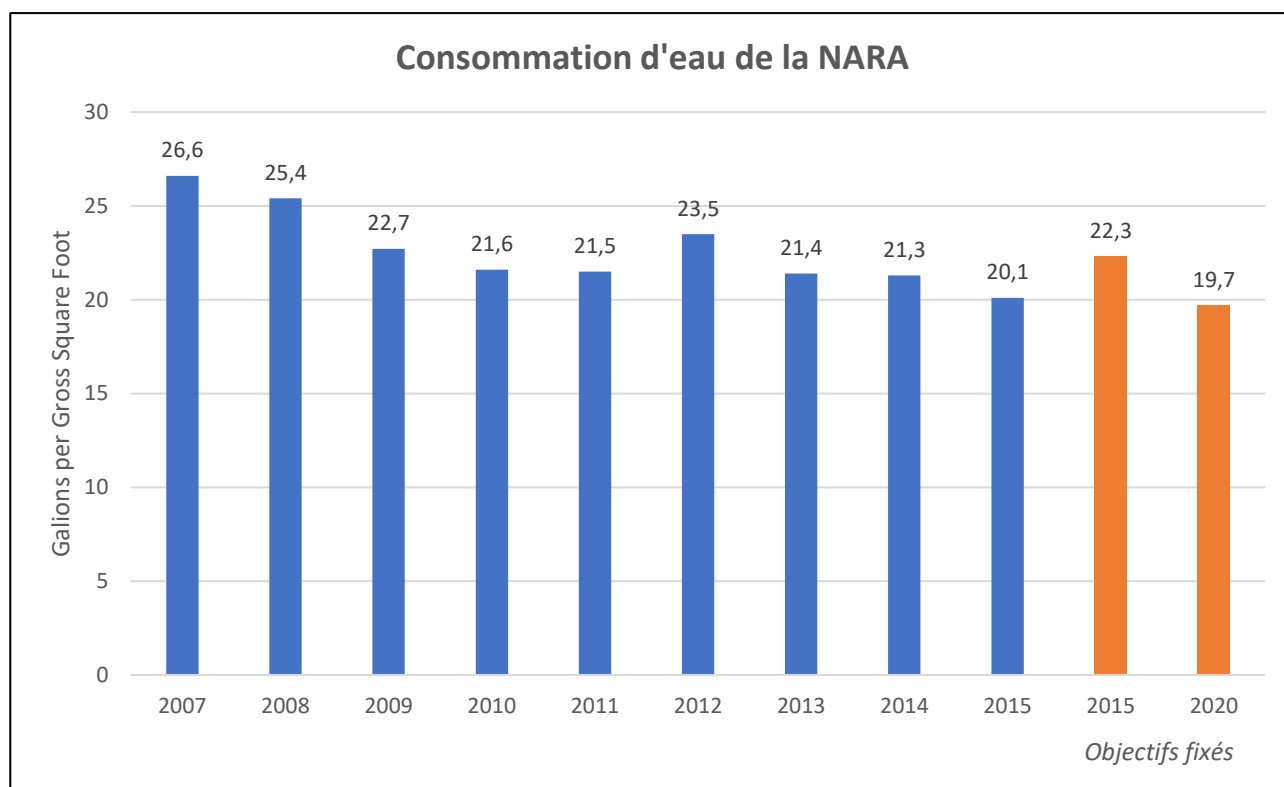


Annexe 4 : Graphiques des accomplissements de la NARA

Source : NARA, 2016 Sustainability Performance Plan







Rapport-Gratuit.com

TABLE DES MATIERES

TABLE DES SIGLES.....	11
SOMMAIRE	13
INTRODUCTION.....	15
PARTIE I – Les archivistes face au changement climatique et au développement durable	23
I – L’émergence des préoccupations (1970-2000)	23
A – La prise de conscience du « danger climatique » par les institutions responsables du patrimoine	23
B – L’intérêt des bibliothèques et des musées pour le développement durable et le changement climatique.....	27
C – Les premiers travaux de recherche	32
II – Le développement des réflexions (2000-2010).....	35
A – Maîtriser de façon écologique l’environnement des magasins d’archives	35
B – Réduire l’empreinte environnementale des bâtiments d’archives.....	39
C – Aller vers des pratiques archivistiques plus « vertes ».....	43
III – Les enjeux actuels (depuis 2010)	48
A – Adapter les archives au risque climatique	48
B – Lutter contre le changement climatique : une affaire de développement durable et de résilience	52
C – Susciter les collaborations et les initiatives.....	56
BIBLIOGRAPHIE	61
I – Changement climatique et développement durable	61
A – International	61
B – États-Unis	61
II – Changement climatique et patrimoine culturel.....	62
III – Bibliothèques, musées, changement climatique et développement durable.....	62
A – Bibliothèques	62
B – Musées	63
IV – Archives, changement climatique et développement durable	64
A – Les sources environnementales.....	64
B – Le contrôle écologique de l’environnement des magasins	64
C – Les bâtiments d’archives respectueux de l’environnement	64
D – Les pratiques archivistiques durables	65
E – Archives et changement climatique	65

ETAT DES SOURCES.....	66
I – Sources légales et réglementaires	66
II – Sources en ligne.....	67
PARTIE II – La National Archives and Records Administration : une institution archivistique durable et (presque) résiliente	69
I – Quelle place pour les questions climatiques, durables et environnementales ?	70
A – Les États-Unis et l’environnement	71
B – L’administration fédérale et la protection de l’environnement : réglementation actuelle et passée	74
C – La position de la NARA sur le développement durable et le changement climatique	78
II – Quelles actions ?	82
A – Aménager les sites d’archives et les insérer dans un contexte local	82
B – Aller vers des bâtiments d’archives durables.....	85
C – Former les archivistes et améliorer leurs pratiques	90
D – Accroître la résilience au changement climatique.....	93
III – Quel bilan ?	96
A – Une mise en place réussie des principes du développement durable	97
B – Des limites à l’œuvre durable et résiliente de la NARA	100
C – Les perspectives de l’agence pour les années à venir	103
CONCLUSION.....	107
ANNEXES.....	111
Annexe 1 : Schéma de synthèse des collaborations à mettre en œuvre.....	111
Annexe 2 : Carte d’implantation des installations de la NARA.....	112
Annexe 3 : Photographies de réalisations de la NARA à Archives II	113
Annexe 4 : Graphiques des accomplissements de la NARA	114
TABLE DES MATIERES	118

RESUME

Depuis les années 1970, émergent progressivement les concepts de changement climatique et de développement durable, popularisés par de grands sommets internationaux et par une préoccupation mondiale grandissante autour de la protection de l'environnement. L'idée originelle de ce mémoire est de questionner le rapport du milieu archivistique à ces deux problématiques mondiales.

La recherche en archivistique s'est trop peu intéressée à ces questions jusqu'à présent, en comparaison à d'autres institutions comme les bibliothèques et les musées. La première partie et le premier intérêt de ce mémoire est de réaliser un état des connaissances disponibles. Celles-ci étant particulièrement éparpillées, ce travail a tout son intérêt, d'autant plus qu'il n'a jamais été réalisé jusqu'à présent dans la sphère francophone. La recherche et les professionnels nord-américains sont clairement en avance, comme le montre la création d'initiatives tel que le Projet ARCC. Cela nous a amené à nous questionner sur l'institution archivistique majeure des Etats-Unis : la National Archives and Records Administration (NARA).

L'étude de cas de ce travail de recherche porte sur les actions mises en œuvre par les NARA en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique. L'administration en charge des archives fédérales américaines porte un intérêt particulier pour ces questions et souhaite réduire durablement son empreinte sur l'environnement, tout en adaptant ses installations au changement climatique actuel et à venir. Le dépouillement de ses *Sustainability Performance Plans* et de ses *Climate Change Adaptation Plans*, publiés de 2010 à 2016, est au cœur de ce travail. Ils permettent d'obtenir de précieuses informations sur la vision de l'agence et sur les actions qu'elle a mises en œuvre sur ses différents sites. Des actions couronnées par des réussites probantes.

L'objectif de ce travail de recherche est ainsi double : montrer quelles sont les préconisations des chercheurs en matière de développement durable et d'adaptation au changement climatique pour les archives (bâtiments, pratiques...), tout en mettant en avant ce qu'a pu réaliser concrètement une institution archivistique majeure dans le paysage nord-américain sur ces deux thématiques.

mots-clés : archives ; développement durable ; changement climatique ; environnement

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MEMOIRE 

ABSTRACT

Since the 1970s, the concepts of climate change and sustainable development, popularized by major international summits and a growing worldwide concern for the protection of the environment, have gradually emerged. The original idea of this master thesis is to question the relationship of the archival profession to these two world issues.

Archival research has paid too little attention to these issues so far, compared to other institutions such as libraries and museums. The first part and the first interest of this master thesis is to realize a state of knowledge available. These are particularly sparse, this is why this work is very interesting, especially since it has never been realized so far in the French-speaking world. Research and North American professionals are clearly ahead, as evidenced by the creation of initiatives such as the ARCC Project. This led us to question the major archival institution of the United States: the National Archives and Records Administration (NARA).

The case study of this research project focuses on the actions implemented by NARA in sustainable development and the fight against climate change. The administration in charge of US federal archives is particularly interested in these issues and wants to sustainably reduce its footprint on the environment, while adapting its facilities to current and future climate change. The analysis of its Sustainability Performance Plans and its Climate Change Adaptation Plans, published from 2010 to 2016, is at the heart of this work. They provide valuable information on the vision of the agency and the actions it has implemented on its various sites. Actions crowned by convincing successes.

The objective of this research work is thus two-fold: to show what are the recommendations of researchers in terms of sustainable development and adaptation to climate change for archives (buildings, practices ...), while highlighting what has been able to concretely realize a major archival institution in the North American landscape on these two themes.

keywords : archives, sustainable development ; climate change ; environment

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné Jean-François Stéphan
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant le **6 juin 2018**

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

